

Table des matières

1.	Introduction.....	3
1.1.	Définir l'expatrié-e comme objet de recherche	4
1.2.	La mobilité comme cadre interprétatif	6
1.3.	L'expatrié-e comme figure de la mobilité ?	10
2.	Méthodologie	13
2.1.	Échantillonnage et accès aux participant-e-s.....	13
2.1.1.	Aspect théorique et choix de l'échantillon.....	13
2.1.2.	Différents moyens d'accès aux participant-e-s	15
2.1.3.	Présentation des participant-e-s	15
2.2.	Méthode par entretien.....	18
2.2.1.	L'entretien centré sur un problème	18
2.2.2.	Supports et situations d'entretiens.....	19
2.3.	Méthode et outils d'analyse.....	20
2.3.1.	Choix théorique de la méthode.....	21
2.3.2.	Déroulement et mise en pratique	21
2.4.	Défis méthodologiques	22
2.5.	Éthique et confidentialité.....	24
2.5.1.	Protection des interviewé-e-s	24
2.5.2.	Questions éthiques.....	25
3.	Analyse	27
3.1.	Trajectoires divergentes.....	27
3.2.	Capitaux de départ	33
3.2.1.	Le niveau de formation des parents comme trait de classe sociale ?.....	34
3.2.2.	Histoire migratoire héréditaire ?.....	35
3.2.3.	Formation, profils spécifiques et capitaux	36

3.2.4.	Un espace institutionnel hétérogène.....	38
3.3.	L'expatrié comme projet	43
3.3.1.	Projet professionnel	45
3.3.2.	Projet à plusieurs.....	50
3.3.3.	Projet et projection dans le temps.....	52
3.4.	Le déplacement : activation de réseaux transnationaux	56
3.4.1.	L'entreprise comme acteur transnational.....	56
3.4.2.	Se prolonger dans l'espace.....	59
3.4.3.	Déplacement et mobilité.....	65
3.5.	Incidences de la relocalisation	67
3.5.1.	<i>Left behind</i>	67
3.5.2.	Incidences différentes dans le couple	70
3.5.3.	Proximité et distance dans les relations : apports des TIC.....	74
3.5.4.	Reconstruction des réseaux et liens.....	79
3.6.	Incorporer une expérience	84
3.6.1.	Perception de l'espace social et spatial.....	84
3.6.2.	Go with the flow	87
3.6.3.	L'expérience migratoire comme trait distinctif ?	92
4.	Conclusion et ouverture	97
5.	Bibliographie.....	99
6.	Annexes	104
6.1.	Guide d'entretien	104
6.2.	Exemples de support graphique d'entretien.....	108
6.2.1.	Sara.....	108
6.2.2.	Nadia.....	109
6.2.3.	Marie	110

1. Introduction

Ce travail traite de migrations, comme beaucoup d'autres. Mais dans ce vaste domaine, l'objectif était de se focaliser sur une population particulière : les « expatrié-e-s ». Cette population, si elle n'est pas totalement omise, est en tout cas moins médiatisée que d'autres figures de notre temps comme « l'étranger-ère », « le ou la réfugié-e », etc. Mais si elle est moins en vue que d'autres, la figure qui a été centrale à ce travail n'est pas plus précise et plus définie que d'autres : l'image de la personne expatriée reste ambiguë, vague, souvent construite par d'autres que les principales intéressé-e-s. Mais dès lors que l'interlocuteur est choisi, que lui demander ? La personne expatriée a depuis longtemps été problématisée par les sciences humaines, malgré sa relative discrétion. Et dans tout ce qu'il est possible d'en dire, c'est l'aspect de la mobilité, du mouvement, qui a orienté mon attention. Le but était d'appréhender les déplacements, les éventuelles ruptures ou autres sentiments liés aux mouvements et jalonnant les trajectoires de ces personnes ; de reconstruire à travers l'interprétation du récit la place de la mobilité dans ces vies qui semblent si aisées *a priori*. Ce travail prend donc place dans une perspective interprétative et utilise des méthodes de récoltes de données qualitatives, afin de recueillir l'expérience de certaines personnes expatriées. Cette démarche a abouti à différents éléments, illustrant une variété relative dans mon échantillon. Variété bénéfique d'un point de vue exploratoire, offrant une richesse d'aspects à mettre en lumière.

Ce travail débute par une contextualisation de l'objet et du cadre interprétatif de ma recherche. Puis suivra une partie méthodologique et théorique précisant la perspective adoptée, les méthodes appliquées, la nature et la constitution de l'échantillon utilisé, la démarche d'analyse des données obtenues, et les défis méthodologiques et éthiques survenus. Viendra ensuite la partie analytique, divisée en six chapitres reconstruisant l'expérience de mes participant-e-s. Enfin, la conclusion reprendra les points importants de ce travail et les éléments permettant de le compléter.

Mais commençons par comprendre sur quoi, et dans quelle optique, j'ai rédigé ce travail. Car un problème préalable à la recherche est l'incapacité du ou de la chercheuse à réfléchir en-dehors de ce qu'il ou elle sait déjà, à moins d'une déduction logique ou d'un *output* révisant notre savoir. Ces connaissances préalables orientent notre manière de concevoir notre recherche, et il est donc primordial d'élargir notre compréhension avant de commencer le travail (Witzel & Reiter, 2012, p. 40). Il me fallait donc compléter mon interprétation des différents éléments constitutifs de mon projet.

1.1. Définir l'expatrié-e comme objet de recherche

Personnes expatriées, personnes migrantes hautement qualifiées, personnes en mobilité, autant de dénominations que l'on peut trouver dans un discours sur le domaine des migrations et qui réfèrent à des cas de figure parfois similaires, parfois différents. Ainsi, un premier flou apparaît ne serait-ce que dans la terminologie à utiliser. Je vais ici développer plusieurs pistes de réflexion pour introduire mon choix du terme d'expatrié-e. Commençons par la définition la plus simple qui est celle que nous donne la langue. Au sens littéral, « expatrié-e » renvoie à une personne : « qui a quitté sa patrie ou qui en a été chassée. » (Le Grand Robert de la Langue Française, 1986). Pour peu qu'on soit familier avec l'étude des migrations, on s'aperçoit que cette définition recouvre beaucoup de cas auxquels la littérature se réfère rarement par ce terme : réfugié-e-s ? migrant-e-s ? personne en mobilité ? est-ce qu'une personne qu'on qualifierait de déplacée interne pourrait se revendiquer hors de sa patrie ? Ces différentes dénominations se recouvrent et risqueraient, si j'utilisais une définition littérale comme base pour une catégorie d'analyse, d'empêcher un découpage cohérent et pertinent d'un échantillon de population. Ainsi, une définition *a priori* sur la base du sens littéral est exclue. Il faut donc chercher du côté des écrits en sciences sociales.

Les expatrié-e-s ont fait l'objet de nombreuses recherches dans des domaines variés et selon différentes interprétations. Dans une optique historique et comparative, Nancy Green relativise la nouveauté d'une classe mobile et la replace dans le discours migratoire qui l'a construite en tant que phénomène à part. Elle montre ainsi comment le langage forme dans le temps une distinction bien spécifique entre « migrant-e » et « expatrié-e », autant dans le discours scientifique que profane. L'auteure met aussi l'accent sur le confinement dont font parfois preuve les scientifiques : un même objet d'étude peut paraître ordinaire dans un domaine et sembler une découverte dans un autre. Ainsi, elle replace le discours sur ces élites dans les différents domaines qui les étudient, en relevant le manque de dialogue entre eux (Green, 2008). Ce constat m'a donc poussé à chercher une perspective nouvelle, dans le questionnement et dans la réalisation de ce travail, pour instaurer un dialogue nouveau entre certains concepts et ma thématique.

Dans un registre plus contemporain, Emanuele Gatti et Florian Tissot donnent une perspective sur la perception de la population des expatrié-e-s, et sa constitution en relation avec leurs sociétés d'accueil (Gatti, 2009 ; Tissot, 2016). Gatti introduit dans sa recherche sur la communauté d'expatrié-e-s de Bruxelles les aspects nuancés de leur reconnaissance en tant « qu'expat ». Il montre comment ses répondant-e-s, bien que partageant « une expérience commune du déplacement » (Gatti, 2009, p. 14),

ne forment pas forcément une communauté. En parallèle, il illustre comment le contexte d'accueil va construire un discours et une image particulière des expatrié-e-s à travers la proposition de service de haut *standing*. Le résultat est un décalage entre cette catégorisation par la société, et la perception que ces personnes ont d'elles-mêmes. Tissot, de manière similaire, revient sur les difficultés à donner une définition des expatrié-e-s. Il introduit néanmoins plusieurs éléments marquants la vie de ces personnes et principalement la construction d'un discours et d'une catégorisation institutionnelle par les autorités, créant ainsi une typologie des populations migrantes. Typologie qui, ne correspondra pas toujours à la réalité de ces personnes (Tissot, 2016).

Dans une perspective similaire, les publications regroupées dans l'ouvrage de Vered Amit montrent le vécu et l'adaptation de cette population dans un contexte de globalisation et de mobilité, avec l'expérimentation de différents milieux. Cette approche permet de replacer cette migration dans une compréhension plus large et de relever la valeur de l'expérience migratoire et les ressources nécessaires pour la réaliser. Ainsi, à travers les « different types of voyaging » (Amit & al., 2007, p. 2) présentés, certains points sont illustrés, notamment des privilèges propres au contexte dans lequel s'inscrivent ces mobilités. Les auteurs montrent comment un discours sur l'expérience internationale se crée dans les « knowledge-based industries » (Amit & al., 2007, p. 3). Aussi, ces auteurs abordent le voyage comme marque distinctive des élites, par le rapport de force latent que peut contenir la figure du touriste, de l'homme d'affaires ou du retraité lorsque celui-ci est en mouvement, quand il visite un ailleurs (Amit & al., 2007). Ces figures sont abordées à travers différents aspects : professionnel, familial, social, de manière à mieux comprendre une population souvent catégorisée de manière spéculative (Amit & al., 2007).

Un des autres principaux domaines scientifiques s'intéressant aux expatrié-e-s est celui du management et des ressources humaines. Celui-ci approche surtout les expatrié-e-s en termes de ressource de l'entreprise et ce que son déplacement signifie, autant pour les personnes que la compagnie (Festing, Budhwar, Cascio, Dowling, & Scullion, 2013). Dans cette courte publication, les auteurs relèvent les trois approches majeures dans le domaine :

“The first emphasizes cross-cultural management : examining human behavior within organisations from an international, or more specifically, the intercultural perspective. A second approach developed from the comparative industrial relations and HRM literature and seeks to describe, compare, and analyze HRM systems in various countries. [...] A third approach seeks to focus on aspects of HRM in multinational firms. This includes the issue of expatriate management as well as the challenges of global standardisation and local

adaptation of HRM in the multinational enterprise.” (Festing, Budhwar, Cascio, Dowling, & Scullion, 2013, pp. 161-162)

Ces approches sont intéressantes par le cadre dans lequel elles s’inscrivent et qui est celui des entreprises. Beaucoup des points relevés dans ces approches sont aussi centraux à d’autres domaines de l’étude des migrations et montrent la proximité entre les différents champs d’étude.

Dans la même optique, certains auteurs mettent l’accent sur l’aspect genré dans ces mouvements de personnes (Salamin, 2016), se focalisant sur la place des femmes dans cette force de travail mobile et leur adaptation lors de changement de contexte. Salamin (2016) développe ainsi une approche comparative entre expatrié-e-s féminins et masculins, évaluant leur propension à accomplir une relocalisation professionnelle, leur capacité d’ajustement dans la société hôte à travers cet aspect de « cross-cultural adjustment ». Dans un second temps, l’auteur se focalise sur les caractéristiques et la perception des femmes expatriées, montrant la relation entre les facteurs « célibataire » et « sans enfants » avec l’expérience d’expatriation. Son travail dépasse le simple cadre de la vie d’entreprise, en s’attardant sur les interactions entre sphères privée et professionnelle.

Cependant, ce genre d’approche prend souvent une définition très précise sur laquelle baser une catégorie d’analyse, contrairement aux autres auteur-e-s mentionné-e-s plus haut. Cette définition prend en général la perspective de l’entreprise : un ou une expatrié-e correspondra à une personne étant envoyée, par son employeur, pour une mission et durée précise, à l’étranger. Ceci introduit une limitation *a priori* de l’échantillon qui me paraissait problématique.

Pour le présent travail, je me rapprocherai plutôt de la première perspective, en m’intéressant à une partie de la population d’expatrié-e-s en Suisse romande. J’utiliserai une définition ouverte afin d’illustrer les différentes réalités que peut recouvrir un même terme, et pour mettre en perspective ces réalités avec un discours plus général sur les migrations. Il me semble intéressant de replacer ce flux souvent qualifié de particulier dans un discours plus large. Plus de détails concernant ceci suivront dans la partie méthodologique.

1.2. La mobilité comme cadre interprétatif

Pour compléter ce qui a été dit sur l’objet de ce travail, il faut maintenant le placer dans le contexte scientifique par lequel j’aimerais l’interpréter. Ceci en gardant à l’esprit la notion de « sensitising framework », « i.e. a preliminary conceptual and analytic frame of reference consisting of tentative

research hypotheses that identify some of the *contours* of the phenomenon but without addressing their specific *content*. » (Witzel & Reiter, 2012, p. 47).

Depuis quelques décennies, les sciences sociales ont réorienté leur perspective d'approche de nombre de phénomènes sociaux, remettant en question les échelles et certains processus en eux-mêmes. Il y a deux points pertinents et liés au présent travail.

Le premier est le courant du transnationalisme et la mise en lumière du nationalisme méthodologique (Glick-Schiller, Basch, & Blanc-Szanton, 1999 ; Glick Schiller & Wimmer, 2002 ; Amelina & Faist, 2012). À travers les notions de « transnationalism » et « transmigrant » (Glick-Schiller, Basch, & Blanc-Szanton, 1999), les auteures sortent la figure du migrant-e d'un cadre interprétatif insuffisant et biaisé. Elles plèdent pour une vision interconnectée de ces personnes, continuant leur vie et leurs liens à travers différents espaces et simultanément. Cette vision se dresse en opposition face aux interprétations préalables qui voyaient les migrant-e-s comme déraciné-e-s et isolé-e-s une fois relocalisé-e-s. Cette perspective ouvre aussi une nouvelle compréhension des mouvements de ces personnes, leurs allers et retours entre différents pays de départ, transitoire, d'arrivée, etc. En parallèle de cette nouvelle interprétation de l'objet (ce qui est appréhendé), la position du sujet (ce qui appréhende) est elle aussi repensée : l'aspect construit des catégories analytiques et une perspective globale doivent être considérés dans la manière d'investiguer ces champs sociaux reliant différents pays (Glick-Schiller, Basch, & Blanc-Szanton, 1999). Ce changement de paradigme s'est aussi traduit par une remise en question des échelles d'analyses : le cadre national notamment, souvent pris pour acquis, a fini par montrer les limites et les biais méthodologiques qu'il induisait. Par exemple, Glick Schiller & Wimmer (2002) illustrent comment le processus de formation des états-nations « have fundamentally shaped the ways immigration has been perceived and received. » (Glick-Schiller & Wimmer, *Methodological nationalism and beyond: nation-state building, migration and the social sciences*, 2002, pp. 301-301) et mettent en garde contre une répétition de la même erreur dans l'approche transnationale. Allant plus loin, d'autres auteurs ont voulu apporter de nouveaux outils permettant d'éviter ces erreurs, ils ont cherché à donner une méthodologie nouvelle à une perspective nouvelle, principalement en réfléchissant en termes de mobilité et immobilité, et en reprenant des méthodologies mobiles comme l'ethnographie multi-sites (Amelina & Faist, 2012).

La principale intersection avec ma thématique est l'échelle globale des déplacements que cela concerne, par l'intermédiaire des réseaux établis par les entreprises qui restent d'importants acteurs de la mondialisation. Ainsi, le phénomène des expatrié-e-s ne peut être approché en vase clos au sein d'un pays. Leurs déplacements mettent en interconnexion plusieurs acteurs à une échelle

transnationale : états, entreprises privées, prestataires de services, familles, amis, tous permettant la réalisation de tels déplacements.

Le deuxième point est le passage d'une vision sédentaire des populations et des phénomènes sociaux, à une vision mobile voire nomade. Cette nouvelle compréhension du monde social accorde une importance nouvelle à ce que l'on qualifie de mobilité, et doit être comprise en relation de ce qui a été dit sur le transnationalisme : "Mobile lives need mobile thought to make a new kind of sense." (Cresswell, 2006, p. 44). Un nouveau champ d'étude, les « mobility studies » semble s'ouvrir, faisant glisser le focus traditionnellement posé sur le point A ou B, à un focus sur la relation entre eux deux et ce qu'elle comporte. Dans les termes de Cresswell, il s'agit de la « métaphysique sédentariste » (Cresswell, 2006, p. 29). Dans celle-ci, la mobilité, comprise comme un mouvement empli de sens, est vue comme disruptive et comme une anomalie (Cresswell, 2006). L'auteur propose ainsi une autre approche. Il ne s'agit pas d'un simple renversement, d'une simple opposition, qui est ce qu'il qualifie de « métaphysique nomade », dans laquelle la mobilité est conçue comme résistance à la fixité, comme stratégie des « faibles » contre l'ordre statique des « forts » (Cresswell, 2006). Non, Cresswell va au-delà de cela car il considère cette vision romantique et peu problématisée. Ce qu'il propose est donc une approche de la mobilité par trois moments relationnels, moments dans lesquels du sens est donné au mouvement, le transformant en « mobilité » : « how, in other words, movement is made meaningful, and how the resulting ideologies of mobility become implicated in the production of mobile practices. » (Cresswell, 2006, p. 21). La nouveauté de cette approche ne réside donc pas dans le phénomène observé, mais dans la manière par laquelle la mobilité est conceptualisée et remplie de sens dans différents contextes. C'est le constat que nous proposons aussi d'autres auteurs, notamment à travers cette dénomination de « new mobilities paradigm » (Sheller & Urry, 2006). Pour eux, ce nouveau paradigme : « challenges the ways in which much social science research has been 'a-mobile' » (Sheller & Urry, 2006, p. 208). Ainsi une approche critique du mouvement, libre, limité, forcé, volontaire, potentiel, effectif, doit être intégrée aux sciences sociales. Une approche qui, selon ces auteurs, problématise deux ensembles d'éléments : les théories sédentaristes présentes dans beaucoup de champs d'études ; et le renouvellement de la vision de la modernité comme légère et liquide plutôt que lourde et solide (Sheller & Urry, 2006, pp. 209-210). Cette nouvelle conceptualisation est visible dans le contexte francophone chez Tarrius, à travers la notion de « territoire circulatoire » (Tarrius, 1993), qui : « constate une certaine socialisation des espaces supports aux déplacements. » (Tarrius, 1993, p. 52). Ce qui était anomalie et vide de sens devient donc espaces de signification et « offrent les ressources symboliques et factuelles du territoire. » (Idem). Tarrius montre comment une personne peut « habiter » un entredeux entre « l'ici » et le « là-bas ». Dans un registre similaire,

Dahinden (2010) illustre, à travers l'étude de danseuse de cabaret, comment mobilité et immobilité sont utilisées en relation l'une de l'autre, et comment ce dialogue s'insère dans une industrie du sexe transnationale qui demande parfois le mouvement, parfois la staticité, ceci en relations avec des cadres législatifs nationaux (Dahinden, 2010).

Bien entendu, ce « mobility turn » ne vient pas sans critiques et plusieurs points doivent être gardés à l'esprit. Faist (2013) en donne quelques-unes. Notamment, il rappelle que la mobilité n'est pas un phénomène récent mais c'est notre compréhension qui s'est renouvelée : une facette jusque-là négligée d'un phénomène est explorée grâce à une perspective nouvelle, et il ne faut donc pas laisser notre focus dériver entre la manière d'observer et l'objet observé. Ensuite, une prudence doit être conservée dans l'appréhension de ce phénomène afin de nous empêcher de réduire la mobilité à certaines de ses caractéristiques et aboutir à une vision essentialisée de ce « qu'est » la mobilité : elles sont plurielles et doivent être appréhendées relationnellement. Aussi, certains raccourcis dans notre interprétation doivent être évités comme une vision « surfluidifiée » de la mobilité ; une vision axiologique où bouger est signe de pouvoir et, être immobile, de faiblesse ; ou encore une dichotomisation simplifiée des échelles, globales/locales, qui fait perdre de vue certains aspects des mobilités (Faist, 2013). Pour résumer, le grand défi, mais qui fait aussi la portée et le côté séducteur des « mobility studies », est la difficulté conceptuelle d'arranger des phénomènes similaires par leurs caractéristiques absolues (temps et espaces) à des échelles (durée et lieu) et objets difficilement comparables. De ces différents points critiques ressort ce qui sera suggéré dans ce travail par « (im)mobilité » : c'est-à-dire la mobilité et l'immobilité mais sorties d'un cadre normatif axiologique, épurées d'un jugement de valeur instituant (comme nous l'avons vu pour la « métaphysique sédentariste ») la fixité comme normalité ou le mouvement comme contestation. Ainsi, par cette appellation, il s'agit de suggérer un dialogue entre mobilité et immobilité, un dialogue contenant des rapports de force et des significations contextuelles qui doivent être interprétés en relation et débouchant peut-être sur la mobilité, peut-être sur l'immobilité, tout en gardant à l'esprit qu'on ne peut définir l'un que par rapport à l'autre (Adey, 2006).

Ceci forme le cadre interprétatif de ce travail, sa toile de fond. L'expatriation sera abordée comme une pratique de la mobilité, et son expérience sera interprétée par le sens qu'en donne ses acteurs et actrices. D'autres concepts, en lien avec ce qui a été dit ici, seront mobilisés dans la partie analytique pour opérationnaliser cette perspective sur la mobilité. Le sous-chapitre qui suit mettra en lien mon objet de recherche dans le cadre décrit ici.

1.3. L'expatrié-e comme figure de la mobilité ?

Comme nous l'avons vu, la mobilité des personnes ou des élites en particulier n'est pas un phénomène nouveau, et c'est plus un renouvellement de la perspective scientifique qui est source d'intérêt (Green, 2008 ; Faist, 2013). Mais au-delà de ceci, ce travail vise deux objectifs.

Premièrement, les migrations humaines revêtent bien des formes et en établir le spectre le plus complet est nécessaire pour une compréhension globale. Les migrations de population aisée ont été quelque peu mises de côté du fait de l'étude de cas plus urgents humanitairement parlant ou en terme d'ampleur, comme par exemple les réfugié-e-s ou la migration de main-d'œuvre non qualifiée. Il est temps d'étendre notre connaissance du *continuum* que représentent les déplacements humains aux trajectoires de certaines élites ou autres populations aisées. Comme dit plus haut, les mobilités sont plurielles et ne doivent pas être essentialisées mais approchées en tant que phénomène complexe (Sheller & Urry, 2006). C'est pour cela que ce travail propose un focus sur les expatrié-e-s : ils sont eux aussi produit d'une ère de fluidification et de mobilité (Sassen, 2004), et plus largement de mondialisation. Aussi, ils sont peut-être plus représentatifs d'une ère axée sur la mobilisation de savoirs avec comme moteur le capitalisme.

Deuxièmement, et ceci suit logiquement le point précédent, si l'on se fixe comme objectif de relever des différences (si ce ne sont des inégalités) dans les migrations humaines, il faut comprendre les deux côtés de l'équation, *i.e.* avoir une connaissance suffisamment poussée pour permettre, à terme, une comparaison et une appréhension relationnelle de ces différentes mobilités. Une approche comparative est cependant au-delà de la prétention de mon travail. En revanche, il se veut étape préliminaire, exploratoire, en complétant notre compréhension de la migration d'un groupe particulier encore relativement peu étudié pour ensuite comprendre différentes mobilités en relation les unes avec les autres.

Pour ce faire, je me suis inspiré de « l'analitics of mobility » (Söderström & Crot, 2010), qui offre une réflexion et approche heuristique permettant la jonction entre le cadre général proposé précédemment et le cas particulier des expatrié-e-s. Cette approche cherche à identifier les composantes de différentes mobilités, en relation avec les composantes des sociétés dans lesquelles ces mobilités œuvrent. Ce travail comprend donc la mobilité des expatrié-e-s comme un construit social, et approche cette thématique par ses aspects du sens, de l'expérience, de la capacité et des buts des acteurs et actrices, en tentant quand cela semble pertinent de relier ces éléments à un contexte social (Söderström & Crot, 2010). En d'autres termes, il s'agira d'appréhender à travers le

discours les phases de mobilité et d'immobilité, le sens qui leur est donné, et leur agencement dans la trajectoire reconstruite par mes participant-e-s. Ceci forme le questionnement de départ de mon travail : *appréhender à travers le récit la manière dont les expatrié-e-s produisent, subissent et utilisent la mobilité dans leur trajectoire*. De ce questionnement, quatre orientations de recherche émergent. Premièrement, la production de l'(im)mobilité : les ressources de mes acteurs, leur mobilisation et la négociation de cette production et mobilisation. Deuxièmement, les aspects contraignants que peuvent rencontrer les personnes, influençant leurs choix et possibilités dans une direction qui était peut-être non désirée. Troisièmement, l'utilisation, l'adaptation aux facteurs des points précédents dans le prolongement de leur trajectoire. Et finalement, l'intégration de l'(im)mobilité dans leur récit sur eux et sur leur trajectoire. À travers ces quatre orientations, je chercherai à appréhender la place de la mobilité dans leur trajectoire et leur discours, ceci en m'inspirant de recherches qualitatives menées sur le sujet mais en prenant la perspective des « mobilities studies ».

La notion de trajectoire sera utilisée pour référer à un tout, pour recréer une certaine unité géographique et biographique exprimée par le récit et imprégnée du sens prêté par l'interlocuteur. Cette unité sera cherchée dans la mobilité, dans le fait que « l'entre deux lieux » est vécu et « habité » par la personne. Cette définition reprend plusieurs points présents chez différents auteur-e-s. Tout d'abord chez Van Der Velde & Van Nearsen (2011), pour qui la trajectoire doit permettre de lier et combler la distance spatiale et mentale entre différents lieux. Ainsi, il n'y a pas de « vide » entre deux périodes d'immobilité. Ceci est à mettre en lien avec ce que nous avons vu plus haut concernant le biais sédentariste et la problématisation nouvelle du mouvement.

Ensuite, chez Jolivet (2007), je reprends l'idée de « trajectoire « subjective » exprimée dans des récits de vie, des expériences individuelles, familiales ou collectives » (Jolivet, 2007, p. 1). Ceci me permet de concevoir la trajectoire sous sa forme de construit, et en lien avec ma démarche interprétative. Toujours chez Jolivet, la trajectoire permet de mettre l'emphase autant sur l'aspect social que spatial, tout en relevant le cadre politique « référentiel » (Idem). Ce cadre référentiel, dans les mots de Jolivet, permet « le repérage de la position d'un point dans l'espace » (Jolivet, 2007, p. 6). En d'autres termes, « les cadres politiques et juridiques » (Idem) paramétrant certains aspects des trajectoires des personnes. J'utiliserai en lieu et place de ce « référentiel » la notion de « régime de mobilité » (Wang, 2004). Chez cet auteur, cette notion correspond aux outils qui ont été « specifically designed by the state to control the movement of people. » (Wang, 2004, pp. 352-353). Ainsi, au-delà d'un simple positionnement de l'individu comme chez Jolivet, je préférerai le rapport de pouvoir entre état et individu que suggère Wang. Si, dans son article, l'auteur développe une approche institutionnaliste

principalement sur les outils que sont le passeport et le visa (Wang, 2004), mon utilisation de la notion de « régime de mobilité » questionnera un autre aspect. Il s'agira des statuts légaux nécessaires à mes participant-e-s pour être (im)mobile. Cela sera développé plus en avant dans l'analyse.

Finalement, je reprendrai l'aspect ouvert et ambigu que Schapendonk *et al.* (2018) donnent au processus d'(im)mobilité, et par extension à la trajectoire migratoire. Ouvert et ambigu car ce processus n'est pas linéaire et les notions de points de départ et d'arrivée perdent de leur sens dans un processus toujours en cours de réalisation (Schapendonk, Van Liempt, Schwarz, & Steel, 2018).

Cette reconstruction de la trajectoire et des différents aspects que je lui prête doit permettre « d'appréhender notre sujet dans l'interaction entre espace, pouvoir et société, la mobilité se faisant le lien transversal. » (Jolivet, 2007, p. 2). Une parenthèse méthodologique doit être ouverte ici. J'ai longuement hésité entre l'utilisation des termes de « migration trajectoires », m'inspirant notamment de Schapendonk *et al.* (2018), Schapendonk & Steel (2014) et Moret (2017) ; et les termes « projet migratoire » qui apparaîtront plus loin, me basant plutôt sur De Goucy (2013) et Ma Mung (2009). Tous deux offrent une approche dynamique permettant de rendre compte d'un processus en constante évolution, et tous deux se rejoignent sur l'ambiguïté d'une éventuelle « fin » de « trajectoire » ou de « projet ». Cependant, certaines raisons me font opter pour une approche plutôt que l'autre.

La première, et plus importante, est une raison méthodologique : la méthodologie utilisée pour ce travail me paraît incompatible avec la « trajectory approach » telle que décrite par Schapendonk *et al.* (2018). En effet, celle-ci « invites researchers to follow movers through time and space » (Schapendonk, Van Liempt, Schwarz, & Steel, 2018, p. 3), en faisant une démarche diachronique et diatopique. Mes données ayant été recueillies de manière synchronique en tant que discours situé dans le présent et portant sur le passé et le futur, je ne peux pas appliquer cette « trajectory approach ».

La deuxième raison est quant à elle de nature épistémologique. Étant donné la nature interprétative de ce travail ainsi que le type de données recueillies, il est plus adéquat d'utiliser la notion de « projet migratoire » ainsi que son aspect constructiviste (Ma Mung, 2009) dans mon interprétation du projet de mes participant-e-s et son évolution.

Pour terminer, je préciserai donc que si j'utilise le terme de « trajectoire », c'est uniquement dans le sens décrit plus haut, et en aucun cas dans une optique méthodologique de la « trajectory approach ».

Cette partie introductive s'achève ici. Maintenant que le contexte et l'objet d'étude ont été éclaircis, le chapitre suivant expliquera les choix et méthodes mis en pratiques pour capter l'expérience de la mobilité de mes interviewé-e-s qui est le centre de ce travail.

2. Méthodologie

Ce travail s'inscrit dans une démarche qualitative et interprétative, et ceci pour deux raisons. Premièrement, le questionnement sur lequel je me base nécessitait le recueil du récit, du discours des personnes auxquelles je m'intéressais. Une approche qualitative, par entretien semblait donc plus à même de capter le type de données recherchées. Elle me permettait de saisir la trajectoire de mes participant-e-s à travers leur subjectivité. Deuxièmement, une approche qualitative me semblait plus à même d'explorer profondément les différents cas de figure qui allaient se présenter : la formation d'un échantillon autour d'une catégorie émiqque allait offrir une relative hétérogénéité, qui était plus facilement explorable à travers un entretien relativement ouvert comme celui utilisé ici. La suite expliquera les autres choix qui ont été fait tout au long de ce travail. Il s'agit des méthodes effectivement utilisées. Les autres moyens ayant été envisagés puis abandonnés seront mentionnés en fin de partie dans le chapitre 2.4 intitulé « Défis méthodologiques ».

2.1. Échantillonnage et accès aux participant-e-s

Ce sous-chapitre présentera les différentes méthodes d'échantillonnage utilisées et leur mise en pratique ; les moyens d'accès aux participant-e-s ; et un tableau récapitulatif des personnes constituant l'échantillon.

2.1.1. Aspect théorique et choix de l'échantillon

Commençons par la collecte de données. Comme nous l'avons vu dans l'introduction, le terme « d'expatrié-e » qui a été utilisé tout au long de ce travail est relativement flou. Il était impossible de construire une catégorie sur la base du sens littéral (trop large), ou du sens commun (trop vague). Ensuite, l'utilisation d'une définition précise élaborée *a priori*, comme dans les exemples cités dans le domaine des *Human Resources Management* (Festing, Budhwar, Cascio, Dowling, & Scullion, 2013) a été envisagée. Un avantage aurait été l'inclusion d'un acteur non négligeable : l'entreprise. Mais cela me semblait induire un biais sélectif, en plus d'un accès difficile au terrain que j'expliquerai plus loin. En effet, cette catégorisation *a priori* orientait énormément mon échantillon, voire le limitait, et ceci

était contraire à ma volonté d'élargir notre compréhension de la mobilité des « expatrié-e-s » à travers une approche exploratoire. C'est pour cela que j'ai choisi d'utiliser ce terme pour me référer à une catégorie émique : ainsi, dans ma démarche, je n'ai pas tenté de définir ce qu'était un ou une expatrié-e, mais je me suis fié à la reconnaissance (ou non) de mes participant-e-s à ce terme en gardant sa définition ouverte. Mon intention était d'utiliser ce terme pour créer un « groupe d'échantillonnage » (Flick, 2006, p. 123) autour de cette reconnaissance. Cependant, pour générer ce groupe, j'ai dû dans un premier temps m'orienter vers un cas trouvé selon le critère du « convenience sampling » (Flick, 2006, p. 131), à cause d'un manque de réponses positives à mes démarches initiales : étant temporairement dans une impasse méthodologique, j'ai dû chercher en direction de « those cases that are the easiest to access » (Flick, 2006, p. 130). Plus de détails relatifs à cette difficulté suivront en fin de partie, mais ce premier cas m'a ensuite permis de développer mon groupe comme espéré. Il faut encore garder à l'esprit, concernant mon « groupe d'échantillonnage », que certaines personnes dans des situations similaires peuvent ne pas s'identifier comme « expatrié-e », ou inversement, et donc ne pas confondre une éventuelle catégorie d'analyse *a posteriori* avec une catégorie sociale.

Après avoir procédé à mes premiers entretiens, une réflexion en termes « d'échantillonnage théorique » (Glaser & Strauss, 1967, cités par Flick, 2006, p. 125) suggérait certains cas qui n'étaient pas présents dans mon « groupe d'échantillonnage ». « L'échantillonnage théorique » est un choix du ou de la chercheuse en matière de recueil de données. Ainsi, il ou elle choisira quel cas devrait être recueilli pour compléter la base de la matière déjà accumulée (Idem). Pour mon travail, il s'agissait principalement du ou de la conjoint-e des personnes interviewées en premier lieu. En effet, je n'ai pas pu obtenir un entretien avec les deux membres d'un même couple.

Concernant le « material sampling » des données, qui correspond au choix des cas à analyser (Flick, 2006), la sélection s'est faite en parallèle des différents moments du codage qui ont précédé l'analyse, et suivant la fragmentation des données qui avaient lieu. La décision d'explorer tous les entretiens viens aussi des variations des profils des interviewé-e-s, qui présentent tous des aspects différents. Le regroupement thématique transversal des différents textes et passages a ensuite permis une sélection du « presentational sampling », qui est la sélection de la matière présentée (Flick, 2006). Ces deux formes d'échantillonnages étaient principalement orientées par la qualité et la densité des passages, qui étaient ensuite sélectionnés comme citation.

2.1.2. Différents moyens d'accès aux participant-e-s

Sur la base de ce qui précède, il restait à trouver un moyen de contacter des personnes pour former un échantillon. Une des possibilités aurait été de passer par les entreprises. Dans cette optique, je pensais demander à l'entreprise de contacter ses employé-e-s et de transmettre ma demande. Ainsi, la démarche n'était pas trop intrusive, se faisait avec l'accord des parties, et de manière indirecte, garantissant ainsi l'anonymat des personnes contactées. Une tentative a été menée sans succès. Peut-être qu'une approche par questionnaire aurait été plus fructueuse, mais cela ne m'aurait pas permis de récolter les données recherchées. Je me suis alors tourné vers deux autres solutions. La première était la recherche et l'entrée en contact avec des associations ou d'autres formes collectives d'expatrié-e-s. Contacter des associations me semblait pertinent car certaines se revendiquent, parfois même dans leur appellation, comme représentatives d'une communauté des expatrié-e-s. J'aurais alors pu avoir accès à un nombre relativement important de personnes qui se reconnaissent dans ces associations, ainsi que leurs activités et services. J'ai notamment tenté de rejoindre des plateformes internationales en ligne, avec des groupements régionaux, et j'ai essayé de contacter des associations reconnues « d'expatrié-e-s » dans la zone géographique de ma recherche. Ces démarches ont été faites par courrier électronique, mais dans un premier temps sans succès. Les réponses ont été rares, et souvent négatives. La principale cause était la protection et la discrétion vis-à-vis des membres.

J'ai alors activé mon réseau personnel, et ceci est la deuxième solution mise en pratique. Par cet intermédiaire j'ai pu obtenir un premier entretien qui a orienté mon échantillon dans deux directions distinctes : d'un côté, par l'accès à un réseau de personnes et un effet « boule de neige » ; et de l'autre, par la découverte d'un « groupe » régional sur le réseau social en ligne *Facebook*. J'ai donc demandé à ma première intervenante de réfléchir si elle avait d'autres amis expatrié-e-s qui seraient susceptibles d'être intéressé-e-s à participer à mon travail, tentant ainsi d'activer son réseau. En parallèle, j'ai publié une requête sur la page *Facebook* susmentionnée en précisant mon identité, la nature de mon travail, le cadre institutionnel dans lequel il s'inscrivait, et les personnes que je souhaitais rencontrer. J'ai alors pu atteindre neuf personnes avec qui j'ai procédé à un entretien.

2.1.3. Présentation des participant-e-s

Mon échantillon est donc divisé en deux d'un point de vue méthodologique. Trois personnes ont été contactées par l'intermédiaire de mon propre réseau puis par effet « boule de neige », et six autres ont répondu à l'annonce faite sur le groupe en ligne. Six femmes et trois hommes ont été interviewés.

Le tableau suivant récapitule les informations socio-économiques de mes participant-e-s ainsi que leur appartenance à l'un ou l'autre cas de figure présenté ci-dessus.

Tableau récapitulatif du groupe d'échantillonnage

Contacté par Facebook

	Âge	Niveau de formation et emploi	Situation familiale	Niveau de formations des parents	Premier pays de résidence	Autres pays visités (dans l'ordre chronologique ; excepté tourisme)
Pavel	43 ans	Degré universitaire	Marié, sans enfants	Père : degré universitaire Mère : N/A	Pologne	Allemagne, États-Unis, Biélorussie, Royaume-Uni
Jade	30 ans	Degré universitaire	Mariée, sans enfants	N/A	Malaisie	Singapour, Suisse
Marie	32 ans	Degré universitaire	Célibataire	N/A	France	Italie, Suisse
Sara	22 ans	Degré universitaire	Célibataire	Degré universitaire pour les deux	Chypre	Royaume-Uni, Écosse, Suisse
Katia	39 ans	Degré universitaire	Mariée, avec un enfant	Degré universitaire pour les deux	Norvège	Suisse
Lara	29 ans	Degré universitaire	En couple, sans enfants	Degré universitaire pour les deux	Belgique	États-Unis, Autriche, Suisse

Contacté par mon réseau de connaissances

	Âge	Niveau de formation et emploi	Situation familiale	Niveau de formations des parents	Premier pays de résidence	Autres pays visités (dans l'ordre chronologique ; excepté tourisme)
Nadia	32 ans	Degré universitaire	Célibataire	Degré universitaire pour les deux	Pologne	France, Royaume-Uni, Suisse
Carlos	34 ans	Aucun	Célibataire	Degré universitaire pour les deux	Brésil	États-Unis, Irlande, Espagne, Royaume-Uni, Norvège, Italie, Suisse
Antonio	39 ans	Degré universitaire	Marié, avec deux enfants	Père : degré universitaire Mère : école élémentaire	Brésil	Italie, Suisse

2.2. Méthode par entretien

The fact that asking somebody else is a common way of obtaining knowledge about something is the reason for the unbroken relevance of “interviewing”.

(Witzel & Reiter, 2012, p. 1))

Après être entré en contact avec mes participant-e-s, il fallait encore choisir un type d'entretien correspondant aux objectifs de ce travail. C'est l'approche de la « problem-centered interview » (PCI) (Witzel & Reiter, 2012) qui m'a semblée la plus intéressante dans mon cas. J'expliquerai ici ce choix de manière plus détaillée.

2.2.1. L'entretien centré sur un problème

Cette approche de l'entretien m'a semblé justifiée pour plusieurs raisons. Si l'on retourne à l'ouvrage, les auteurs nous disent que « the main purpose of problem centering is the facilitation of a conversation structure that helps to uncover the actual perspectives of individuals on a particular problem in a systematic and dialogical way » (Witzel & Reiter, 2012, p. 24). Ainsi, ce type d'entretien me permettait de répondre au questionnement de mon travail sur l'expérience de mobilité des expatrié-e-s à travers leur perspective. De plus, en ouvrant mon entretien à une temporalité du récit relativement grande, invitant les participant-e-s à développer sur leur vie en entier, me permettait de « better understand the circumstances on which their behaviour and action depends, and in order to improve the interpretation of their orientations, purposes and intentions. » (Witzel & Reiter, 2012, p. 24). Nous revenons ici à la notion de trajectoire, en tant qu'interprétation par mes interviewé-e-s d'une longue période de leur vie. Les points forts de cette approche étaient tout d'abord l'aspect co-constructif de l'entretien, le fait d'amener la personne à s'exprimer selon son propre schéma de pensée et en dialogue avec le ou la chercheur ou chercheuse sans se limiter à un simple rôle de répondant-e. Cela évitait aussi de tomber dans une simple vérification d'hypothèses en orientant les réponses des participant-e-s par des questions trop fermées. Ensuite, cela permettait la reconstruction du problème par les interviewé-e-s, ici leur trajectoire et la place de la mobilité.

Pour les aider à développer et les inviter à réfléchir, j'ai aussi utilisé des supports dans la situation d'entretien (grille d'entretien et support graphique). De plus, l'objectif étant d'amener les personnes à s'exprimer et à reconstruire un discours sur leur mobilité, ce type d'entretien permettait de revenir sur une période de temps relativement étendue et sans que le discours soit dépendant d'une

structuration temporelle linéaire. La flexibilité était de mise afin de laisser libre cours à la structuration dialogique de l'entretien.

Suivant le schéma de Witzel et Ritter, le déroulement de l'entretien s'est fait en deux parties : d'abord en amont, par la construction d'une « prior knowledge » basée sur ma propre conception de la problématique, une revue de la littérature, et en incorporant de nouveaux éléments au fil des entretiens ; puis en aval, par la confrontation de cette « prior knowledge » avec la « practical knowledge » des participant-e-s (Witzel & Reiter, 2012, p. 18). En d'autres termes, de mettre en dialogue ma conceptualisation de l'objet de recherche avec l'expérience et la connaissance « de tous les jours » de mes intervenant-e-s (Witzel & Reiter, 2012).

2.2.2. Supports et situations d'entretiens

Pour aider au développement du dialogue durant la situation d'entretien, plusieurs moyens ont été utilisés. En premier lieu, la grille d'entretien. Celle-ci était construite selon deux orientations : premièrement une question d'ouverture ; et deuxièmement une grille à proprement parler regroupant les différents points retenus durant la phase de préparation de la « prior knowledge ». La question d'ouverture s'orientait vers l'expérience de la mobilité dans la vie de la personne, au sens large. Ainsi, dans un premier temps, elle était invitée à intégrer à son récit tout ce qui l'avait amenée à sa situation actuelle, comprenant les étapes précédentes de sa trajectoire et tous les éléments lui semblant en lien avec son expérience de la mobilité. Et dans un deuxième temps, traitant de l'expérience de la mobilité, d'autres questions complémentaires étaient ordonnées selon quatre axes : la capacité et les moyens permettant l'(im)mobilité ; les éléments de l'(im)mobilité perçus comme subis ou contraignant ; l'utilisation et l'adaptation d'une situation d'(im)mobilité ; et finalement l'intégration de l'(im)mobilité dans un discours sur soi, sur sa trajectoire et sur les aspects motivationnel et intentionnel. La grille était complétée durant et après les entretiens. Celle-ci est disponible dans les annexes.

Deuxièmement, des cartes du monde servaient de support graphique au récit. Le but était, d'une part, de pouvoir faire ressortir certains aspects du discours par la représentation visuelle de la mobilité ; et d'autre part, de servir de moyen de distraction à une situation de face à face trop formelle. La fonction de *stimuli* de ces supports dans la situation d'entretien a été utile : j'invitais les participant-e-s à retracer et commenter leurs différents voyages. Cela prenait souvent la forme d'une numérotation qui facilitait l'étape de « reconstruction biographique » (Witzel & Reiter, 2012) dont je parlerai plus loin. Des exemples sont consultables dans les annexes.

Enfin, un troisième support a été une échelle temporelle. Le but était de permettre à la personne de reconstruire sa trajectoire par étape temporelle, en parallèle de la reconstruction d'étapes géographiques suggérées par les cartes. Cependant, l'utilisation de ce dernier support n'ayant pas toujours été concluante, je l'ai finalement abandonnée. Comme le récit n'était pas toujours structuré selon un ordre temporel ou parfois flou, il était plus laborieux qu'utile d'utiliser cette échelle de temps.

Pour le déroulement de l'entretien, je me suis inspiré et ai généralement suivi le processus proposé par la PCI, à savoir : une introduction comprenant les éléments de confidentialité et d'utilisation des données, de participation volontaire, et d'accord quant à l'enregistrement audio ; puis un « échauffement », visant à sortir d'une situation formelle en présentant ma recherche et les différents supports de la situation d'entretien ; ensuite une « question d'ouverture » invitant l'interviewé-e à développer de manière ouverte sur le problème proposé ; et finalement des « follow-up questions » permettant de revenir sur les points énoncés ou les questions étant restées sans réponses (Witzel & Reiter, 2012).

Concernant la situation d'entretien, les cadres ont été relativement variés selon les possibilités : bureau privé, locaux de l'université ou lieux publics. Le but étant de trouver un endroit où la personne se trouvait à l'aise, qui limitait l'aspect formel de la situation tout en garantissant une certaine discrétion et une qualité d'enregistrement. Les personnes ont été rencontrées une seule fois, à l'exception de Katia et Sara. Une première rencontre avec Katia avait eu lieu pour expliquer plus en détail mon projet avant de conclure à un entretien. Pour Sara, j'avais jugé une deuxième entrevue nécessaire pour compléter les données de notre premier entretien. Un second contact avec Jade a aussi été tenté pour les mêmes raisons, mais malheureusement sans succès.

Les entretiens étaient conduits majoritairement en anglais, faute d'autres langues partagées, et enregistrés pour permettre un maximum d'attention à l'échange avec les participant-e-s. Un seul entretien a été mené en français. Finalement, les schémas dessinés sur les cartes étaient scannés pour être conservés.

2.3. Méthode et outils d'analyse

Mon analyse a été menée en quatre étapes après la récolte des données : tout d'abord la retranscription, qui fournit le texte à étudier ; puis une analyse globale ; ensuite une analyse verticale de chaque entretien suivant un codage théorique ; et finalement une analyse transversale entre les entretiens.

2.3.1. Choix théorique de la méthode

L'utilisation de la « problem-centered interview » comme méthode d'entretien a fortement orienté mes outils d'analyses. Les auteurs préconisent l'utilisation d'une démarche d'analyse suivant la « grounded theory » : "The practical introduction to Grounded Theory by Strauss and Corbin (1990) can be used as a general guide to the analysis of PCIs." (Witzel & Reiter, 2012, p. 101). Je me suis donc également inspiré de cette démarche, parfois me référant à d'autres ouvrages méthodologiques (Charmaz, 2006 ; Flick, 2006). Enfin, l'utilisation de ce processus d'abstraction itératif entre données et littérature était plus adéquat à mon échantillon qu'un codage thématique par exemple.

2.3.2. Déroulement et mise en pratique

J'ai tout d'abord commencé par une analyse globale, afin d'obtenir "an overview of the thematic range of the text" (Flick, 2006, p. 315). Dans ce premier temps, j'ai annoté le texte des différents entretiens, en mettant de côté les premières idées d'interprétations et les passages intéressants. Ceci m'a permis une première réflexion quant au contenu, ainsi qu'aux lacunes de mon échantillon par exemple, et les cas utiles pour compléter un échantillonnage théorique. Toutes pistes ou réflexions étaient notées à part pour être relues et pour compléter mon travail au moment de l'analyse à proprement parlé.

Sur cette base, j'ai ensuite procédé selon les auteurs (Witzel & Reiter, 2012, p. 102) de la « problem-centered interview » en commençant par un « basic coding ». Dans cette première étape, il était question de coder chaque entretien selon trois moyens. Premièrement, construire des « key categories from the interview guide » (Idem) : ainsi les axes et orientations de mon guide d'entretien permettaient déjà un certain niveau de codes, basé sur ma « prior knowledge ». Il s'agissait principalement des cas où ma « prior knowledge » et la « practical knowledge » du ou de la répondant-e entraient en dialogue. Le second moyen se basait sur les codes « in-vivo ». Ceux-ci ont plusieurs avantages. Non seulement ils reprennent les termes des interviewé-e-s, conservant une certaine proximité avec le texte, mais ils permettent d'orienter la réflexion du ou de la chercheur-se en des termes nouveaux. Aussi, ils correspondent souvent à des expressions intuitives qui véhiculent plus de sens que le code que pourrait trouver le ou la chercheur-se. Le troisième et dernier moyen de cette première étape était les premières interprétations avec un codage interprétatif du texte sur une phrase, un paragraphe ou même un passage.

Ceci fait pour chaque entretien, la deuxième étape, la « vertical analysis » (Idem), permettait une reconstruction longitudinale des entretiens de manière individuelle. Il s'agit tout d'abord de la description et de la reconstruction chronologique de la biographie du ou de la répondant-e. L'objectif

de la description consiste à se familiariser avec le cas et de souligner les principaux points thématiques. Le but de la reconstruction biographique est quant à elle de permettre la conservation et l'illustration du contexte des actions et leur progression (Witzel & Reiter, 2012, p. 106). Sur cette base, une « biography-oriented » et une « topic-oriented analysis » étaient appliquées pour identifier les thèmes clés de chaque entretien. Finalement, ces premières interprétations et analyses devaient être « validées » (Witzel & Reiter, 2012, p. 108). Ceci principalement par la reconstruction préalable du cas, et l'ancrage de l'interprétation dans cet ensemble. Un deuxième moyen de vérification est suggéré par les auteurs. Il s'agit du croisement d'opinion sur l'interprétation du texte (Idem). Ceci est absent dans le processus d'analyse, car mon interprétation reste la principale lentille d'observation dans ce travail.

La dernière étape de « l'horizontal analysis » consiste en une interprétation et une analyse transversale des différents textes générés par les interviews. J'ai donc mis en perspective les différents entretiens ainsi que les thématiques qu'ils contenaient. L'ultime étape était alors une synthèse des différents éléments surgissant des données ainsi qu'une comparaison des entretiens.

Ces trois étapes donnent chacune lieu à un moment interprétatif, à des échelles et perspectives différentes. Dans la première, il s'agit d'une échelle qu'on pourrait qualifier de « micro » : l'interprétation est située dans différentes parties du texte mais de manière indépendante. Dans la seconde, les interprétations « micro » sont réagencées et mises en perspective les unes avec les autres ainsi qu'avec le texte en entier : c'est la deuxième échelle d'interprétation, qu'on pourrait qualifier de « méso ». Enfin, dans la troisième étape, les niveaux « micro » et « méso » de chaque texte sont mis en perspective et comparés, donnant lieu à la dernière échelle d'interprétation, « macro ». Ces trois moments d'interprétations permettent, par leur recroisements multiples, la validation de l'interprétation ainsi que la base d'un développement interprétatif conceptuel.

Voici globalement la démarche suivie dans ce travail pour la fragmentation des textes et l'analyse des données. Bien entendu toutes les démarches méthodologiques présentées jusqu'ici ne sont pas allées sans contretemps, problèmes ou même impossibilité d'application. Le chapitre suivant présentera certains points faisant défaut au présent travail.

2.4. Défis méthodologiques

Plusieurs éléments ont minoré ce travail. Premièrement, malgré la compétence de mes interlocuteurs et interlocutrices et moi-même, l'expression dans une langue étrangère peut parfois limiter le contenu véhiculé, autant à l'émission qu'à la réception. Si la compréhension mutuelle a très rarement fait

défaut, il est fort possible que certains éléments aient été oubliés ou auraient pu être approfondis si la capacité à les verbaliser avait été meilleure. Un autre point concernant la transcription est l'attention requise lors de l'utilisation de supports graphiques comme les cartes. Leur rôle dans l'interaction avec les interviewé-e-s demandait un travail rapide des données enregistrées, car les intervenant-e-s utilisaient parfois la carte de manière visuelle et cela n'était pas enregistré. Cela aurait pu être compensé par un enregistrement vidéo de l'entretien, mais cette méthode me semblait plus contraignante pour les personnes interviewées et aurait pu mener à un plus haut taux de refus. Cela nécessitait aussi plus de ressources de ma part, que ce soit en moyens techniques ou simplement pour trouver un lieu adéquat. La rédaction de « postscript » (Witzel & Reiter, 2012), directement après l'entretien, m'ont paru suffisants à combler les informations visuelles non enregistrées.

Un second élément est l'accès aux participant-e-s. Comme déjà mentionné, il m'a été difficile de trouver des personnes volontaires pour ce travail. Le contact par l'intermédiaire d'institution était dépendant de la décision de celle-ci en tant que « gatekeeper », en plus d'un aspect impersonnel. La plupart des tentatives de contact par courrier électronique n'ont abouti à rien. Par exemple, une entreprise contactée n'a pas voulu entrer en matière, argumentant en faveur de la protection de ses employé-e-s. Un compromis avec cet acteur aurait été l'utilisation d'un questionnaire, mais cette méthode n'était plus conforme à ma démarche, notamment parce que j'aurais dû prévoir une catégorie d'analyse *a priori* à qui transmettre le formulaire au sein de l'entreprise. J'ai aussi tenté de rejoindre des plateformes en ligne de réseaux sociaux internationaux, spécialisés dans le domaine des expatriés (par leurs services et leurs partenaires). Cette approche n'a non plus abouti, alors que la démarche appliquée était similaire à celle utilisée sur la plateforme *Facebook*. De plus, la tentative de passer par le réseau des personnes rencontrées ne m'a pas offert beaucoup d'opportunités. Peut-être que ma position d'externe au sujet étudié m'a plus fait défaut que dans d'autres cas, notamment pour trouver les différents acteurs à contacter (clubs, associations, etc.). Et peut-être qu'une certaine discrétion pousse ceux-ci à faire profil bas.

L'aspect restreint de mon échantillon a donc des conséquences sur l'ensemble du travail : certains cas de figure auraient été très intéressants et complémentaires avec les profils déjà disponibles. Sur le point exploratoire que ce travail voulait atteindre, il y a là une lacune au sens où il aurait fallu pouvoir procéder à un « échantillonnage théorique » (Flick, 2006) afin de compléter ma recherche. Notamment la possibilité d'avoir les deux membres d'un même couple, ce qui n'a pas été le cas. Ceci aurait pu permettre d'inclure certains aspects qui me semblent importants, notamment la négociation de la

migration dans le couple ainsi que le choix et la redistribution des rôles au sein de la famille. Ces aspects seront abordés mais malheureusement d'un point de vue unilatéral.

2.5. Éthique et confidentialité

Toute démarche scientifique comprend un questionnement éthique. Qu'il s'agisse du fruit de la recherche et de ses conséquences, ou des effets en tous genres pour les participant-e-s, certaines questions doivent être abordées et explicitées. Ce chapitre s'attardera sur les principaux points de ce travail nécessitant une réflexion de ce type, ainsi que certaines situations survenues.

2.5.1. Protection des interviewé-e-s

La confidentialité de mes données et l'anonymat des participant-e-s ont été protégés de plusieurs manières et selon l'un ou l'autre moyen de contact mentionné plus haut. Pendant la phase d'échantillonnage et pour les personnes contactées par l'intermédiaire de mon propre réseau social, j'ai procédé ainsi : j'ai demandé au sein de ce réseau si certaines personnes connaissaient (et implicitement, catégorisaient) des expatrié-e-s. La même question était alors posée aux répondant-e-s, pour essayer de lancer un effet « boule de neige ». Lors de cette démarche, la demande de participation se faisait donc entre un intermédiaire et la personne concernée, sans contact direct entre moi et cette dernière. Ceci permettait d'éviter un contact intrusif de ma part et de maintenir l'anonymat tant que la personne concernée n'avait pas donné son accord volontaire pour entrer en contact avec moi. Une fois le consentement de la personne obtenu, un échange de messages venait présenter brièvement la recherche et préciser les modalités de l'entretien, principalement les aspects de confidentialité, d'accès aux données par des tiers, d'anonymat, d'enregistrement et de participation volontaire.

Pour les personnes contactées par l'intermédiaire de *Facebook*, j'ai tout d'abord demandé l'accès au groupe, qui était restreint, en me présentant et en présentant mon travail et ma démarche. Les administrateurs du groupe ont validé ma demande, et j'ai ensuite pu publier directement sur le groupe. Pour les personnes qui ne seraient pas familières avec ce réseau social, il est possible de publier un message dans un groupe de contact. Le message sera visible par tous sans être forcément adressé personnellement. Ma publication était la suivante : *“Hi everyone ! I'm a student and I'm looking for expats interested in sharing their experience for a research project ! If you are curious, or interested, and not shy contact me by PM. You'll get a free drink or I can help you for whatever you want. See you”*

Cette entrée en matière a suscité plusieurs réponses positives. Une fois qu'une personne m'avait contacté, je lui présentais en détail l'objet de ma recherche ainsi que les modalités de l'entretien déjà mentionnées. Cette première interaction se faisait toujours par l'intermédiaire de *Facebook*.

Ainsi, pour les deux cas de figure de mon échantillonnage, j'ai évité un contact direct et sans préliminaire qui aurait été intrusif et qui aurait éventuellement influencé la participation volontaire : l'aspect plus personnel du contact par mon réseau aurait pu forcer la main des personnes directement contactées. Une fois l'entretien négocié, je rappelais encore à mes participant-e-s les garanties de confidentialité et d'anonymat. Puis lors de la retranscription des données, les prénoms ont été modifiés et les noms des lieux de vie et des différents acteurs retirés.

2.5.2. Questions éthiques

Certains points dans la relation entre mes participant-e-s et moi ont nécessité une réflexion éthique, principalement par mon double rôle dans ce cas de chercheur et parfois d'intermédiaire avec le cadre de vie. Pour les entretiens, je précisais à chacun de mes participant-e-s la possibilité de ne pas répondre aux questions qu'ils et elles auraient jugées inadéquates et la possibilité de se rétracter de ma démarche à n'importe quel moment. Les données recueillies ont été enregistrées sur deux supports physiques privés et non sur des serveurs de stockage en ligne.

Toujours en rapport avec les données, la retranscription posait une question qu'on oublie parfois. Le déroulement des entretiens en anglais, parfois pas toujours maîtrisé, demandait de retravailler ce que disaient mes intervenant-e-s. Cela pose une question éthique dans la mesure où la retranscription est déjà une interprétation des données initiales. Je devais donc parfois choisir entre la conservation de la forme initiale ou une forme retravaillée permettant une compréhension hors contexte. S'il est plus aisé de comprendre et s'exprimer dans sa langue maternelle, ceci est plus ardu dans le cas d'une langue apprise. De manière générale, j'ai choisi de corriger les erreurs dans la mesure où le contexte ne permettait pas de doute et de fausses interprétations. Lorsqu'un doute subsistait, j'ai laissé le texte dans l'état énoncé par le locuteur si le sens restait compréhensible. Si en revanche le sens devenait ambigu, je signalais le passage dans le texte et il n'était alors pas utilisé dans l'analyse. Pour les mêmes raisons, je n'ai pas décidé de traduire le texte en français. Cela aurait rajouté un niveau d'interprétation et m'aurait éloigné d'un pas supplémentaire de la matière initiale.

Comme aucune publication n'est prévue, je devrai demander à mes interviewé-e-s de réaffirmer leur accord concernant la disposition des données dans le cas où ce travail serait diffusé en-dehors du cadre

académique de rédaction et d'évaluation. Mais un ultime remerciement suivra la fin de ce travail, et sera l'occasion de proposer un retour aux personnes intéressées sous forme de résumé.

Une situation mérite peut-être d'être mentionnée ici. Une personne m'a demandé pendant l'entretien de l'aide (sous forme de recherche d'informations principalement) concernant sa recherche de logement et d'emplois, à laquelle j'ai tenté de répondre dans la mesure de mes moyens. Une relation « donnant-donnant » me semblait juste et sans incidence négative, vu la nature de l'aide qui m'était demandée et l'apport que la personne m'avait fourni. Les attentes de la personne étant faibles, je ne pense pas avoir porté préjudice ni à elle, ni à ce travail par cet aspect extra professionnel.

3. Analyse

Le fil rouge de cette partie analytique sera celui de la migration. Après avoir présenté trois exemples de trajectoires dans leur ensemble, je m'attarderai tout d'abord sur les profils de mes participant-e-s à travers le concept de « capital » (Bourdieu, 1986). L'auteur définit plusieurs formes de « capitaux » : économique, social et culturel. La dernière forme est subdivisée en trois « états » : incorporé, institutionnalisé et objectivé (Idem). Cette approche permet une analyse dense et j'utiliserai la notion de « mobility capital » (Moret, 2017) pour compléter la panoplie bourdieusienne. Cette notion de « capital » a été élaboré dans un cadre national et son utilisation dans une perspective transnational demandera quelques ajustements (Weiss, 2005), que j'irai chercher dans des études de cas comme celle de Nowicka (2013) et Erel (2010). Ainsi, je développerai le contexte de départ spatial et social de mes participant-e-s et en ferai une analyse en termes de « capitaux ». Sur cette base, je mettrai en lumière comment un « projet migratoire » (De Goucy, 2013) et un « monde migratoire » (Ma Mung, 2009) sont élaborés. Le quatrième point sera celui de la mobilisation des « capitaux » et réseaux pour la mise en mouvement à proprement parlé. Puis viendra une analyse du contexte d'arrivée, avec une réévaluation des différents « capitaux » des acteurs et actrices après déplacement. Il va sans dire que j'utilise ici les notions de contexte de « départ » ou « d'arrivée » de manière à situer un changement d'état. En aucun cas je signifie une « fin » lorsque j'utilise le terme « d'arrivée », mais je renvoie plutôt à l'arrivée dans un nouvel espace transitoire. Le dernier point concernera l'analyse de la réflexivité des participant-e-s sur leurs expériences, et comment ils et elles l'inscrivent dans un discours sur leur trajectoire.

3.1. Trajectoires divergentes

Pour débiter ce chapitre analytique, j'aimerais présenter trois parcours rencontrés durant mes entretiens. Cette présentation possède un double objectif. Tout d'abord, illustrer les variations et nuances qui existent entre mes différents cas. Cela résulte de certains points déjà abordés dans la partie méthodologique et relatifs aux variations dans l'échantillon. Ensuite, ces récits diachroniques doivent permettre aux lectrices et lecteurs de comprendre le parcours des participant-e-s comme trajectoire, c'est-à-dire comme processus d'(im)mobilité évoluant dans le temps mais aussi comme récit subjectif de ce processus (Schapendonk & Steel, 2014 ; Schapendonk, 2018). Cependant, comme ces différentes histoires sont rapportées ici sur la base des entretiens et du discours fournis par les

intervenant-e-s de manière ponctuelle, l'analyse transversale et thématique qui suivra doit être considérée comme synchronique.

*“I’m ready to go. If there is another job that’s paid better and interesting,
I’m ready to pack my things within a month and be somewhere else.
I’m not growing roots here.”*

Pavel a 43 ans et raconte être né et avoir passé son enfance en Pologne, comme son mari. Depuis une vingtaine d'années, ils partagent leur vie. D'après lui, sa vie de mouvement a commencé très tôt car depuis ses 16 ans il voyage hors de la Pologne. Il décrit ses premiers déplacements en lien avec le métier de son père, celui-ci étant souvent en déplacement professionnel en Europe. Il raconte donc avoir passé plusieurs périodes de sa scolarité hors de la Pologne. Cette scolarité, il la terminera aux États-Unis à l'âge de 18 ans, après deux années passées là-bas. Il retourne alors en Pologne, où il veut débiter son université. Il passe d'abord six mois avec son père qui travaille à ce moment-là en Biélorussie avant de commencer son parcours universitaire qu'il termine à Varsovie. En parallèle de ses études, il enseigne l'anglais. Cela lui permet de subvenir à ses besoins car c'est de « l'argent facile » comme il dit. Un poste de doctorat lui est alors proposé et il accepte. Mais il ne pourra pas terminer sa recherche : son mari obtient un travail à Londres et il raconte comment son couple a décidé à ce moment-là que ce poste leur sera plus profitable sur le long terme. Pavel abandonne donc son projet académique car il pense qu'il ne pourra pas mener ce travail à distance. Il dit ne pas trouver cela trop grave car finalement il considère qu'il n'en a pas besoin. Pour lui, le couple suit l'emploi de son mari et il considère comme sa tâche de le soutenir. D'abord en Angleterre, où ils vivront pendant une douzaine d'années. Durant cette période, il complète une formation de coach personnel : de son point de vue, il pense pouvoir plus facilement mettre en pratique cette formation que son profil académique, qui d'après lui demanderait une certaine stabilité dans la résidence. Il explique que ces douze années sont aussi le moment où son mari construit ce que Pavel considère comme un profil professionnel très spécifique dans le domaine du management et qui, selon lui, le rend convoité par de grande entreprise. Puis, répondant à une offre d'une multinationale, tous deux « suivent le travail » comme Pavel le dit, et quittent Londres pour venir s'installer en Suisse à proximité du nouveau lieu de travail de son mari. Pavel trouve que le déménagement est simple, l'entreprise s'occupe de tout. C'est ce qu'il attend, car d'après lui cela dépend du poste que l'on occupe dans une compagnie. Cela fait une année qu'ils habitent là et Pavel continue ce qu'il appelle son travail de soutien, tout en étant prêt à suivre un nouveau poste qui pourrait intéresser son mari et lui.

Ces multiples voyages lui ont appris ce qu'il nomme la « flexibilité ». Comme il le dit, il n'a « plus sa propre culture » après autant de voyages. Il qualifie cette flexibilité par un certain recul vis-à-vis des événements et des milieux de vie qu'il traverse. Il pense que cet enseignement lui permet de ne pas se préoccuper des « petites choses ». Pavel trouve que ce serait contre-productif car dans le type de vie qu'il mène, rien n'est vraiment permanent. Et si un endroit ne lui plait pas, il peut se « cocooner » comme il dit, pour s'éviter certains désagréments. Mais cela ne veut pas dire vivre isolé du reste du monde : à chaque endroit qu'il traverse, Pavel trouve important de s'imprégner de la vie locale, et pour lui la compagnie d'autres personnes expatriées n'est pas intéressante car il considère qu'ils ne font pas partie de la vie locale qu'il recherche. Même s'il pense avoir quelques difficultés à vivre aux États-Unis ou en Asie, il dit être prêt à suivre le travail de son mari. Il considère son futur ouvert pour les vingt prochaines années, selon les opportunités qui s'offrent à son mari. Il apprécie les choses tant qu'elles sont là mais ne s'y attache pas. D'après lui, ce serait inutile de s'en plaindre. Il raconte que la seule chose qui doit toujours demeurer est leur couple. En attendant, Pavel dit profiter de la centralité de la Suisse pour visiter les pays avoisinants autant qu'il le peut, avant un éventuel départ. Mais s'il dit penser que son futur proche est indécis, il aimerait pouvoir prendre sa retraite avec son mari à Berlin, ville qu'il appelle son « deuxième chez-soi » et où il dit déjà savoir dans quelle rue ils achèteront leur appartement.

*“At the time, I was 25. And my plan was still :
I want to leave ; I want to explore ; I want to live in different places.”*

Carlos a 34 ans et vit en suisse depuis sept années maintenant. Et s'il est arrivé jusqu'en Europe aujourd'hui, c'est parce que cela a toujours été ce qu'il dit être son projet. Carlos est brésilien : c'est là qu'il raconte être né et avoir vécu jusqu'à ses 22 ans. Il dit avoir suivi des cours d'anglais privé à partir de 6 ans, à tel point que dix ans plus tard il devient lui-même enseignant dans des entreprises. Étant captivé par ce travail, il abandonne ses études en littérature classique et se focalise sur les cours d'anglais dont il fait son activité : comme il le dit, l'anglais étant très peu répandu, le travail ne manque pas et il dit être très bien payé. Il raconte avoir profité d'économiser en prévision de son projet de vie à l'étranger. À 22 ans, il décide avec son épouse de quitter le Brésil. Plusieurs de leurs amis ont déjà fait le pas, et selon lui cela l'a aussi poussé à tenter de réaliser son projet. Carlos raconte que son objectif était une université en Écosse : il aime ce qu'il appelle les cultures anglophones et aimerait passer un moment de sa vie là-bas. Cependant, le coût des études pour lui qui n'a pas de passeport européen est, selon lui, hors d'atteinte. Il adapte son projet, décide de s'installer en Irlande le temps

de réunir les fonds ou d'obtenir la nationalité italienne, à laquelle il peut accéder car ses grands-parents sont originaires d'Italie. Le couple s'installe donc, et Carlos dit avoir repris son activité d'enseignant en entreprise et de traduction en anglais. Il raconte qu'à ce moment-là, il comptait sur le passeport allemand de son épouse pour obtenir un permis de résidence permanent après trois mois. Cependant, les autorités irlandaises n'accèdent pas à sa demande, à tort d'après lui, et une année et demie après leur arrivée, le couple doit quitter l'Irlande. Par le biais d'un cousin de son épouse, ils atterrissent à Barcelone. Pour lui, il considère cela comme une étape temporaire, le temps de trouver une solution à ce qu'il dit être ses problèmes de passeport. Il trouve un travail dans un centre d'appel. Cependant, il raconte que la vie continuant son chemin, le projet universitaire s'évapore peu à peu mais pas sa volonté de retourner dans le nord de l'Europe, qu'il dit affectionner le plus. Il décrit ensuite comment, par l'intermédiaire d'amis rencontrés sur des jeux en ligne, il réussit à trouver un logement pour lui et son épouse en Angleterre malgré la question ambiguë de son passeport. Le couple quitte donc Barcelone après à nouveau une année et demie, et arrive à résider en Angleterre grâce, comme il le soulève, au permis obtenu en Espagne. Là, il trouve un emploi dans une compagnie qui prépare la création d'un site de luxe au Brésil. Il dit avoir été engagé en tant que consultant et intermédiaire. Mais en 2008, la crise économique lui fait perdre son emploi et comme il trouve le contexte maussade en Europe, lui et son épouse retournent au Brésil, contre sa volonté comme il le précise. Mais il ne veut pas rester. Il trouve de l'emploi à nouveau dans l'enseignement de l'anglais et prépare son retour en Europe. Il raconte que son épouse préférant rester, ils se séparent. Pour revenir en Europe, Carlos dit avoir réactivé le même réseau d'amis en ligne pour trouver un point de chute : canapé, chambre, il est prêt à louer le peu qu'on lui offre. Il raconte qu'une amie l'héberge alors en Suède. Carlos dit avoir eu une relation avec elle. Au moment où ils se quittent, le processus administratif pour l'obtention de sa citoyenneté italienne est terminé. Il se rend donc dans le nord de l'Italie, où il raconte avoir résidé dans une chambre avec cinq autres personnes. Le prix du logement est compris dans un forfait qu'il paie à une femme brésilienne vivant sur place pour l'aide qu'elle fournit avec les autorités. Il soulève alors qu'une coïncidence fait qu'un ami du Brésil, qui a suivi le même parcours pour la citoyenneté italienne, le contacte et est de passage en Italie. Carlos, qui pensait rester et travailler un moment en Italie, suit alors le conseil de son ami : il quitte ce que son ami considère un marché du travail pauvre en opportunités et le rejoint en Suisse romande. Il trouve rapidement un travail, d'après lui grâce aux différentes langues qu'il maîtrise, et s'installe. Il dit se plaire ici, l'endroit correspond à son projet de vie à l'étranger pour le moment et il ne pense pas bouger avant une dizaine d'année au plus tôt. Il envisage de peut-être prendre la nationalité suisse qui lui sera bientôt accessible. En attendant, il vote, paie ses impôts et se voit comme une partie de son pays de résidence ; même s'il précise qu'il apprécie retrouver la compagnie d'internationaux dans la même situation que lui dans son *pub* habituel.

*« To be honest, when I came here and followed him,
I felt a little bit... how can we say that... too much dependent on him. »*

Katia a 39 ans. Elle est originaire de Norvège, où elle raconte avoir rencontré son mari qui est italien. Fille d'un père avocat et d'une mère enseignante à l'université, elle exerce le métier de *designer*. Katia et son mari se sont rencontrés en Norvège il y a 6 ans et ont une petite fille pas encore en âge de scolarité. L'employeur de son mari étant dans une mauvaise passe, la famille décide d'essayer la vie à l'étranger et se prépare à quitter la Norvège. Ce qu'elle qualifie d'opportunité se dessine alors en Suisse. La transition se fait sans problème, le nouvel employeur de son époux arrange le déménagement, un logement temporaire et les aspects administratifs. L'entreprise fournit même une place au jardin d'enfant. Le couple, comme elle le soulève, ne rencontre donc pas trop de difficultés. Mais Katia dit avoir de la peine à renouer avec le monde professionnel : d'après elle, son mari est très pris par son travail et elle doit s'occuper de leur fille ; ensuite, elle pense que la formation qu'elle a ne lui permet pas de trouver un emploi dans la petite ville où ils sont établis. Selon elle, ils devraient déménager dans une plus grande agglomération. Mais elle pense cela relativement compliqué. Pour elle, il faudrait trouver un endroit où elle et son mari pourraient faire les trajets. Aussi, il faudrait trouver une place pour leur fille. Katia s'occupe donc du ménage et de leur fille, et dit garder un œil sur le marché local du travail. Elle pense éventuellement à suivre une nouvelle formation, mais elle se dit bloquée par la langue. Ne parlant pas français, elle y voit la raison de la peine qu'elle a à rencontrer de nouvelles personnes et à s'insérer dans le monde professionnel ou dans la vie associative en général. Mais cela fait déjà une année que la famille s'est installée. Elle précise avoir tout de même rencontré quelques personnes avec qui elle dit partager la même situation, notamment par les réseaux sociaux. Katia se trouve un peu limitée dans ses projets car le travail de son mari peut selon elle les appeler à se déplacer à nouveau et de manière imprévisible. Pour elle, il lui est difficile de prévoir les choses et elle trouve que la situation de son couple la rend dépendante de son mari. Elle confie que cela lui pèse un peu, après les « sacrifices », comme elle dit, qu'elle a consentis en quittant la Norvège. En attendant, elle raconte faire de son mieux pour épauler son mari à la maison avec leur fille, même si la situation est un peu tendue ces derniers temps. Le couple hésite à se séparer, mais Katia devrait trouver un logement à proximité pour garder la place de leur fille au jardin d'enfant. Ceci la limitant aussi dans sa recherche d'emploi.

Que faut-il voir dans ces trois récits ? Du début de leur trajectoire, à l'instant du discours, en passant par les futurs possibles, des fluctuations sont subies et envisagées par les acteurs et actrices. Sur la

base de certaines ressources, un projet est envisagé, seul ou à plusieurs. Une étape constitutive, d'un tout, est accomplie à travers différents espaces spatiaux et sociaux, par la mobilisation de différents « capitaux », parfois sous forme de réseaux : ceux-ci sont maintenus, construits et parfois perdus à travers l'espace. Ils évoluent parfois en relation avec un milieu institutionnel. Mais aussi, ces trois récits interrogent notre compréhension de ces personnes. Nous voyons dans ces récits des éléments très différents, une certaine hétérogénéité. Comme cela a été expliqué dans la partie méthodologique, une majorité de ceux-ci ont été contactés par l'application *Facebook*, à travers un message où je parlais explicitement « d'expats » mais sans définir ce à quoi je me référais à travers ce terme. À la suite de ces trois récits, ces quatre passages nous permettront de relativiser la diversité non seulement construite à travers mon travail mais aussi à travers leur discours.

“Yes, it's what I am. I have the permit C here. I'm a legal permanent resident of this country and I have a lot of swiss friends. I support Switzerland in football went to the match of Switzerland but I'm still not swiss. So yes, I see myself an expat. And I think I have the habits of expats as well: looking for a place like this place, where you find foreigners first. Because everyone is in the same situation. So, it's easier to make friends. So, I think those habits... I do. But now I feel more... not that I feel swiss, but I feel like I'm part of Switzerland now. A working part. I work, I pay my taxes, I vote, all of that. But I do still identify as an expat.” Carlos

“I feel like a foreigner living... We will apply for the swiss nationality because we met requirements. I know I will never be swiss. I can have the papers, I can be swiss on ID, on passport, but real swiss... because I lived 25 years in brazil. Mentality... ok, mentality you can even adapt. But when I speak, I speak with accent, so they know that I'm not swiss. But I'm doing this for my kids because they feel swiss, they were born here. I'm Brazilian, and brazil played football against Switzerland: I supported brazil and my kids supported Switzerland. So, they were born here, although they are not swiss yet, they feel swiss. I feel like a Brazilian, with Italian roots, living in Switzerland.” Antonio

“If you move like my husband, from Norway we moved here, he's not “expat” but he is “local”, it's different. If you come here as an expat, [the company] cover everything. But when you become local, in some parts, you have to manage by yourself. That is two different things.” Katia

“Well I noticed that you have a lot of international friends when you are here, and I hear that a lot of people that I know move to other places as well. Most of your friends are international. You only have a few swiss friends. [...] But mostly you live a bit in your own bubble, you go to certain places. Like, with my colleagues that are swiss, I go to different places and do different kind of activities than I do with my friends that are also from everywhere else in Europe.” Lara

Qu'est-ce donc qu'un ou une « expat » ? Il n'y a ici que quatre avis et ils sont pourtant tous différents : statut légal ? style de vie ? être dans un pays dont on n'est pas originaire ? se ressentir autre ? ne pas être tributaire de l'aide d'une entreprise internationale ? côtoyer des gens ayant un « transnational lifestyle » (Weiss, 2005) ? Autant de points qui se complètent, s'opposent dans ces discours. Mais cette diversité doit nous pousser à une inclusivité dans la compréhension du phénomène migratoire, et donc éviter des catégorisations et une opposition trop forte, voire artificielle, de ce qu'on pourrait appeler « classe-en-soi » et « classe-pour-soi » (Bourdieu, 1984). Ainsi, tous les aspects relevés dans ces quatre passages doivent nous rendre attentif à ne pas cloisonner un champ d'étude par mégarde, par exemple en employant de manière ciblée certains termes comme « mobilité » ou « migration ». Certains éléments que je développerai plus bas tentent de donner une piste sur la base de ce qu'il y a de commun dans mon échantillon : des « capitaux » spécifiques ; une reconnaissance autour de certains traits comme la langue ou une expérience ; etc.

La suite de cette partie analytique reprendra les différents facteurs présentés par les participant-e-s dans leurs récits, par une mise en perspective avec certains concepts théoriques. Il ne sera pas question de créer une typologie à travers ces différents aspects, mais de décrire le plus largement possible la variété de facteurs et de perspectives que mes acteurs et actrices peuvent avoir.

3.2. Capitaux de départ

J'aimerais revenir ici sur les profils de mes participant-e-s de manière plus approfondie que ce qui est sommairement présenté dans la partie méthodologique. Il s'agira ici de conceptualiser les spécificités de ces profils. Pour ce faire, je m'inspirerai principalement de la notion de « capital » et de celle de « classe », en me basant sur certains écrits de Bourdieu (respectivement 1986 et 1984 ; aussi 1979). Il s'agit d'établir les bases sur lesquelles mes interviewé-e-s peuvent s'appuyer au départ de leur trajectoire.

3.2.1. Le niveau de formation des parents comme trait de classe sociale ?

Si l'on observe le niveau de formation des parents de mes participant-e-s, on voit que dans plusieurs cas, au moins un des deux parents travaille dans l'enseignement ou la recherche au niveau universitaire. Et dans les autres cas, il s'agit souvent de métiers libéraux (p. ex. avocat, marchand d'art) nécessitant une formation universitaire. Bien entendu, il ne faut pas voir ici des statistiques, mais cette similitude pourrait suggérer une « classe » :

« Cette classe sur le papier a l'existence *théorique* qui est celle des théories : en tant que produit d'une classification explicative, tout à fait semblable à celle des zoologistes ou des botanistes, elle permet d'*expliquer* et de prévoir les pratiques et les propriétés des choses classées ; [...]. » (Bourdieu, 1984, p. 4)

Ainsi, en admettant qu'ils possèdent un niveau de formation similaire et une activité professionnelle similaire, il serait éventuellement possible de parler d'une classe dont mes participant-e-s seraient alors issu-e-s. Ceci sur la base d'un découpage similaire d'espaces sociaux (contextes) différents.

Cependant, pour valider cette suggestion, il faudrait accepter un postulat de base qui poserait que, dans des contextes différents et cloisonnés (qui sont les pays de résidences des parents), leur degré de formation et leurs professions offrent un même positionnement dans l'espace social dans lequel ils évoluent. Il faudrait, dans les termes de Bourdieu, être sûr de ma « connaissance de l'espace des positions » (1984, p. 4) pour des contextes probablement différents. Et pour cela, une étude comparative du niveau de formation des parents dans leur contexte respectif serait nécessaire, en plus d'une connaissance de leur trajectoire. Ceci ne serait pas très sensible à une approche transnationale qui met en relation ces différents contextes, et des données comparatives n'étant pas accessibles, il est difficile de dépasser le stade de suggestion concernant une « classe » des parents.

Malgré cette remarque, il faut tout de même noter que cette similitude du niveau de formation des parents, aura des conséquences directes sur le « capital culturel » de leurs enfants, mes participant-e-s. Nous l'avons vu dans les récits servant d'introduction à cette partie : chez Carlos (brésilien, 34 ans, chef de projet) par exemple, sa maîtrise de l'anglais, qui est une forme de « capital culturel incorporé », est une ressource qui oriente sa trajectoire à plusieurs reprises. En revanche, comme le fait remarquer Nowicka (2013), l'utilisation, la conservation et la conversion des différents « capitaux » dans des situations transnationales interagira avec d'autres variables propres à chacun ou chacune, comme le pays d'origine ou le genre par exemple (Nowicka, 2013). Certains « capitaux » seront plus facilement

mobiles entre deux pays que d'autres. Cela sera plus visible dans le sous-chapitre concernant les profils de mes participant-e-s.

3.2.2. Histoire migratoire héréditaire ?

Un autre point qu'on pourrait rapprocher de l'aspect héréditaire est celui des antécédents migratoires dans la famille de mes interviewé-e-s. Dans certains cas, les parents de ces derniers ont eux aussi vécu plusieurs périodes de mobilité et d'immobilité. Il serait prétentieux de tirer un lien de causalité entre la trajectoire migratoire des parents et la propension à la migration de leurs enfants, car il est difficile de délimiter à quel moment un déplacement influencera la trajectoire de la personne. Si l'on regarde comment cela interfère dans la vie de mes intervenant-e-s, plusieurs cas de figure se présentent. Pour Carlos et Antonio (brésilien, 39 ans, juriste pour une banque de négoce), cela s'ancre dans une histoire familiale relativement longue, remontant à leurs grands-parents ou arrière-grands-parents qui faisaient partie de flux migratoires provenant de l'Europe. Interpréter le « projet migratoire » de ces deux personnes, en plaçant une cause ayant sauté une ou deux générations semble difficilement défendable, en tout cas sur la base des données que je possède. On peut tout de même remarquer que cette histoire familiale a une incidence dans l'interprétation de la migration dans le contexte familial. Ainsi, la famille d'Antonio est d'abord en opposition à sa décision de partir car elle va à l'inverse de la migration opérée par la génération précédente.

"Actually, my parents, my family, it took many years for them to accept the fact that I left Brazil and emigrated." Antonio

Il faudrait développer cette situation de contre flux dans l'histoire familiale et le discours ainsi que les relations qui en découlent. Cela n'est cependant pas possible avec le seul cas d'Antonio.

Mais dans un rapport parent-enfant, il est probable que l'expérience des parents oriente l'enfant vers l'incorporation d'un « habitus transnational » (Nedelcu, 2010), en offrant dès son plus jeune âge des appartenances multiples avec des lieux distants physiquement mais déterritorialisés par exemple par des outils de communication (Nedelcu, 2010). Ainsi, les enfants incorporeraient dans leur représentation et leur perception des liens transnationaux. Toujours dans le cas d'Antonio, celui-ci voit déjà ses enfants évoluer dans différents espaces.

"I'm sure that my son, I have a son and a daughter, since they came from an international background, they will be willing to travel and discover the world. Not stay only in Switzerland. Switzerland is too small for them, in the sense that they know that Brazil is there. They want to travel. For sure. Maybe they will come back and realize that Switzerland

is the best country. But probably they will need to see other countries and realities to give value to Switzerland.” Antonio

Il peut ne s’agir que de projection d’un père sur le futur de ses enfants, mais l’introduction très tôt dans leur vie de ces différentes échelles spatiales et sociales et des liens transnationaux qui les relient, peut ensuite changer leur perception de la mobilité à travers différents espaces.

C’est ce que nous avons vu dans le récit de Pavel (polonais, 43 ans, coach personnel) qui, en raison du travail de son père, passe plusieurs périodes prolongées dans différents pays. Mais dans son récit, même si ces expériences l’influencent fortement, il ne les lie pas explicitement à une histoire migratoire familiale. Pour conclure, et comme déjà dit, une corrélation entre antécédents familiaux et perception de la migration n’est pas à exclure, mais la force du lien et sa causalité sont à manipuler avec précaution.

3.2.3. Formation, profils spécifiques et capitaux

Mes acteurs et actrices, avant même de penser à partir, peuvent compter sur des ressources que nous pourrions qualifier « d’héritées » (Bourdieu, 1979). Revenant ici aux différents « capitaux » que propose Bourdieu, on peut voir une transmission et une conversion de ceux-ci : le « capital » économique des parents, sera converti et transmis sous forme d’apprentissage à l’enfant, avec par exemple la possibilité pour ce dernier ou cette dernière d’accomplir une formation supérieure sans devoir se soucier de subvenir à ses besoins.

« En outre, et corrélativement, le temps pendant lequel un individu déterminé peut prolonger son entreprise d’acquisition dépend du temps pendant lequel sa famille peut lui assurer le temps libre, c’est-à-dire libéré de la nécessité économique, qui est la condition de l’accumulation initiale (temps qui peut être évalué comme manque à gagner. » (Bourdieu, 1979, p. 5)

Illustrons ceci par un retour à mes données : toutes les personnes que j’ai interviewées ont un degré *Master*, à l’exception de Carlos qui a abandonné son cursus à cause de son emploi. Cette transmission et conversion de « capital » permet de compléter des études et prend donc la forme d’un soutien des parents, souvent financier.

“Well I think with everything. Of course, with financial issues they have been... whenever there is an issue, you know, you give them a call. They have been very supporting with everything. And, because I was trying to decide what I was going to do with my life, they said basically : “Do whatever you want and we support you”. It’s good to know.” Sara

Si dans le cas de Sara (chypriote, 22 ans, statisticienne) il peut s'agir d'études à l'étranger, la simple possibilité de pouvoir résider chez ses parents sans avoir la nécessité de subvenir à ses besoins de base est une forme similaire. Ceci était par exemple le cas de Marie (française, 32 ans, ingénieure) et Lara (belge, 29 ans, doctorante) qui vivaient chez leurs parents le temps de compléter leur formation supérieure. Si l'on résume ceci en termes de « capitaux », le « capital économique » des parents (argent, valeur locative de la chambre, etc.) est converti et transmis à leur enfant sous forme de « capital culturel » : incorporé, sous forme de connaissance ; institutionnalisé, sous forme de titres obtenus. En revanche, et pour revenir à ce que soulève Weiss (2005), il faut bien remarquer que le « capital culturel » obtenu ici est reconnu au-delà du seul contexte d'accumulation. Si on reprend la typologie de Weiss, le fait que Sara obtienne un « capital culturel institutionnalisé » dans une « centre state » (Weiss, 2005) fait qu'il sera plus facilement conservé et reconnu dans d'autres états. Similairement, si l'on prend le cas de Marie (française, 32 ans, ingénieure) son domaine et son niveau de formation font aussi que son « capital culturel » sera peu sensible à un déplacement transnational.

Mais ceci n'est qu'une partie du « capital culturel » auquel ont accès mes participant-e-s. Il ne s'agit que de l'aspect « hérité », et il faut aussi s'arrêter sur l'aspect des propriétés « acquises » : « c'est-à-dire ajoutées par l'individu lui-même à son patrimoine héréditaire » (Bourdieu, 1979, p. 4). Gardons le cas de Marie et poursuivons notre observation.

Celle-ci a une formation très spécifique en ingénierie. Après avoir étudié en France, elle trouve un poste en Italie, grâce à un programme de placement à l'étranger subventionné par l'état. Son expérience de 8 années là-bas va devenir partie du « capital culturel » lié à son profil de spécialiste dans le domaine, mais il est indépendant et obtenu différemment que sa formation de base, d'où l'utilisation de la notion d'acquisition.

Si le cas de Marie est particulier du fait de la spécificité de son domaine, de manière générale, mes intervenant-e-s, ou leur conjoint ou conjointe, ont tous un « capital culturel » particulièrement élevé. Pour reprendre la terminologie bourdieusienne, il s'agit principalement de « capital culturel incorporé », en tant que formation. Selon les cas, on pourrait aussi distinguer cette forme avec la forme voisine de « capital culturel institutionnalisé ». Mais nous avons vu que la mobilité spatiale et à travers les espaces sociaux questionne la conservation et l'utilisation des « capitaux » de mes participant-e-s.

Nous verrons plus loin comment mes interviewé-e-s mobilisent ce « capital culturel », ou comment ce dernier influence ou est influencé par un déplacement.

3.2.4. Un espace institutionnel hétérogène

Par « régime de mobilité » j'entends : les structures et institutions territorialement ancrées qui servent à distribuer et réguler, de manière possiblement inégale, la mobilité dans des espaces définis. Je reprends pour cette définition les principaux points relevés par Wang (2004) et les commentaires sur une « regimes-of-mobility approach » de Glick-Schiller et Salazar (2013). Chez Wang, le « régime de mobilité » renvoie aux outils mis en place par un état pour contrôler le mouvement des individus (Wang, 2004). Il prend notamment l'exemple du passeport et du visa comme lieu de confrontation entre Taiwan et la République Populaire de Chine, et la portée que de tels outils peuvent prendre lorsqu'ils sont observés dans un rapport de force entre état. Pour Glick-Schiller et Salazar,

"The term 'regime' calls attention to the role both of individual states and of changing international regulatory and surveillance administrations that affect individual mobility. At the same time, the term reflects a notion of governmentality and hegemony in which there are constant struggles to understand, query, embody, celebrate and transform categories of similarity, difference, belonging and strangeness (Burchel 1991 ; Foucault 2000 ; Hall 1997)." (Glick-Schiller & Salazar, 2013, p. 189)

Dans ce travail, ce sont surtout le rapport de force entre état et individu ainsi que la catégorisation de certains types de déplacements par des entités politiques qui seront mobilisés.

Il ne s'agit pas ici de faire une évaluation d'économie politique concernant mes participant-e-s, mais de mettre en évidence le fait que dans la plupart des cas, ils et elles bénéficient de facilité dans leur mobilité. Mais comme nous allons le voir, ils et elles doivent parfois commencer par trouver un moyen de pénétrer un régime spécifique, et de s'inscrire dans ce que Weiss appelle la « transnational upper classes » (Weiss, 2005, p. 714) :

"*Transnational upper classes* are spatially autonomous. In a geographical manner, they can afford advanced technologies of transport and communication. Their social autonomy is ensured by the acquisition of several citizenships or a well-accepted one. They are educated in global and prestigious places and take care that their children incorporate dominant (western) habitus (Ong, 1999)." (Idem)

Certains des intervenant-e-s perçoivent le déplacement comme une formalité : outre les dérangements d'un déménagement, le départ d'un point et l'arrivée à un autre n'est pas une réelle source d'ennuis. Cela vient en partie du fait que mes participant-e-s possèdent un passeport européen et que leur déplacement survient après la conclusion d'un contrat de travail, ce qui leur permet d'obtenir les permis adéquats pour se déplacer et résider peu importe la durée.

“And for the work permit : I’m a EU citizen so I just had to go to the bureau des étrangers and provide them with my birth certificate, my work contract, then they made the permit actually quite fast. 2 or 3 weeks.” Lara (belge, 29 ans, doctorante en microbiologie)

La Suisse a établi en 2002 l’Ordonnance sur l’introduction de la libre circulation des personnes, à la suite d’un accord conclu en 1999 avec l’Union européenne (UE) et ses Etats membres ainsi qu’avec les Etats membres de l’Association européenne de libre-échange (AELE) (informations consultées sur <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/14.html>, le 8 janvier 2019). Cet accord, rendu effectif par l’ordonnance susmentionnée, permet aux ressortissants des Etats membres de l’UE et de l’AELE d’entrer, séjourner et d’accéder à une activité économique salariée sur le territoire du pays d’accueil. Les personnes sans activité économique dans le pays d’accueil bénéficient aussi du droit d’entrée et de séjour. Conformément aux dispositions concernant le regroupement familial, la famille des ressortissants des Etats membres dispose des mêmes droits. Les personnes détachées par une société en vue de fournir une prestation de service sont aussi concernées. Aussi, une reconnaissance des titres et des formations est prévue par les accords.

Ce régime européen doit être comparé avec les bases légales concernant les ressortissants d’Etats non-membres. Cette comparaison permettra de mieux situer les cas d’Antonio (brésilien), Carlos (brésilien), Jade (malaysienne) et Nadia (polonaise). Pour les ressortissants extra-européens, l’entrée et le séjour sur territoire Suisse dépend de plusieurs principes. Ceux qui nous intéressent ici sont principalement le regroupement familial d’un ressortissant ; l’intérêt de la Suisse en vue des qualifications de la personne ; et l’admission de personnes salariées à la demande de l’employeur, sous réserve de certains articles précisant le type d’activité et la favorisation de la main-d’œuvre locale.

Plusieurs cas de figure se présentent dans mon échantillon. Le plus simple et répandu est celui des personnes entrant dans la catégorie des ressortissants de l’UE ou de l’AELE. Ces cas-là varient entre des personnes avec des « qualifications personnelles » venant à la demande d’un employeur ; les personnes utilisant les principes de la libre circulation pour trouver un emploi en Suisse et s’y établir ; et les personnes accompagnantes, concernées par les dispositions relatives au regroupement familial. Dans ces cas, les contraintes liées au « régime de mobilité » ne ressortent pas beaucoup dans le discours de mes interviewé-e-s. Si cela est remarquable en soi et est lié à l’aide que fournit l’employeur, je développerai plus en détails les cas où l’un ou l’une de mes participant-e-s a dû trouver une solution pour surmonter des contraintes liées à un régime spécifique.

Commençons par Nadia (polonaise, 32 ans, cheffe de projet). Titulaire d’un *Master* en sciences humaines, elle séjourne de manière temporaire en Suisse depuis plusieurs mois, en travaillant comme

fille au pair. Ce type d'activité est régulé par un permis qui doit être renouvelé annuellement. Après plus d'une année, Nadia décide de s'installer de manière plus durable en Suisse et cherche donc un autre emploi. Cependant, si son permis de fille au pair arrive à échéance et qu'elle n'a pas trouvé un emploi ou renouvelé sa place dans une famille, elle n'aura plus de statut légal ou sera soumise à certaines restrictions (la durée de séjour pour une personne sans activité lucrative est de 3 mois). Pour stabiliser son statut, elle va donc chercher un emploi.

“So I started aiming for international companies that would require only English and something that wouldn't require a lot of experience. So I was applying for some office job, office assistant job and no one would reply to me. I didn't have good work permit, I had the one for au père and student. Is it F ? There is one for one year... Anyway, no one would accept that. So then I realized I had to... even for internships, for free, people would be like : “hey we would have to apply for your work permit and that is work for us because we could take someone who already has it.” So I realized I had to have a better work permit. How to do it ? I didn't want to get married, so I found a family that would need a babysitter, but you know with contract, fulltime and considered as a normal job. But they had terrible working hours, like 5.30 in the morning till only like 1.00, with a break between... So I would break between 8.30 when kids go to school until 13.00 when kids come back. And then until 15.00. Weird hours. So they couldn't find anyone who wanted to do that because it destroys your whole day. And I said “I'll do that but you give me normal contract, everything, so in contrôle des habitants they see I have a work and they may give me work permit. That worked.” Nadia

Ainsi, en changeant de catégorie de permis, qui est un des outils du « régime de mobilité », Nadia réussit à obtenir d'autres postes et à justifier son établissement en Suisse. On voit ici comment la catégorisation de l'état d'accueil a une portée sur les possibilités d'un individu. On peut relier ceci à ce que nous avons vu plus haut avec Glick-Schiller & Salazar, entre la relation de l'individu à un état et le développement d'une régulation internationale de la mobilité, qui s'organise de manière à inclure ou exclure certaines catégories. Cela doit aussi être replacé dans les relations spatiales qu'identifie Weiss (2005) dans son approche transnationale. Ici, il s'agirait de la relation entre une actrice et un espace territoriale la Suisse (et on pourrait inclure l'Union européenne).

Pour récapituler, sa capacité à être mobile ou immobile est limitée par le statut légal qu'elle arrive à obtenir dans un régime spécifique. Dans son cas, sa position était instable car le permis qu'elle possédait ne lui permettait pas de rester indéfiniment comme elle le projetait.

Dans le cas de Carlos (brésilien, 34 ans, chef de projet) et Antonio (brésilien, 39 ans, juriste pour une banque de négoce), tous deux ont d'abord dû accéder à la partie favorisée du « régime européen », en obtenant la nationalité italienne. Nous avons vu brièvement certains aspects de la législation européenne, et les deux étant brésiliens, leurs possibilités d'entrer et de résider en Suisse étaient plus élevées s'ils devenaient ressortissants européens. En tant qu'extra européens, ils auraient dû faire valoir des qualifications personnelles spécifiques et non disponible en Suisse, évoquer un regroupement familial, ou obtenir un statut de réfugié. Ainsi, le changement d'une catégorie à l'autre facilitait leur déplacement en Europe.

Pour revenir à la notion de « capitaux », ceci peut être vu comme une « conversion » en « mobility capital » (Moret, 2017) au sens où :

“This capital is what allows some people to cross borders rather easily, to feel comfortable and carry out activities in different places, and to come back again.” (Moret, 2017, p. 2)

Ainsi, l'obtention de la nationalité italienne facilite leur déplacement et leur résidence, notamment dans l'espace européen. Il s'agit là d'une « conversion » (Bourdieu, 1986) car ils doivent utiliser d'autres « formes de capitaux » pour terminer la démarche et obtenir leur passeport italien.

“They knew it [grandfather birth location] was in Italy, Sicily. And then this took me almost two years to find out where he was born. Even, in 2002 I had to go in Italy to search for the documents. So, this took me a lot of time, effort and as well money to find the documents, and after to applied. Because I applied not in Brazil, I applied directly in Italy. It took like three, four months, but then you need the money to pay the flights, to pay the rental... so it was time consuming and expensive. But I knew it's priceless. European passport, it's very important to come to Europe. So I was really decided to get it.” Antonio

Si le « capital économique » et le temps sont ici visibles, le « capital social » est aussi engagé dans la mesure où un réseau d'aide et de contacts est utilisé pour faciliter la démarche.

“So there was a lady there [Italy], who is a brazilian who had lived there for many many years. And she did this, she did facilitate italian papers for brazilian citizens because there are a lot of Italian descendants where I'm from. So you would pay her... I don't remember how much. She would go with you and do all the transactions to get the residence, go to the emigration office, all those things, and she also had housing.” Carlos

Ainsi, dans les « régimes de mobilité » dans lesquels évoluent ces personnes, deux choses sont fondamentales pour optimiser leur « capital de mobilité » : premièrement, comme dans les cas de

Carlos et Antonio, réussir à faire partie d'un flux autorisé, qui est incarné ici par la possession ou non d'un passeport européen ; et deuxièmement, posséder un contrat de travail, car dès ce moment-là l'employé et l'employeur sont demandeurs.

"To relocate, the first thing is to have a job. Have the contract signed. [...] Without employment agreement I wouldn't move a step." Antonio

Si ces critères ne sont pas remplis, la capacité de se déplacer ou de résider se trouve limitée. On l'a vu dans le cas de Nadia, dont la résidence aurait pu être compromise. La même chose s'applique à Carlos avant son obtention de la nationalité italienne : il ne peut rester en Irlande car il ne reçoit pas de statut adéquat.

À un niveau plus abstrait, on pourrait conceptualiser le « régime européen » comme un outils de contrôle des flux entre les différents niveaux d'états qu'on trouve chez Weiss (2005). Ainsi, il s'agirait d'un moyen des « centre states » de contrôler les flux des « periphery » et « semi-periphery states ». Les exceptions des cadres législatifs concernent notoirement les personnes avec des « qualifications », laissant une certaine liberté aux personnes avec un haut « capital culturel ». Pour accéder à ce que Weiss qualifie de « transnational upper classes » (Weiss, 2005), les critères prépondérants seraient donc de posséder un « capital culturel incorporé » spécifique ou un « capital culturel institutionnalisé ». Mais ce dernier cas revient à ce que nous avons déjà dit sur la reconnaissance transnationale de ce type de « capital », et c'est là qu'intervient la différenciation entre « centre states » et « periphery » : les premiers, dans leurs accords, s'entendent sur la reconnaissance des titres émis par les états membres ; alors que les seconds, se heurtent à la hiérarchie institutionnalisée.

Les dimensions des relations spatiales que Weiss nomme sont ici visibles. La première, "the relation of bodies/actors to territorial space" (Weiss, 2005, p. 712), est visible chez Carlos, dans sa capacité à accéder au territoire européen. La seconde, "the relation of entire actors (e.g. citizens) to national welfare states", et toujours chez Carlos, est visible à travers son instabilité en Irlande. Il ne peut accéder aux droits de ressortissant européen malgré le passeport allemand de son épouse. La troisième et dernière dimension est "the relation of parts of actors (e.g. resources or aspects of citizenship) to specific social systems and their organizations". Celle-ci est visible dans la dévaluation que rapporte Antonio durant son séjour en Italie, où, malgré ses titres universitaires, il travaille comme garçon de café les week-ends.

"I studied hard, I got the degrees, became lawyer. And so now, if I go to Italy, more or less I have to start from zero. So I said "ok, I don't mind because I have plan. I know that I cannot

move from brazil to Italy and want to be director or business owner. I know that I will have to give some step back, it's part of the relocating, in the situation like me." Antonio

Dans son cas, il a conscience de la relative mobilité de son « capital culturel », élément relevé par Nowicka dans son étude de cas (Nowicka, 2013). On voit donc l'importance de considérer les différents « capitaux » de ses personnes, mais aussi les territoires qu'ils traversent, en relation les uns aux autres. De percevoir les différents acteurs et facteurs à travers les relations qu'ils entretiennent entre eux.

Pour conclure ce chapitre, revenons sur les éléments qui ont été décrits jusqu'ici. Premièrement, j'ai abordé la notion bourdieusienne de « classe sociale », illustrée par le niveau de formation des parents qui semble similaire si l'on ne prend pas en considération le contexte, et sa transmission « héréditaire » sous forme de « capitaux ». Deuxièmement, sur cette même base théorique, j'ai développé l'aspect du « capital culturel », reçu ou accumulé, que possède mes intervenant-e-s et principalement visible dans leur niveau de formation. Finalement, j'ai voulu montrer comment ils et elles sont tributaires de « régimes de mobilité » à travers leur statut légal d'appartenance auxdits régimes, ces derniers étant marqués par le critère d'emploi. Leur (im)mobilité sera facilitée s'ils possèdent un haut « capital culturel » et que ce « capital », et donc leur personne, est mobilisé par une entreprise. Dans ce cas, ils se rapprocheraient de ce que Weiss appelle « transnational upper classes » dans sa hiérarchisation des inégalités à une échelle mondiale (Weiss, 2005). Si ce n'est pas le cas, plusieurs restrictions des « régimes de mobilité » s'exerceront sur ces personnes en tant que flux provenant des « périphéries » ou « semi-périphéries ».

Maintenant que nous savons de qui nous parlons et leurs ressources de départ, le chapitre suivant couvrira l'aspect de projet, au sens de « projet migratoire » (De Goucy, 2013) que mes participant-e-s mettent dans leurs déplacements, ainsi que leur construction d'un « monde migratoire » (Ma Mung, 2009).

3.3. L'expatrié comme projet

Ce chapitre visitera les cas d'(im)mobilité rencontrés dans ce travail par leur aspect « intentionnel » (De Goucy, 2013) ainsi que par « l'autonomie » (Ma Mung, 2009) dont peuvent faire preuve mes participant-e-s dans la perception et la construction de leur projet. Que celui-ci soit professionnel, élaboré seul ou en couple, pensé dans une durée définie ou non, il oriente bien souvent la trajectoire de mes interviewé-e-s. Le concept de « projet migratoire » semble ici utile car il s'agit de cas d'expatriés et expatriées « pour lesquels le déplacement n'est pas nécessairement contraint ou

imposé » (De Goucy, 2013, p. 45). En outre, ce concept permet de mettre l'accent sur l'intentionnalité de l'acte, ainsi que sur la préparation et l'évaluation des « qualités d'hospitalités » (De Goucy, 2013, p. 48) de l'endroit visé.

« Pour ce faire, le projet migratoire sera considéré comme un outil descriptif et analytique des modulations liées au vécu dans le pays d'installation. Derrière la réalité des chiffres de l'immigration, les individus sont pris dans des configurations sociales, politiques, familiales et, plus largement, relationnelles qui influent sur le projet, sa temporalité et le modulent dans un sens ou dans un autre. » (De Goucy, 2013, p. 43)

Cette notion s'insère dans une perspective interprétative de la migration, et « apparaît ainsi comme un révélateur du rapport que les individus entretiennent à l'égard de la migration et des possibles dont elle est investie. » (De Goucy, 2013, p. 46), donnant accès aux aspects subjectifs et construits de la perception de mes participant-e-s. Cette notion permet aussi de comprendre la migration au-delà de sa simple réalisation : par son intentionnalité, le projet débute avant le déplacement effectif, mettant ainsi l'accent sur la phase antérieure où le sujet est construit en relation des attentes et de la perception des acteurs et actrices (De Goucy, 2013). Enfin, la reconstruction du « projet migratoire » par mes répondant-e-s donne des clés d'interprétations de leur trajectoire de manière plus générale.

J'utiliserai aussi quelques notions de Ma Mung, qui s'inscrit dans un développement très proche de celui de De Goucy. Celle, déjà nommée, « d'autonomie » correspond à la capacité d'un sujet d'organiser son extériorité matérielle-sociale. Il s'agit de « penser de l'intérieur » la migration :

« Le point de vue de l'autonomie dans l'étude de groupes ou d'individus consiste donc à voir comment ils se constituent et se maintiennent dans leurs relations avec ce qu'ils ne sont pas (autres groupes, autres individus, autres espaces) ; comment ils se définissent dans leurs rapports avec ce qui leur apparaît - et qu'ils se donnent - comme leur altérité sociale et spatiale : leur extériorité matérielle-sociale. » (Ma Mung, 2009, p. 29)

Il s'agit d'accéder aux représentations liées à la migration et à l'organisation de celles-ci par mes interviewé-e-s. Organisation qui aboutira à la construction d'un « monde migratoire » :

« Nous en venons ainsi à un autre aspect du processus migratoire qui nous renvoie à la proposition, déjà examinée, concernant la façon dont, à partir de ses propres dispositions intérieures, le sujet organise pour lui l'extériorité matérielle-sociale. Il s'agit maintenant de voir comment il la constitue comme monde migratoire, arrange et institue contraintes et opportunités de mouvement comme univers prédisposé à réaliser la migration. Cette imagination, cette création d'un monde prédisposé à accueillir la migration est

concomitante de l'élaboration d'un projet migratoire comme intention de quitter un lieu pour un autre. » (Ma Mung, 2009, p. 35)

Pour ce chapitre, je développerai donc la création du « monde migratoire » de mes intervenant-e-s et comment ils et elles y ancrent un projet. En préambule, je reviendrai sur le récit de Carlos pour illustrer ce que peuvent avoir de plus intentionnel certains de ces projets.

“My plan in life has always been to live abroad. I was like mixing with different cultures and different people, things like that. So Brazil doesn't work for that because it is too far away. Nobody goes there, there isn't a big community.” Carlos

Son projet passe par la migration, car il se considère en marge de ce qu'il désire expérimenter. Ainsi, son « monde migratoire » est construit autour de plusieurs éléments, ici par une différenciation entre l'ici et là-bas, où il trouvera cette « big community » qu'il recherche. Son « projet migratoire » vient donc habiter, en tant que solution, ces deux différents espaces, et les met en lien avant même la migration. Cet exemple doit aider à appréhender les sous-chapitres qui suivront et qui traitent de différents aspects moteurs à la migration de mes interviewé-e-s.

3.3.1. Projet professionnel

L'aspect professionnel ou de formation accompagne les déplacements de plusieurs personnes rencontrées. J'aborderai ici les différents cas de figure relatés dans le discours de mes intervenant-e-s. Ils et elles ont généralement plusieurs moments dans leur trajectoire où ils se déplacent pour raison professionnelle.

Il peut s'agir de formation, comme par exemple pour Sara (chypriote, 22 ans, statisticienne) et Antonio, qui ont effectué leurs études dans différents pays. Ils justifient ceci par la spécificité du cursus souhaité, spécialement pour Sara qui a quitté Chypre (partie grecque) pour faire ses études en Angleterre (*Bachelor*) puis en Ecosse (*Master*). Le choix du lieu d'étude s'est fait sur la base des spécialités et du niveau de l'université, ce qui se traduit, conceptuellement, par un accroissement du « capital culturel ». Aussi, il est possible que l'accumulation de ce « capital » se fasse avec une perception hiérarchique des différents pays. Le fait d'obtenir un titre dans un pays spécifique serait alors vu comme le moyen de garantir la valeur de ce « capital culturel » dans un contexte transnational. Mais s'arrêter à ceci serait réducteur et prêterait le flanc aux critiques comme formulées par Emmanuel Ma Mung :

« Ajoutons à ces critiques bien connues que ces théories exposent deux visions à la fois opposées et réductrices des migrants. Ils sont, soit des objets balistiques mus par les

différentiels des niveaux de vie entre pays émetteurs et pays récepteurs, soit des calculateurs acharnés visant à maximiser leurs gains tout en minimisant leur effort ; [...]. Pour différentes qu'elles soient dans leur conception des migrants (objets balistiques ou sempiternels calculateurs), ces explications partagent un socle commun de schèmes explicatifs rarement explicités par leurs auteurs. Le raisonnement qui leur est sous-jacent repose sur l'idée générale qu'il y a un bien (économique, culturel, politique, ...) dont l'inégalité de la répartition dans l'espace provoque le déplacement d'individus ou de population. » (Ma Mung, 2009, p. 25)

Le choix se résumerait donc simplement à une comparaison entre divers facteurs répartis dans l'espace. Il faut chercher ici une piste de réponse plus complète, sur laquelle je reviendrai à d'autres reprises dans ce travail. Il s'agit de voir la migration, le déplacement *vers* un point, comme projet migratoire en soi. Pour revenir à De Goucy (2013), ce n'est pas que la destination et le point de départ qui sont investis de possibles (vision réductrice, comparative) mais la valeur que le déplacement a dans les différents contextes dans lesquels évoluent mes intervenant-e-s. Le déplacement, comme expérience, devient forme de « capital » reconnue dans des « espaces sociaux » existant à une échelle internationale. Cette expérience, comme « capital symbolique » (Bourdieu, 1984) pourrait servir à conserver sa position relative dans les espaces sociaux et à se positionner dans la « transnational upper classes » (Weiss, 2005). J'utiliserai ici deux cas de mon échantillon, à commencer par Antonio.

Ce dernier vit dans une région relativement aisée du Brésil. Il obtient deux *Bachelors* et travaille après son université. Comme il le dit, sa situation et ses perspectives au Brésil semblent tout à fait acceptables :

“When I was in Brazil, I was 25 years old, I passed in the bar, I was a lawyer in Brazil, I passed the exam. So I was living with my parents. I had degree, I was educated. I studied hard, I got the degrees, became lawyer. And so now, if I go to Italy, more or less I have to start from zero.” Antonio

Un raisonnement rationnel purement comparatif entre deux contextes ne pourrait pas pleinement expliquer son choix de quitter le Brésil et de se retrouver dans une situation de « skill downgrading » (Bilecen & Van Mol, 2017). Il faut donc aborder son projet dans son ensemble, en explorant les aspects motivationnels (intentionnels), temporels et la manière dont il les arrange. Dans les mots de Ma Mung, sa « création d'un monde migratoire » (2009).

Antonio remplit donc son projet de différentes choses, et tout d'abord par du rêve :

"I always had a dream to live abroad, to learn new languages, to be exposed to different cultures, so when I was 25 years old I managed to move to Italy." Antonio

Bien entendu, il faut mettre ceci en perspective de ce que nous avons vu dans le chapitre précédent, où nous avons parlé des différents « capitaux » à disposition de mes intervenant-e-s. J'imagine que beaucoup ont des rêves et le goût du monde, mais peu ont les moyens de les réaliser. Mais il est indéniable que la migration en tant qu'expérience est partie du projet. Il est de fait difficile selon les cas de délimiter ce qui influence le plus le projet : est-ce que l'expérience migratoire et la vie « à l'étranger » subordonne l'aspect professionnel, ou est-ce l'inverse ? Dans quel cas la migration sera alors subordonnée aux impératifs professionnels.

Au-delà de ça, un aspect professionnel à court ou long terme, est inscrit dans le projet d'Antonio. À court terme, car il désire accomplir une formation en Italie. À long terme, parce que cette dernière sert son rêve de vie à l'étranger :

"Why I decided to do this ? Because I said "ok I need to be extremely qualified. If I want to manage to get a good job." And even one day if I go abroad I think it is added value for my CV." Antonio

Tous ces aspects auxquels Antonio pense, prennent place dans le « monde migratoire » qu'il crée. Il investit son projet de possibles et d'un développement, offerts par la migration, qu'il estime probables selon sa perception. Ainsi, selon le moment, le projet oscillera dans son orientation entre impératifs professionnels et projet de vie à l'étranger.

On trouve la même chose dans le discours de Marie, qui quitte la France pour l'Italie après sa formation. Dans son cas, il est explicite que la destination est secondaire, et peut-être considérée comme situation transitoire :

« Pour moi c'était clair que si je voulais avoir une évolution de carrière il fallait que j'aie une expérience internationale. Du coup c'était un peu ça le driver. Je suis atterrie où je suis atterrie, je le regrette pas. Mais si on me dit « tu retournes vivre [là-bas en Italie] » je dirai non. Ce sera clairement un non. Non c'est sympa, ils sont gentils mais il y a vraiment rien à faire, c'est ennuyant. » Marie

Ainsi, le projet comprend plusieurs temporalités, amenant différentes (im)mobilités. La migration liée à son travail est le résultat d'un projet de carrière indépendant d'un lieu. Cette mobilité sera instrumentalisée car nécessaire dans son projet professionnel. Nécessaire non pas en tant que telle, mais au sens de l'expérience qu'elle représente. Dans cette optique, cela diffère de l'importance de

l'(im)mobilité qu'on trouve dans certains travaux (Catarino & Morokvasic, 2005 ; Dahinden, 2010) : dans ce cas l'(im)mobilité ne sert pas à accéder ou coordonner différents « capitaux » dans différents endroits, mais est « capital » en soi. Mes interviewé-e-s ont plus de marge de manœuvre, mais comme nous l'avons vu pour Marie, et comme nous le verrons chez Lara dans le milieu académique, leur trajectoire dépend tout de même d'une expérience du mouvement. Pour reprendre les mots de Tarrius, leur position actuelle, dans tous les sens du terme, « n'existe que par un ailleurs » (Tarrius, 1993, p. 58), mais un ailleurs dans l'espace ainsi que dans le temps, sous forme d'une expérience passée. Cette situation dévoile le sens social qu'a la mobilité (Bourdieu, 1984). Ce mouvement dans l'espace social, dans sa hiérarchie, dépend d'une expérience passée de la mobilité et d'une confrontation avec d'autres espaces spatiaux et sociaux. À nouveau, on entrevoit l'aspect interrelationnel qu'ont les différents espaces que mes participant-e-s traversent.

Je vais utiliser le cas de Marie pour synthétiser ce qui a été vu ici ainsi que les pistes de réflexions qui émergent. Le projet migratoire comme pensé par De Goucy (2013), est processuel au sens où il évolue et est nourri de manière dynamique par la réalisation de la migration :

« La période correspondant à l'installation dans un pays d'accueil peut ainsi être considérée comme une phase dynamique, phase au cours de laquelle de nouveaux projets verront le jour (y compris celui de rester et de s'installer durablement). La qualification d'une étape, comme étant une étape de transit ou d'installation durable, se révèle, dans ce constant ajustement entre attentes et révisions d'attentes, au regard de ce que d'autres pays, d'autres destinations laissent supposer en termes d'ouverture au projet. » (De Goucy, 2013, p. 49)

Ainsi, Marie établit son projet migratoire, qui est l'accumulation d'une expérience migratoire professionnelle et que l'on pourrait rapprocher d'un « capital culturel incorporé ». Mais cela indépendamment de la destination. Dans les choix qui s'offrent à elle, c'est le facteur de proximité avec la famille qui oriente le plus sa décision. Ce faisant, son projet évolue en même temps qu'il se réalise : d'accumulation d'expérience, il devient carriériste et elle reste huit années dans la même compagnie avant d'être débauchée par une autre entreprise, ce qui orientera son projet migratoire vers la recherche d'un cadre de vie lui correspondant plus. Son projet migratoire oscille donc entre déplacement et résidence au gré de l'utilité, de la place que Marie donne à l'un ou l'autre dans son organisation d'un « monde migratoire ». Ceci laisse transparaître deux choses : d'un côté la nature identique de deux occurrences différentes du phénomène d'(im)mobilité, qui est au cœur de l'intérêt scientifique contemporain que nous avons vu dans la première partie de ce travail ; et de l'autre,

l'aspect continu et processuel de la migration que l'on explore lorsque l'on pense la migration « de l'intérieur » (Ma Mung, 2009).

Une autre question soulevée ici est la valeur pour l'individu de la migration en soi, des attentes qu'il a vis-à-vis non pas de la destination, mais de la valeur qu'il peut tirer de l'expérience. Ceci fait ressortir les aspects de contextes, à l'échelle de l'individu mais évoluant à une échelle macroscopique, que porte la mobilité en soi. Nous l'avons vu pour Marie, mais c'est aussi le cas de Lara qui évolue dans le domaine académique :

"I don't know if I want to carry on in academia, but if I want to, I need international experience." Lara

Cette expérience est comprise comme un impératif de carrière par Lara, et l'oriente donc vers une mobilité académique internationale. Il s'agit là de sa perception, de son monde migratoire. Si l'on compare sa vision avec la littérature sur le sujet, on peut questionner cette perception, même si on ne peut contester la pertinence de son choix selon les critères qui lui sont disponibles. Ceci est similaire à certaines observations déjà faites dans ce champ d'étude. L'expérience de la mobilité *peut* devenir gage de plus-value dans un CV (Bilecen & Van Mol, 2017). Ces deux auteurs, à travers une compilation de la littérature sur le sujet, remarque qu'une expérience académique internationale n'est pas forcément garante de succès futur. En cause, l'impossibilité de faire reconnaître la formation ou le fait de perdre un « capital social » qui aurait permis une évolution de carrière (Bilecen & Van Mol, 2017). Pour d'autres auteurs, la mobilité est preuve de « cultural intelligence » et de « career adaptability » (Presbitero & Quita, 2017), qui serait une compétence recherchée dans le monde professionnel. Cela validerait l'expérience internationale comme forme de « capital culturel » valorisée par les employeurs. De plus, il s'agirait d'une forme de « capital » mobile au sens où il serait facilement utilisable à travers des frontières, contrairement aux titres attestant une formation. Leur approche, bien que différente de ce qui est développé ici, mérite d'être signalée. Cependant, ma réflexion et mes données ne me permettent pas une jonction avec le développement de ces deux auteurs.

Le dernier point de ce sous-chapitre est l'aspect d'auto-alimentation qu'a la mobilité dans plusieurs cas. Comme pour Marie : le « capital culturel » qu'elle incorpore par sa formation et sa première expérience internationale font que son profil professionnel, autrement dit le « capital culturel » qu'elle possède, est si spécifique qu'elle sera plus sollicitée et trouvera plus facilement un emploi à une échelle territoriale comme celle de l'Europe où des accords favorisent le déplacement de tels profils. À nouveau, on rejoint cette notion de « transnational upper classes » et on perçoit l'imbrication entre « capital culturel », « régime de mobilité » préférentiel des « centre states » et l'inscription de la

mobilité des individus dans les relations qu'ils entretiennent avec ces deux points. Ceci peut être vu comme une opportunité, mais aussi parfois une contrainte. Dans le cas d'Antonio, son domaine étant très spécifique, le fait de devoir se déplacer pourrait devenir contrainte par rapport à sa vie de famille :

“So, after 10 years, I'm labelled with this industry. It's very difficult to go to another industry now. And in Switzerland, it's a kind of monopole because they acquired the others and basically if I lose this job here, it's complicated to find another job. Especially [where I live], for my profile, I would never find anything, so I would have to go to Zurich or Geneva. So, everything is fine, I have a job, but if I'm not working anymore I will have a problem. I'm aware about this. Because then I would have to go to Zurich or Geneva, then I would have to commute again but my kids start school, I don't want to change the school. We want to stay there and then see what happen.” Antonio

Bien entendu, l'échelle géographique dans son cas reste relativement modeste, mais la contrainte reste la même : un profil professionnel spécifique peut avoir un double tranchant, et n'être valorisé que dans un réseau d'acteurs éloignés géographiquement, imposant un minimum de mobilité qui peut être incompatible avec une vie de famille. Le sous-chapitre suivant abordera donc les cas où le projet migratoire se construit en couple ou en famille.

3.3.2. Projet à plusieurs

Je développerai la perspective des personnes « accompagnantes », dont la perception du projet migratoire n'est pas toujours la même que celle du conjoint ou conjointe qui obtient un poste ou rêve de s'installer à l'étranger. Selon la situation du couple, la présence d'enfants ou non, la carrière et le projet que le ou la conjointe a, la préparation du déplacement peut être vécu différemment.

La relation de couple est souvent perçue comme un des principaux fondements dans l'(im)mobilité de mes participant-e-s :

“This is the only thing that keeps me in some country or place. I need to either have someone... As I told you, if I would find someone who's from somewhere else Russia, Finland, I would easily move. It has to be for someone or I have to be somewhere nice. I have friends, I have family in Poland but I don't feel good in Poland. [...] So I would have to be with someone that I wanted to move for, or feel good somewhere. That's it. The only things that keeps me. I think it works for most of the people I guess. Because what else? Unless you're really running after money or you have some plans, you want to stay with a lot of money then. But for me it's to feel good or for someone.” Nadia

Autant dans son éventualité, comme ci-dessus, que dans le cas de Pavel :

“You’re just going to make sure that your relationship is in a good place, because that is the only constant thing. If you have that figured out, everything else is unimportant.” Pavel

La relation de couple est souvent centrale et le projet se construit autour de celle-ci.

Ainsi, l’(im)mobilité d’un couple peut suivre un projet commun : Antonio et son épouse, qui est polonaise, ont mis à jour leur « projet migratoire » respectif à la suite de leur installation en Suisse et leur mariage.

“Antonio : If I could decide, I would like to stay here and not move. To live for the rest of my life in Switzerland.

I : and do you have sometimes a discussion about it with your wife ?

Antonio : We both agree that here is the best country in Europe to live, and maybe the best in the world. In 2013 it was a ranking, the best countries to be born, and Switzerland was number one. So we find here is a great country : safe; that give you opportunities to work, to get a good job ; education system is good ; the health system as well, I don’t mind to pay for insurance, it works. And for me, the taxes, people complain that taxes are high here. I don’t think so : if you have a family with kids you can deduct most of the things. I think it’s difficult to find another country to beat Switzerland.” Antonio [“I” : interviewer]

Ce cas de figure montre les différents aspects qui influencent le choix de la famille, et qui peut-être inclinent plus le couple à une période de résidence qu’à une nouvelle étape de mobilité.

Bien entendu, même si les deux partenaires sont en accord avec le « projet migratoire » qui s’applique à eux, cela ne veut pas dire que ce dernier s’applique *également* aux deux. Ici, un consensus est trouvé, mais il faut préciser qu’Antonio et son épouse étaient dans des situations similaires, que tous les deux ont une occupation professionnelle, et que leurs enfants sont déjà en âge de scolarité. Si le couple devait effectivement se déplacer, peut-être qu’ils ne pourraient pas tous deux retrouver un emploi. Ou dans le cas d’un enfant en bas âge, la question du taux d’occupation des deux parents serait possiblement remise en question. Ce point sera développé dans le chapitre concernant le vécu de l’après migration, principalement autour des cas de Pavel (polonais, 43 ans, coach personnel) et Katia (norvégienne, 39 ans, *designer*).

J'utiliserai encore un cas pour illustrer la construction du projet en couple, avec le récit de Lara. Son cas est intéressant parce qu'il montre comment certaines exigences individuelles se cumulent dans un projet à deux.

"Well, my boyfriend might also move here, he's Colombian. So, if he learns French, then it would not be a good idea to move to Germany or to Austria. It will not be very productive for him. Then either it is somewhere he can completely work in English or a country where he can completely work in French again. So it will depend of course also on that." Lara

Ici, c'est la langue qui entre en considération. Mais au-delà de ces considérations quant au milieu de vie, le « régime de mobilité » (Glick-Schiller & Salazar, 2013) comme nous l'avons vu plus haut, entre aussi dans la formulation du projet et ce de manière contraignante :

"And with Colombians, they can, on tourist visa, stay here 3 months every 6 months. So; we are doing that, and in between I go there. Now we are applying for another visa, so he could stay for longer than that." Lara

Ce qu'il faut voir ici est que dans la situation du couple, le « monde migratoire » est coconstruit d'une certaine manière. Lara intègre à son projet certains aspects relatifs à son ami. Qu'il s'agisse de la langue, ou de la différence de statut vis-à-vis du « régime de mobilité ».

Pour résumer, la famille ou le conjoint ont une influence sur le « projet migratoire ». Celui-ci peut se construire à deux, fusionnant deux « mondes migratoires » (Ma Mung, 2009) pour en faire un où évoluera le « projet migratoire » du couple. C'est le cas d'Antonio et de Lara. Si cela n'est pas possible, que la vision des deux partenaires diffère, il peut s'ensuivre une séparation comme nous l'avons vu dans le récit de Carlos et de son épouse.

Le dernier point de ce chapitre sur la migration comme projet de mes participant-e-s sera l'aspect temporel et temporaire de celui-ci. Comme nous l'avons plus haut, le « projet migratoire » évolue dans le temps et selon la situation (De Goucy, 2013), après un déplacement par exemple. Nous allons donc voir maintenant la perception qu'ils et elles en ont.

3.3.3. Projet et projection dans le temps

Les participant-e-s inscrivent souvent des durées dans leur « projet migratoire ». Cela peut être à cause de la durée d'un engagement professionnel, qui va alors donner une structure temporelle au projet ; ou alors le cas inverse où l'instabilité d'un engagement dans le temps va empêcher de construire le

projet. Il peut aussi s'agir d'une prévision de durée comme dans l'exemple suivant avec Marie. Pour elle, une durée définie peut avoir un aspect rassurant lorsqu'il s'agit d'un déplacement lointain :

« Marie : Là, autant la Suisse je suis partie [de l'Italie] en me disant « j'y vais, je sais pas pour combien de temps », mais si je devais aller dans un pays beaucoup plus loin je pense que ce serait plutôt avec une durée déterminée, je sais pas, deux ans.

I : Pourquoi ? Pour être sûre d'avoir un moment où tu vas rentrer si ça va pas ?

Marie : la peur de l'inconnu je pense. Après si on était deux à partir là par contre j'aurais pas de problème à partir à durée indéterminée mais c'est plus la peur de l'inconnu, la peur de la solitude, toute seule bien loin. » Marie [« I » : interviewer]

Si le focus ici est de présenter cet aspect de durée, on voit dans cet exemple qu'il ne peut être compris qu'en relation avec d'autres facteurs comme la distance, l'isolement social, etc.

Ainsi, ce qui ressort de mes entretiens sont : des projections à relativement court terme, quelques années ou le temps d'un contrat, avec une incertitude quant au futur lointain ; un projet sur le long terme, sorte d'aboutissement avec entre temps une période également incertaine mais dont la durée n'est pas relevée comme importante ; ou des projets qui ne sont pas inscrits dans une temporalité précise. Ces cas de figure sont parfois nuancés selon la situation dans le couple.

Pour illustrer le premier cas de figure, celui des projections que je qualifierai à court terme, nous pouvons revenir sur le récit de Lara. Son « projet migratoire » est structuré par la durée de son engagement : au-delà des quatre années de son doctorat, rien n'est décidé. Cependant, son discours laisse transparaître que cette phase est temporaire.

“At this moment, I think I would like to have again three, four years in another city to work on another project before settling. But maybe in three years that is going to be different. It really depends on the state of mind you are in at that time. Because at the beginning of my PhD, I would never have said like “after my PhD I will go abroad and I will go somewhere else”. It depends on the state that your life is at that time. And for me, at this time, I think I would go for another post-doc.” Lara

Dans son cas, les expériences académiques internationales ne sont qu'une étape avant de s'établir plus durablement, et le « projet migratoire » sera redéfini à la fin de son engagement ici. Elle est en partie subordonnée à la durée de son emploi ici, mais son contrat fait autant office de limite que de garantie : elle ne peut entièrement actualiser son « projet migratoire » tant qu'elle n'a pas terminé

son travail et n'a pas une vision précise à long terme ; mais elle sait que pour les quatre années suivantes elle restera ici.

Ainsi, comme nous l'avons déjà vu en début de chapitre, l'aspect professionnel a une très forte influence sur le développement des projets de mes participant-e-s. Ici par sa durée : si dans le cas de Lara, son emploi est de relativement courte durée, d'autres cas comme Marie ont un contrat ouvert dans la durée. L'absence d'impératif temporel relatif au travail lui laisse la possibilité de structurer son « projet migratoire » selon d'autres facteurs.

Cependant les mêmes situations, mais vues cette fois par une personne accompagnante, donnent un autre éclairage sur l'aspect temporel. Dans un couple, si l'un des deux conjoints a suivi son ou sa partenaire et est sans activité, l'aspect temporel du travail a une incidence directe sur la capacité à construire son propre projet. Cela peut déboucher sur la focalisation, dans le « projet migratoire » du couple, sur une seule carrière.

“Katia : For this moment I don't have any plan. I just take it like this. Because of the situation where my husband work and everything, I cannot plan anything either.

I : but is that difficult for you not to prepare something ? To look forward something ?

Katia : Yes, somehow it's better if you have some kind of clearly... what is going to happen for one or two years from now on. But that is something that you cannot always have in sight. What the future will bring. So, it's better if you do things that are better for now, for this moment.” Katia [“I”: interviewer]

C'est la limitation dans la reformulation du « projet migratoire » de Katia qui doit capter notre attention. Si, avant ce premier déplacement de Norvège en Suisse, le « projet migratoire » du couple est coconstruit bien qu'inégalitaire dans ses conséquences (Katia doit stopper sa carrière), Katia se retrouve après coup emprisonnée dans la temporalité du travail de son mari. En d'autres termes, si elle consent à mettre de côté sa carrière et à quitter la Norvège, elle perd une autonomie qu'elle avait et est en plus limitée dans sa capacité future à la restaurer car elle devient dépendante de l'emploi de son mari. Nous reviendrons plus amplement dans le cinquième chapitre sur l'aspect genré de la séparation du projet professionnel dans le couple ainsi que sur les conséquences et les situations de dépendance pour la personne accompagnante.

La situation est similaire pour Pavel car il est aussi accompagnant, mais sa perception en est différente et s'inscrit plus dans une sorte de résignation. Son récit illustre le deuxième cas de figure dont j'ai parlé,

à savoir un projet à long terme détaché des années à venir. Lui aussi a stoppé sa carrière pour suivre son époux, et le « projet migratoire » qu'il a suivi pleinement la carrière de celui-ci. Comme on l'a vu dans la trajectoire basée sur son récit, il est prêt à tout moment à suivre son mari. Son seul projet s'inscrit dans le temps long, où la contrainte de la localisation et de la durée d'engagement de son conjoint n'existeront plus.

“But Germany... that is my final destination. I want to retire in Germany. I think we are going to buy an apartment next year in Berlin. I know exactly the street where I want to buy because I know Berlin very well. Berlin is like my second home. So, Germany is like my spiritual home, and I will move back there, sooner or later. But not for another twenty years.” Pavel

Nous avons déjà vu plus haut l'importance de l'aspect professionnel dans l'élaboration du « projet migratoire » de mes participant-e-s, mais plutôt sous l'angle de l'intentionnalité et de l'autonomie de ceux-ci. Ici, le but était de voir l'aspect professionnel comme facteur structurant du « projet migratoire » mais cette fois par son aspect temporel, dans son développement dans le temps. Cela peut être l'occasion pour la reformulation du « projet migratoire » comme dans le cas de Lara, mais aussi être perçu comme contrainte temporelle comme nous l'avons vu pour Katia. La temporalité et sa perception sont des facteurs intéressants à mettre en exergue dans le « monde migratoire » de ces personnes.

Le dernier cas de figure que nous avons mentionné est celui où la personne n'introduit pas de temporalité précise dans son projet. Ceci peut s'exprimer autant par une période de résidence, comme pour Antonio et son épouse ; que de migration, comme imaginé par Pavel. Seul un événement amenant à une « révision des attentes » concernant le « projet migratoire » modifiera les aspects temporel et spatial du projet (De Goucy, 2013, p. 49), poussant alors à partir ou rester. Ce sont les cas par exemple de Marie et Nadia (polonaise 32 ans, cheffe de projet), que nous avons déjà vu.

Pour récapituler, ce chapitre servait à illustrer comment mes répondant-e-s organisent leur perception du monde et comment selon celle-ci, ils développeront un « projet migratoire » caractérisé par l'(im)mobilité. Cette dernière peut être relative à l'emploi, à la vie de couple et parfois aux caractéristiques temporelles. Ces différents facteurs nourrissent la perception des personnes au sens où elles redéfinissent leur « projet migratoire » selon ces caractéristiques du moment : « En sorte que le projet migratoire est sans cesse alimenté par l'acte migratoire. » (Ma Mung, 2009, p. 35).

3.4. Le déplacement : activation de réseaux transnationaux

Nous avons vu le profil de mes participant-e-s et les ressources à leur disposition, notamment à travers l'aspect de « capital » (Bourdieu, 1986). Puis nous nous sommes arrêtés sur la construction de leur « projet migratoire » (De Goucy, 2013) principalement, en soulignant leur « intentionnalité », leur « autonomie », ainsi que leur « création d'un monde migratoire » (Ma Mung, 2009) dans lequel le projet s'inscrit. Ici, il sera question de la réalisation du déplacement, des moyens mis en œuvre, et des différents réseaux activés pour que le déplacement soit possible. En d'autres termes, une description et analyse du « mobility capital » (Moret, 2017) utilisé par mes intervenant-e-s jusqu'à maintenant.

3.4.1. L'entreprise comme acteur transnational

L'idée de considérer les entreprises multinationales comme passeur pour des migrants hautement qualifiés m'a traversé l'esprit l'espace d'un instant. Elles possèdent des réseaux qui traversent différents territoires et qui s'accommodent des politiques migratoires nationales et régionales, facilitant le déplacement de ses employés à travers les différents régimes de mobilité et leurs institutions. Nous avons vu dans l'exemple des accords européens de libre circulation des personnes ou dans certains principes du cadre suisse que l'employeur pouvait justifier l'arrivée d'un migrant. Dans ces régimes de mobilité, l'entreprise est un acteur transnational (Glick-Schiller, Basch, & Blanc-Szanton, 1999) non négligeable. Outre son aspect tentaculaire au sens d'une présence physique dans plusieurs endroits (Dietze & Naumann, 2018), c'est aussi sa présence virtuelle sur un marché transnational du travail qui sert le plus à la mobilité de mes participant-e-s.

Dans les cas de Nadia, Marie, Sara, Katia et Antonio, l'emploi a été trouvé par l'intermédiaire de plateformes en ligne, interfaces entre offre et demande à une échelle transnationale. Le cas de Pavel et de son épouse est particulier au sens où le statut professionnel de ce dernier fait qu'il sera contacté de manière plus directe par les entreprises. Enfin, pour Jade (malaysienne, 32 ans, entrepreneure), au moment de sa migration elle travaillait pour le même employeur et s'est déplacée d'une filiale en Malaisie à la maison mère en Suisse. Je vais développer ici les principaux aspects où l'entreprise intervient dans le déplacement de mes intervenant-e-s.

Le cas de Jade est particulier car elle n'a pas changé d'emploi ou de poste, mais seulement de lieu de travail. Lorsque son futur mari doit quitter la Malaisie pour retourner en Suisse, ils décident de se marier et de venir s'installer sur sol helvétique. Cependant, son cas n'entre pas dans les cases prévues par la politique migratoire locale :

“I had a bit of difficulty to transfer my job here, because I didn’t have a permit and the company didn’t know how to handle. They didn’t know if they would give me a working permit or for the marriage instead of my work permit. So in between, I was under a tourist permit for three months waiting for my permit B to be approved. It’s not easy because you have to justify why you bring a software engineer from Malaysia to Switzerland.” Jade

On voit ici que son cas entre en friction avec le « régime de mobilité » (Glick-Schiller & Salazar, 2013) s’exerçant en Suisse. Même si elle reste employée de la même compagnie, le fait de ne pas avoir de nationalité européenne est un problème vu son profil. En effet, un des principes de réglementation des migrations de travailleurs concerne l’ordre de sélection de la main d’œuvre. Aux yeux des autorités sa formation, ses « qualifications personnelles », ne justifieraient pas d’emblée sa venue en Suisse, car des personnes avec une formation similaire et sur le marché national de l’emploi seraient disponibles. Elle doit donc utiliser un des autres principes régissant l’entrée et la résidence sur territoire suisse et qui est le regroupement familial. Il est intéressant de voir qu’elle peut mobiliser son appartenance à l’entreprise et la pluri-localité de celle-ci malgré le fait que ce n’est pas la compagnie qui sollicite le déplacement. Il faudrait compléter la compréhension de ce cas par le discours de l’entreprise et le développement administratif nécessaire à la venue de Jade, ainsi que par les possibles contraintes internes entre les différents principes régissant l’accès au territoire suisse. Mais son récit est intéressant par ce qu’il nous montre du cadre institutionnel. Souvent, celui-ci ne ressort pas car il englobe sans être traversé : mes participant-e-s évoluent à l’intérieur d’un même régime, ou de régimes suffisamment similaires pour ne pas approcher les limites que ceux-ci érigent.

C’est ce qu’on voit chez Sara, Marie, Katia et Pavel. L’assistance qu’il leur est fournie au moment du déplacement recouvre les aspects administratifs et pratiques, et cette aide varie selon les personnes.

“The process of an expat is very much dependent of the position you are acquiring in a company. If you’re acquiring a high managerial position, they are making the process very easy for you. When we were moving to United Kingdom, we were 30 years old. Of course, we weren’t as high up as we’re at the moment, so it was much more self-made. So when moving to United Kingdom we had to pay for shipment of our goods. We had to organize the shipment of our goods. Even though my husband at that point had a diplomatic status and worked as a diplomat, it wasn’t really that opulent. You know the word opulent? It wasn’t really that opulent as it was here. When we were moving here, I didn’t have to lift my finger. The only thing that I had to do was to point which things I wanted packed. I had to decide when I wanted to fly, I even didn’t have to worry about getting from Zurich to here because they sent a limousine for us, so we were driven here. They put us in a nice

hotel for the first two weeks. Then they moved us into a temporary accommodation and that was like 1020 meters, so that was quite lovely, and [...] we had lovely view and everything. And then I found here, because the assistance that [the company] provided when it comes to settling down, looking for a flat, setting up your bank account, they are just useless. Absolutely useless. So I had to arrange everything myself. I found this, and we moved in. There were absolutely zero worry, our move was very simple. It was very very simple. It was different before, but moving here, no. And I hope that, from now on, it will stay the same.” Pavel

Pourquoi cette longue citation ? Elle illustre dans son extrême l'aide matérielle, « l'opulence » que peut déployer une entreprise pour faire voyager un-e employé-e, dans la mesure où elle lui prête suffisamment d'importance : presque tout est pris en charge. Pavel confie d'ailleurs avoir perçu cette évolution, cette variation entre ses différentes expériences. À la lumière de ce que nous dit Weiss (2005), on peut voir plusieurs éléments caractéristiques des « transnational upper classes » dans son récit vu au tout début de cette partie ainsi que dans ce passage. On peut analyser l'assistance de l'entreprise sous plusieurs angles. Tout d'abord, en tant qu'aide à la migration, on voit qu'elle s'organise principalement entre l'individu et l'entreprise, soulignant l'aspect « d'autonomie spatiale » (Weiss, 2005, p. 714) au sens où : « [...] they can afford advanced technologies of transport and communication. » (Idem) mais aussi au sens où c'est plus la relation entre individu/entreprise que la relation individu/territoire qui est déterminante.

De manière plus abstraite et dans les mots de Weiss (2005, p. 714), il s'agit plus de la relation entre « parts of actors » (ici le « capital culturel » transnational, sous forme de passeport ou une formation/expérience professionnelle prestigieuse) et des « social systems and their organizations » (comme une entreprise évoluant en relation d'un cadre législatif), que de la « relation of bodies/actors to territorial space » (en considérant ici les états). Il ne s'agit pas de dire que les états n'ont plus de portée effective, mais qu'ils ont inscrit dans leurs « régimes de mobilité » qu'ils favorisaient le déplacement de ces « transnational upper classes » en permettant à des entités comme les entreprises de les mobiliser à travers des frontières.

Le récit de Pavel n'est pas le seul à présenter cet aspect de l'entreprise en tant qu'actrice, même s'il est archétypique. Marie, Sara et Katia ont aussi relevé dans leur discours l'aide logistique liée au déménagement et au logement, ainsi que l'aide administrative concernant la résidence. L'entreprise intervient aussi en créant des événements à but de socialisation avec les nouveaux et nouvelles arrivés, ou offre un accès privilégié à un jardin d'enfants. Il s'agit d'une aide très ponctuelle, pendant et peu de temps après le déplacement, mais qui serait intéressante à interpréter en concurrence de la

relation entre « entire actors (e.g. citizen) » et « national welfare states » (Idem). On pourrait questionner le fait que l'état se déresponsabilise de cette population, autant dans sa mobilité que dans son accès à certains services publics.

Ainsi, mes intervenant-e-s bénéficient grandement des ressources de leurs employeurs dans cette relation entre « régimes de mobilité », individu et entreprises transnationales. Leur déplacement peut être facilité, par exemple lorsqu'il y a interaction avec un cadre législatif sur la migration. Il s'agit aussi parfois de collaboration entre différents acteurs comme lors de la première expérience de Marie, qui profite d'une collaboration entre l'état français et une entreprise transnationale. Cette institutionnalisation dans les dispositions de l'état montre l'importance de la mobilité des personnes qualifiées dans le contexte actuel. Pour développer cet aspect, il faudrait replacer la mobilité de mes interviewé-e-s dans un contexte général « d'économie fondée sur la connaissance » (Bouchez, 2014) où l'information, la connaissance et leurs milieux de production priment sur le reste. Dans ce type d'économie, la mobilisation du capital d'une entreprise passe par la mobilisation des personnes et du « capital culturel » qu'elles incorporent, donnant lieu par exemple à une assistance lors de la migration. Mais cela donne aussi lieu à une reconnaissance des « capitaux » des individus, leur accordant un aspect transnational du fait des relations qu'un même « capital » peut entretenir simultanément avec différents milieux. Mais l'entreprise n'a pas toujours les moyens ou l'envie de mettre autant de ressources à disposition et d'autres acteurs ou réseaux peuvent être mobilisés pour se déplacer.

3.4.2. Se prolonger dans l'espace

Dans les cas où il n'y a peu voire pas d'aide de la part de l'entreprise pour le déplacement, ou qu'il n'y a tout simplement pas encore d'entreprise pour aider, j'ai pu observer dans les différents récits l'utilisation de réseaux sociaux. Il s'agira ici de développer trois cas spécifiques : tout d'abord Carlos, à travers la notion de « capital social » dans un cadre interprétatif bourdieusien ; ensuite, Lara, à travers une approche plus spécifique dans le réseau académique ; et pour conclure, Nadia, que j'utiliserai pour illustrer l'aspect réticulaire et la portée heuristique qu'une approche par « l'acteur-réseau » (Latour, 2006) de ces différents réseaux peut offrir.

Plusieurs fois dans son parcours, Carlos a fait appel à des connaissances qu'il avait en Europe pour l'aider lors d'un déplacement. Si nous faisons le détail, il a une première fois été aidé par des amis et de la famille éloignée de son épouse lors de son séjour à Barcelone. Puis, le couple a rejoint l'Angleterre, aidé par un couple d'amis rencontrés par l'intermédiaire de jeux en ligne. Ensuite, il a une fois encore pu compter sur son groupe d'ami-e-s de jeu pour trouver un toit en Suède. Et, son épisode

en Italie mis à part, il a pu compter sur un ami brésilien pour l'accueillir à son arrivée en Suisse. Ainsi, à côté du « capital économique » nécessaire pour effectuer le trajet, Carlos mobilise « par procuration » (Bourdieu, 2006, p. 31) le « capital » des différentes relations mentionnées ici.

“There was a gay couple, he was brazilian and the boyfriend was from Catalunya. So I don't remember how we found them but I think it was through this cousin. Before we even went, we had an apartment already arranged and a little bit of money left. [...] He was from Barcelona, he knew everyone and everything. So it was easier to just go with them.” Carlos

Carlos peut donc utiliser les différentes ressources de ces relations, ou simplement leur capacité à agir à un endroit spécifique. Le déroulement est le même lorsque le couple se déplace en Angleterre, où c'est principalement la capacité d'être sur place qui aide Carlos à réaliser son déplacement. Pas besoin d'illustrer non plus son arrivée en Suède ou en Suisse, car ils suivent le même principe : Carlos fait appel à ses amis pour faciliter son arrivée sur place principalement, en mobilisant leurs différents « capitaux » pour se loger et pour avoir une connaissance du lieu d'arrivée. On pourrait donc définir son cas par la mobilisation d'un « capital social transnational » (Glick-Schiller, Basch, & Blanc-Szanton, 1999). Ces différentes relations posent la question de la force du lien. J'utiliserai un article de Ryan (Ryan, 2011) pour analyser ces interactions. Dans cette publication, l'auteure étudie le cas de plusieurs migrants polonais à Londres et les dynamiques influençant le développement de leurs réseaux sociaux. Elle montre comment certains liens apportent ou non différentes ressources aux acteurs et actrices selon leur positionnement dans un *continuum* entre liens « bonding » (« people like us ») ou « bridging » (« people unlike us ») ainsi que le caractère « horizontal » ou « vertical » (selon le positionnement social) des liens faibles (Ryan, 2011, p. 720).

Lors du déplacement du couple en Espagne, c'est à travers le réseau familial de l'épouse de Carlos que le couple a accès à de l'aide pour se loger. La nature de ce lien familial est difficile à interpréter sur la seule base du récit de Carlos. Je passerai donc directement au lien faible qui est rendu possible par ce lien familial. Ainsi, le couple mobilise son « capital social » (les cousins), ce qui aboutit à l'extension de leur « capital » à de nouveaux liens faibles (l'ami catalan), dont le « capital » (en termes de connaissances locales) aidera alors Carlos et son épouse à résider. Il est difficile ici de lier le type d'aide de ces personnes aux notions citées plus haut. Il semble toutefois que ce lien ne réponde pas à une logique verticale, car l'aide que le couple reçoit n'est pas relatée comme dépendante du positionnement de ces amis.

Lors de son déplacement en Angleterre et en Suède, Carlos utilise des liens de même type : les ami-e-s qu'il a rencontré-e-s en ligne. À nouveau, je qualifierai ces liens plutôt comme horizontaux au sens

où il n'est pas spécifié que les ami-e-s de Carlos utilisent une position sociale que lui n'a pas pour lui fournir un avantage. Bien entendu, si l'on garde à l'esprit le point de vue transnational, il pourrait tout de même y avoir une influence du fait des « régimes de mobilité ».

“In England yes, I had help before I arrived from these friends that I knew, and they did the house search for us. It was a couple again, and the girl went and talked to the agencies and figured out for us if we could arrive without English papers but Spanish papers and if we could rent a house and everything. She went and viewed the houses and sent us pictures and everything, so she helped us move there in that sense.” Carlos

Si Carlos avait eu besoin du statut national de ses amis, alors peut-être pourrions-nous interpréter, d'un point de vue transnational, ce lien comme « vertical ».

Un dernier lien remarquable chez Carlos est celui qu'il entretient avec l'ami brésilien qui lui conseillera de venir en Suisse. Ici, il s'agira plutôt d'un lien fort : il s'agit d'un ami de longue date, qu'il connaît depuis le Brésil et qui a effectué la même démarche pour l'obtention de la nationalité italienne.

Dans sa trajectoire, Carlos utilise différents types de liens de son « capital social transnational » principalement pour accéder à la connaissance et la capacité d'agir dans un contexte précis. Contrairement à l'impact professionnel des liens qu'étudie Ryan (2011), Carlos mobilise son « capital social » pour accroître son « mobility capital » (Moret, 2017). Il ne relate pas avoir eu besoin de liens faibles verticaux, par exemple, pour trouver un emploi durant ses différentes relocalisations.

Je vais maintenant approcher un contexte différent, à travers le cas de Lara interprété sous l'angle de Ryan (2011) mais conjointement avec une publication de Toadler *et al.* (Toadler, Dahinden, & Schaer, 2016). Ces auteures étudient comment les choix des « early-career academics » sont négociés et parfois orientés vers une expérience internationale selon les relations sociales, principalement au sein du couple et du réseau professionnel académique. Elles montrent comment ces relations sociales doivent être considérées “ [...] as both a pre-condition for and an effect of mobility.” (Toadler, Dahinden, & Schaer, 2016, p. 13).

Nous avons vu que Lara concevait son « projet migratoire » académique comme un impératif : ce type d'expérience internationale est, selon elle, nécessaire pour développer une carrière académique. Ainsi, elle obtient son poste en Suisse suite à une annonce qui passe par un réseau de laboratoires universitaires avec lesquels elle a déjà collaboré pendant ses études.

“Well in academia, a lot of people know each other. So my current boss sent an announcement for the post, sent it also to my lab [in Belgium] because we had collaborations so they just sent it. It happens a lot, it happens very often that someone sends an e-mail “we got a big project and we can hire a post or PhD student” and then you just spread this in your lab because often, if your lab doesn’t have the money to pay a post-doc or has people that want to leave, it’s the best way to find something that fits. Because it’s a lab you have already collaborated with, it’s someone with the right type of experience and the right type of background.” Lara

Les éléments visibles ici, notamment le réseau et les relations entre laboratoires, la « solution » académique qu’offre la mobilité, et l’influence des collaborations antérieures dans le choix d’une personne, font écho à certains aspects du travail de Toadler *et al.* (Toadler, Dahinden, & Schaer, 2016). Comme la partie de l’échantillon « mobile » de leur étude (*i.e.* : “respondents who had experienced international mobility of at least one year after their PhD” (Toadler, Dahinden, & Schaer, 2016, p. 4)), Lara considère qu’une expérience académique dans différents lieux de formation est une exigence dans le milieu et cela a donc orienté son choix. Nous avons déjà mentionné que la mobilité académique pouvait également avoir des effets négatifs et contraires à ceux espérés et perçus (Bilecen & Van Mol, 2017), c’est donc plus la perception qu’en a la personne qui est déterminante. En d’autres termes, la manière dont elle organise cette croyance comme élément constitutif de son « monde migratoire » et comme base de son « projet migratoire ». Un autre aspect relevé par les auteurs est la place des relations sociales avec la famille. Dans le cas de Lara, son conjoint ne peut pas encore résider en Europe, et a donc peu d’impact sur l’actuel poste de Lara. Mais la proximité avec sa famille était un facteur dans sa décision. Je reviendrai plus loin sur cet aspect précis, et vais maintenant plus détailler le lien que Lara a mobilisé pour obtenir son poste.

Comme elle le mentionne, Lara connaissait déjà son actuel employeur suite à une collaboration antérieure. Cette collaboration est, d’une part, effet des liens au sein d’un réseau académique ; et d’autre part, renouvelée par la mobilité de collaborateurs au sein de ce réseau. En reprenant les termes de Ryan (2011), il s’agit ici plutôt d’un lien faible « vertical », au sens où c’est le rapport qu’entretient Lara avec une personne possédant la capacité décisionnelle (hiérarchiquement bien placée) qui lui permet d’obtenir le poste.

Dans les cas que j’ai illustrés dans ce chapitre, nous avons vu l’importance des réseaux mobilisables par mes acteurs. Il s’agit parfois de réseaux propres à l’entreprise, parfois propres à mes intervenant-e-s. Ces réseaux peuvent être constitués d’acteurs institutionnels ou non, mais dans les cas montrés

ici, ils sont transnationaux au sens où ils « cut across national boundaries and bring two societies into a single social field » (Glick-Schiller, Basch, & Blanc-Szanton, 1999, p. 26).

Un dernier point abordé dans ce sous-chapitre sera celui, connexe, de certains médiateurs utilisés par mes interviewé-e-s pour mobiliser les différentes formes de leurs « capitaux ». Il servira, d'une part, à introduire le sous-chapitre concernant les conséquences après le déplacement en Suisse de mes participant-e-s ; et d'autre part, à rendre attentif par son côté théorique à la complexité (ou non) d'avoir des liens transnationaux. Les quelques passages présentés ici seront donc interprétés sous l'angle de l'acteur-réseau (Latour, 2006). Cette perspective apporte deux éléments majeurs à l'interprétation de l'interaction. Premièrement, elle permet d'identifier de nouveaux acteurs :

« Non seulement, comme nous l'avons vu, l'action est toujours débordée par des forces nouvelles, mais elle se trouve aussi déplacée ou déléguée à différents types d'acteurs capables de la transporter plus loin à travers d'autres modalités d'action, d'autres types de matières. [...] Par conséquent, la question qu'il convient de poser au sujet de tout agent est tout simplement la suivante : introduit-il ou non une différence dans le déroulement de l'action d'un autre agent ? Existe-t-il une épreuve qui permette à un observateur de détecter cette différence ? » (Latour, 2006, pp. 102-103)

En élargissant notre compréhension de l'action, de nouveaux acteurs entrent donc en ligne de mire. Il s'agit notamment des objets, dont la passivité qu'on leur prêtait faisait qu'ils étaient facilement oubliés.

Deuxièmement, l'approche de « l'acteur-réseau » permet de placer la chaîne d'acteur dans un « tout », de l'investir du social de l'interaction indépendamment de son statut d'humain ou de « non-humain » :

« La sociologie de l'acteur-réseau n'est pas fondée sur l'affirmation vide de sens selon laquelle les objets agiraient « à la place » des acteurs humains : elle dit seulement qu'aucune science du social ne saurait exister si l'on ne commence pas par examiner avec sérieux la question des entités participantes à l'action, même si cela doit nous amener à admettre des éléments que nous appellerons, faute de mieux, des *non-humains*. Comme toutes les autres expressions de mon infralangage, celle-ci est, par elle-même, privée de sens : elle ne désigne ni un domaine de la réalité, ni non plus des petits elfes coiffés de chapeaux rouges qui agiraient au niveau atomique, mais simplement ce que l'observateur doit se préparer à observer s'il veut rendre compte du caractère durable et extensif de toute interaction. Le projet de la sociologie de l'acteur-réseau consiste simplement à

augmenter la liste des participants, à en modifier la morphologie et physionomie, à trouver un moyen de les faire agir comme un tout. » (Latour, 2006, p. 104)

Si cette perspective n'est pas utilisée pour l'ensemble de ce travail, c'est que le but est d'illustrer un maximum d'éléments et d'acteurs (même si tous ne sont pas centraux), et que l'approche en réseau permet de replacer les différents éléments dans le prolongement de mes intervenant-e-s, dans leurs interactions sociales transnationales.

Ainsi, dans leurs récits, les technologies de communication ressortent souvent pendant les phases de déplacements mais jamais de manière problématique. Nous l'avons déjà entrevu dans le cas de Carlos, mais je présenterai plusieurs autres cas de figure où on voit comment ces personnes « prolongent » leurs interactions sociales dans l'espace et dans le temps (Latour, 2006).

"I already prepared myself because I know whenever you're travelling abroad it's hard to find any friends. I think that was skype... I started searching people from [this city], students, my age, because that time (I don't know if you can still do that) but you can choose people from different cities, from different countries, by age, by sex, by languages as well, because I remember I choose people who spoke English, between in their twenties, so my age, and from [this city]. And I found some people, some students, and I just wrote them like "hey I'm coming, do you want to be friend?". And I met some people like that. So before I even arrived [here], I already had some friends." Nadia

Nadia utilise une application avant même de partir pour se construire un cercle de connaissances sur place. Il ne s'agit pas de maintenir, mais de produire, d'étendre son « capital social » en anticipant. On voit donc que grâce à *Skype*, deux espaces sociaux sont liés et que Nadia peut ajouter à son réseau de nouvelles personnes qui pourront peut-être l'aider (*i.e.* se révéler « capital social ») par la suite. Ceci rejoint le rôle « d'adaptation à distance préparant l'intégration » (Nedelcu, 2010, p. 58) qu'offre cet outil de communication :

« [...] la reproduction de relations sociales '*online*' constitue une vraie stratégie adoptée par le migrant pour satisfaire un besoin social en termes d'information, de sociabilité, de support émotionnel, culturel, d'opportunité de travail ou autre. » (Idem)

Il est d'autant plus intéressant ici que Nadia introduit des caractéristiques dans sa recherche, que l'on pourrait peut-être interpréter comme un découpage de l'espace social, une orientation vers un certain type de lien (Ryan, 2011). Mais plus de données sur les personnes rencontrées seraient nécessaires pour pousser plus loin cette interprétation et pour les situer précisément dans une typologie des liens.

Si différents acteurs « non-humain » (Latour, 2006) peuvent être mobilisés avant le déplacement pour connecter deux espaces, c'est plus souvent après que l'analyse des « acteurs-réseau » dévoile la fréquence d'utilisation de ces technologies.

“When we arrived here, we still had that [house], we had not sold it yet. We just left that. And by time after, we put it on the market and we sold that house. We sold it last year. [...] We can do it from here, because now, today, with the technology in Norway, everything you can do on website. So it's not a problem.” Katia

Ainsi, si certaines choses peuvent être anticipées, d'autres qui n'ont pu être réglées avant le départ sont facilement résolues à distance. Même si cela s'étire dans le temps, Katia peut être connectée à sa ville de départ.

Sous l'évidence de ces deux exemples, j'aimerais relever un point de réflexion conceptuelle. Par cette perspective des « acteurs-réseaux » (Latour, 2006), on voit comment une personne peut prolonger ses interactions dans l'espace et le temps. On peut donc qualifier ceci de « transnationalisme » (Glick-Schiller, Basch, & Blanc-Szanton, 1999) selon l'étendue de ces interactions et de ces liens, mais il me semble que cette prolongation nous pousse vers un questionnement de la mobilité comme processus car, en tirant un parallèle au discours de De Goucy sur « l'intentionnalité » dans le « projet migratoire » (2013), on peut poser la question : où se situe la « mobilité » ? En prenant en considération la multitude d'acteurs mis en réseau, on voit que ceux-ci précèdent et suivent le déplacement à proprement parler non seulement par leur mobilisation mais aussi par leurs effets. On ne peut donc pas considérer séparément le déplacement physique d'une personne et la temporalité de celui-ci, et d'un autre côté tout ce qui est en amont et aval. Cela doit aussi être mis en perspective de ce qui a été dit sur les “transnational upper classes », car rappelons-nous que : « they can afford advanced technologies of transport and communication.” Ainsi, à travers la perspective de « l'acteur-réseau », on peut identifier la multitude d'acteurs humains et « non-humains » mobilisés par mes participant-e-s. Je développerai ci-après sur cette multitude, sur cet ensemble d'acteurs comme une partie du « mobility capital » (Moret, 2017) de mes interviewé-e-s.

3.4.3. Déplacement et mobilité

Ce sous-chapitre servira à récapituler les quelques exemples de moyens utilisés par mes participant-e-s et de les observer comme un tout, sous cette dénomination de « mobility capital » (Moret, 2017). Si l'on reprend ce qui a déjà été dit plus haut dans ce travail, on pourrait voir les différents acteurs et réseaux exposés ci-dessus comme partie du « mobility capital » de mes intervenant-e-s, c'est-à-dire :

“what allows some people to cross borders rather easily, to feel comfortable and carry out activities in different places, and to come back again.” (Moret, 2017, p. 2)

Pour l’auteure, le « mobility capital » est composé des expériences passées de mouvement, des potentialités de mouvements futurs (Idem), ainsi que “the unequally shared ability to be mobile again when it appears worthwhile to be so.” (Idem).

Pour une approche descriptive dans un premier temps, puis analytique de ce « mobility capital », deux points me semblent intéressants pour l’observation. Le premier est celui où, d’une forme économique, d’une forme culturelle, ou encore d’une forme sociale de « capital », l’agent-e passe à une forme de « mobility capital ». Ainsi, une approche de la mobilité pourrait se faire par l’étude de la *capacité des agents à convertir d’autres « capitaux » en « capital de mobilité » et les moments où cela s’effectue*. Cela passerait notamment par replacer dans la conversion « l’alchimie proprement sociale » (Bourdieu, 1979, p. 4) qui permet le passage d’une forme à une autre. Le deuxième point propice à la compréhension de la mobilité, et qui *a priori* correspondra aux mêmes moments où une conversion a lieu, est l’approche en réseau des acteurs (Latour, 2006) et *l’évaluation de la capacité de chaque acteur (humain ou non) à incarner, incorporer la mobilité à un moment donné, à « prolonger » la mobilité en tant qu’action*. De cette manière, il serait possible d’appréhender l’(im)mobilité d’une personne par les moments « d’association » entre acteurs d’un réseau, et la « conversion » de « capitaux » que chaque « association » révèle. Ceci ne représente qu’une piste d’approche conceptuelle, et devrait faire l’objet d’un approfondissement qui n’est pas le but de ce travail. Il s’agit uniquement d’en faire état suite aux points exposés et aux auteur-e-s mobilisé-e-s ci-dessus. Ainsi, à travers quelques exemples vus précédemment, je vais illustrer cette démarche en guise de synthèse et conclusion à ce chapitre.

Plusieurs manières de convertir « capital économique, culturel et social » en « mobility capital » ont été vues. Il peut s’agir d’acheter un billet d’avion, mais aussi de payer une démarche administrative pour obtenir une nationalité qui facilitera l’accès à certains « régimes de mobilité ». Il peut s’agir de connaissances, d’expériences ou de formations reconnues à une échelle transnationale par des acteurs comme les entreprises et les états. Ces formes reconnues, ancrées comme exceptions dans différents « régimes de mobilité », favoriseront aussi cette « ability to be mobile » (Moret, 2017). Enfin, il peut s’agir de liens sociaux, de natures différentes, établis et maintenus parfois à distance grâce à des « acteurs non-humains », comme des sites ou des outils de communication. Un couple d’amis interviendra dans un lieu distant pour permettre à une personne de se déplacer, de trouver un lieu de

résidence. Ces exemples rappellent comment différents « capitaux » et les acteurs les incarnant, « prolongent » l'action d'autres acteurs sous forme d'(im)mobilité.

Mais ces conversions, dans un contexte transnational, ne se font pas forcément sans pertes. Un taux de change s'applique, limitant ou emputant certaines formes de « capital » lorsque celles-ci mettent en relations deux contextes différents. Ceci sera l'objet du chapitre qui suit.

3.5. Incidences de la relocalisation

Dans les récits que j'ai recueillis, plusieurs éléments ont été rapportés concernant la perte de liens, de moyens ou la reconstruction de ceux-ci. Les sous-chapitres suivant traiteront ces différents sujets dans l'ordre suivant : tout d'abord les éléments vécus comme des pertes par mes participant-e-s ; ensuite la répartition de ces pertes dans le cas des couples ; l'incidence de la distance sur les relations conservées ; l'utilisation d'outils de communication dans le prolongement d'un espace social ; et finalement les divers moyens de reconstructions de liens.

3.5.1. *Left behind*

Le déplacement dans l'espace entraîne souvent une perte, au sens général, pour mes participant-e-s. Bien entendu, nous avons vu que dans la plupart de mes cas la mobilité est intentionnelle et que les changements subis sont en partie attendus.

"It's a choice you make and of course you leave things behind, but you get new experiences as well." Lara

Malgré cela, et selon le nombre de déplacements déjà vécus, mes participant-e-s mentionnent parfois un sentiment d'abandon, de choses qu'ils doivent quitter à contrecœur. Toujours pour Lara, il peut s'agir d'activités et des amis que celles-ci réunissent.

"Well the gymnastic team, I was also teaching a lot of gymnastic. That is something that I miss here a bit and that I really felt like I left behind and stop doing." Lara

Certaines activités comme dans ce cas peuvent être sensibles à la distance géographique, ce qui limite la capacité à suivre la vie d'un groupe. Même si le lien n'est pas perdu, que les personnes gardent contact et continuent de se rencontrer, le fait de ne pas être présent physiquement dans la vie du groupe est vécu comme une absence.

“And the worst, missing what stayed at home, like friends, family, ... My team had a big show in Italy last summer so I wasn't at the show, because I couldn't train with them. Birthday parties and stuff... One of my best friends is having a baby, somewhere. It can happen any minute. But yes, I will go in November and just see the baby then.” Lara

Cet aspect d'interactions sociales est un élément récurrent et souvent présenté par les interviewé-e-s comme une perte définitive ou temporaire. Comme ici où une rencontre avec cette amie suivra, nous verrons plus loin que la majorité du temps les relations se poursuivent par l'intermédiaire d'outils de communication. Mais malgré cela mes participant-e-s identifient souvent une période où ils doivent reconstituer certaines choses perdues suivant l'arrivée à un nouvel endroit, que ce soit des activités. Cela a été le cas pour Lara, mais aussi pour Sara.

Son cas est intéressant car on entrevoit la relativité de la distance géographique entre deux localisations dans une situation où elle peut facilement avoir une interaction en coprésence avec une personne de sa famille. Pour situer son récit, Sara est partie de Chypre pour le sud de l'Angleterre où elle a accompli son *Bachelor*. Elle avait une cousine dans cette ville. Puis elle quitte cette localité pour l'Ecosse où elle réalise son *Master*. C'est concernant cette étape qu'elle s'exprime.

“I was almost 18 so I didn't really realize what was happening. I just kind of went there [South England]. And I think I realized as the year passed. But it was ok, because I had one of my cousins who was also studying in [this city]. She was a year older, so she already knew a lot of things to show me around. So even if you feel a bit home sick, you also have family there. But it hit me a bit more when I was going for my masters. [...] And I realized what was happening, and then I was moving across the country to a new start and I didn't know anyone in Scotland. I think that was a bit worse. [...] They were no cousins.” Sara

On voit donc que malgré une distance plus grande dans le cas de son premier voyage (Chypre - Angleterre) comparé au second (Angleterre - Ecosse), le fait d'être isolée de son réseau social rend sa perception différente et son vécu plus pénible dans le second cas.

Mais comment concevoir cette perte ? Si on réfléchit en termes de « capital », il ne s'agit pas à proprement parler d'une perte, mais d'une situation d'inutilité d'une partie du « capital social » de Sara : ces liens restent potentiellement actifs, mais ils ont un impact limité après le déplacement car leur mobilisation sera plus compliquée et rapportera moins. Un même « capital » peut donc varier dans une situation transnationale, chose qui a déjà été soulevée avec certains auteurs (Nowicka, 2013). Ainsi, lors de son séjour en Angleterre, sa cousine peut lui apporter un soutien émotionnel en plus

d'une aide plus pratique, par exemple par une connaissance de la ville. Mais à son arrivée en Ecosse, elle n'a personne sur place qui pourrait remplir ce rôle de support.

Un autre exemple est le récit de Katia. Il permet d'introduire deux aspects qui seront repris dans les sous-chapitres suivants. Il s'agit de la langue dans les interactions sociales et de la facette genrée des incidences liées à la migration dans le couple.

Perdre son moyen de communication avec son milieu de vie aboutit à des moments d'isolement au sens d'un faible nombre de liens :

"Clearly, language skills are crucial in networking and establishing weak ties with people beyond one's immediate ethnic or linguistic circle (Temple,2010)." (Ryan, 2011, p. 719)

Si Katia maintient des liens forts à distance avec sa famille, elle ne possède pas de « cercle ethnique ou linguistique » sur place.

"Like sports activities. Here it's very difficult to find the right place to do things. Because everything is in French. Even if I want to play tennis, they have sort of tennis club, but unfortunately it's in French. There is no English club. There is nothing, except gym of [the company], so I have access. It's the only thing I can go there. The basis is always language."

Katia

Pour Katia, malgré sa capacité en termes de « capitaux » économique et de connaissances de l'activité elle-même, le fait de ne pas maîtriser une langue l'empêche de mobiliser ses « capitaux », de les convertir pour effectivement accomplir une activité. Ceci est donc un point de plus où un déplacement induit une limitation dans la mobilisation des « capitaux » d'une personne. Ceci est lié au contexte de la petite ville où le couple est installé. Katia cherche alors à une plus large échelle, pour dépasser les limites très locales du lieu où elle habite.

"I'm searching everywhere. I'm lucky, I found another site than Facebook. But most of them, people, are from Geneva, Zurich and Lucern but it is not in the [same] area, unfortunately."

Katia

Dans les deux cas de Lara et Sara vus plus haut, il s'agissait de jeunes femmes, sans enfants et célibataires ou ne vivant pas avec leur partenaire. Les questionnements lors de leurs déplacements ne sont donc pas exactement les mêmes que pour Katia qui est mariée et a une fille de deux ans au moment du départ. Pour elle, même si le fait de se trouver éloignée de son réseau social entre aussi en considération, elle quitte aussi une certaine autonomie de vie.

“Back in Norway, I worked, I earned my own money and then left everything behind and came to a new country. And suddenly you depend on one person for everything. It makes you feel somehow... Not good with yourself.” Katia

Katia quitte donc une grande partie de ses activités, qu’elles soient professionnelles ou non. D’une certaine manière, elle quitte aussi son statut de personne active et sa représentation d’elle-même en souffre. On voit donc comment la mobilité agit dans deux espaces différents, social et géographique (Bourdieu, 1984), ceci en conséquence de la répartition de l’activité professionnelle dans le couple. Katia semble en difficulté du fait du peu de compatibilité transnationale de ses « capitaux » à deux contextes différents : elle n’arrive pas à mobiliser sa formation, et ses compétences linguistiques limitent le développement de liens ainsi que de « capital social ».

3.5.2. Incidences différentes dans le couple

J’ai déjà abordé le couple dans le chapitre concernant le « projet migratoire ». Plusieurs personnes de mon échantillon étaient en couple (marié ou non) au moment de leur entretien, et trois l’étaient avant leur dernière migration en date. C’est sur ces trois couples-là que je m’attarderai dans ce sous-chapitre consacré aux incidences dans le couple.

Je commencerai par Jade (malaysienne, 32 ans, entrepreneure) dont le cas présente une nuance intéressante. Si elle a pu conserver son emploi après son déplacement, elle a un contact plus difficile avec ses amis et sa familles restés en Malaisie. C’est donc surtout cette perte de réseau social qui caractérise son expérience et la situe dans une situation où sa socialisation passe principalement par son mari.

“Before I opened this space, I didn’t have any network in Switzerland because I was focused on my work and after that I was studying fulltime my master and working fulltime so it was really difficult for me to manage. And I was shy, I’m shy. I don’t really go out and meet people, expats. So the only friends I have, the connection I have it’s my in-law and also my husband’s friends which are men.” Jade

Si sa carrière n’est pas interrompue par la migration, son réseau social est perturbé. Bien entendu, cette différence entre elle et son mari vient ici du fait que le couple vit dans la région d’origine celui-ci et que lui n’a pas subi d’incidences. Cela pose la question du choix du lieu de migration du couple. Si l’on excepte la question des visas et permis pour le ou la conjoint-e, car elle se serait forcément posée dans un sens ou dans l’autre, Jade justifie leur choix par le milieu de vie.

“And then after that I came and visit [...] and I felt I love with [this city]. And then I just thought “I have to live here”. And then I got opportunities, so I do not want to leave, even though it is different I think, the lifestyle is slower, everything is calm here. I do not want to leave because I see there is a lot of potential in swiss, especially in [here]. They are a lot of things that are not here yet. You know you guys are very artisanal, very local, so they are a lot of ideas and market to penetrate. And then, after that, I found out it’s a good place to raise my kids.” Jade

On retombe sur la thématique du « projet migratoire » et de sa redéfinition au fur et à mesure de sa réalisation. Donc pour Jade, c’est surtout la perte de son réseau social qui est la principale conséquence négative liée au déplacement. L’aspect genrée apparait ici dans l’aspect spatial (choix du pays du mari et non pas de l’épouse) mais est justifié par un accord dans le couple sur le « projet migratoire » familial. La reconstruction d’un réseau social sera abordée plus loin, nous passerons donc à un cas où l’impact différencié des incidences est plus flagrant.

Il s’agit à nouveau du récit de Katia. Nous avons à plusieurs reprises lu certains passages, mais il s’agira ici de les replacer dans la relation du couple. Tout d’abord, ni elle ni son mari ne sont familiers de leur actuelle région de résidence. Tous deux partent donc d’une situation avec un faible réseau social, même si pour Katia l’expérience est nouvelle.

“Before we made this decision to move here, I little bit struggled because... just imagine : you have to leave everything behind you, the job, the house, the family, friends there, to start a new life in a new country that you don’t know. What it’s going to happen ?” Katia

Il y a donc pour elle plusieurs domaines touchés, entre la perte de son activité professionnelle, la distanciation spatiale avec son réseau social, et le changement de milieu de vie. Ce déplacement à donc une incidence sur les rôles qu’elle a : de personne professionnellement active en Norvège, elle reprend des rôles de femme et mère au foyer (Bonney & Love, 1991).

“Yes he appreciates what I did for him and for family of course. That’s why when we arrived here he tried to do his best too, to take care of us. Even he knows that when you come here, the first two, three years I’m not able to work because we have a daughter, I have to take care of her too. He is full understanding for that. So, we kind of cooperate to do together. Even if I don’t work, he only works, the other side I take care of the family and other things. It’s like that.” Katia

Cette répartition des rôles doit être mise en lien avec l’emploi de son mari : s’il n’avait pas obtenu son nouveau poste, on pourrait envisager que la répartition des rôles dans le couple se serait faite

différemment car Katia aurait pu conserver son emploi. Il ne s'agit pas de relativiser, mais de montrer l'aspect cumulatif des causes qui ont amené cette redéfinition des rôles : son non-emploi après le déplacement l'oriente vers un rôle qui l'isole de certaines sphères sociales comme celle du travail, en plus de celle des loisirs que nous avons vu avant. Plusieurs éléments spécifiques à la localisation du poste de son mari entrent aussi en considération. L'un est l'absence d'opportunités professionnelles pour elle dans la même région : d'après Katia qui est *designer*, il n'y a pas d'emplois pour son profil et elle devrait se déplacer vers d'autres villes de Suisse. Un second élément est le coût du jardin d'enfants, que Katia mentionne et qu'elle compare avec la situation en Norvège où les frais sont moins élevés.

Ainsi, avec les cas de Katia et de Jade, nous voyons les différentes incidences que peut avoir la migration sur la carrière de ces deux femmes. La migration de ces deux couples prend une teinte genrée au sens où le déplacement est principalement orienté par la carrière du conjoint masculin. Dans le récit de Jade, elle décide de suivre son mari parce que le contexte d'arrivée lui est déjà familier et parce qu'il lui plaît. En plus, elle reste auprès du même employeur dans un premier temps. Pour Katia, elle suit aussi son mari et se retrouve ainsi dans une situation où elle ne peut mobiliser les « capitaux » qu'elle possédait en Norvège, et où elle peine à reconstruire un réseau de liens sociaux. Mais le troisième cas nous montrera que ces inégalités peuvent dépendre du statut professionnel de chacun ainsi que de la contrainte géographique induite par la migration, au-delà d'un facteur genre.

Ainsi le cas de Pavel amène un point réflexif sur la configuration et l'interprétation de la répartition de l'activité professionnelle dans le couple. Comme nous l'avons vu au début de cette partie d'analyse, Pavel a quitté son emploi dans la recherche académique il y a une vingtaine d'années pour suivre son mari. Il justifiait son choix par l'incapacité de maintenir son poste à distance. Le choix de quelle carrière favoriser dans le couple s'est posé en termes financiers.

“Both of us followed his job. Because we decided that his job is going to bring more money.
Long term.” Pavel

Pavel accomplit une seconde formation pour garder une activité professionnelle, formation plus facilement adaptable à la mobilité de son mari. Il s'agit en quelque sorte d'une « dual-career » (Harvey, 1997), où les deux membres du couple arrivent à maintenir un emploi. Bien entendu, cela est possible uniquement grâce à l'abandon de carrière académique concédé par Pavel, et l'égalité d'occupation ne signifie pas l'égalité de rôle dans le couple. Il décrit d'ailleurs sa seconde formation comme plus facilement utilisable dans la vie en mouvement qu'il mène avec son mari. De plus, un facteur à ne pas oublier ici est l'absence d'enfants dans le couple : dans le cas de Katia, la présence de leur fille a orienté le choix du couple ; ceci n'entre pas en considération pour Pavel et son époux.

“I think it’s different when you have children, because you’re looking for a country that has good schools. Or you’re looking for a country that provides you security. We just don’t care.”

Pavel

Ce qu’il faut voir dans ces trois cas est que s’il y a présence d’incidences genrées, c’est leur répartition qui est genrée, et non pas leur création. Dans les trois cas, l’une ou l’autre personne dans le couple sera défavorisée par une migration liée à la carrière de l’époux ou l’épouse. C’est donc l’aspect géographique, de relocalisation qui instaure des inégalités. Mais leur répartition pourrait en revanche suivre une fracture du genre, comme le suggère les cas de Katia et Jade, même si la forme qu’elles prennent n’est pas la même. Il faut encore relever que ces situations inégales sont justifiées dans le couple au moment du récit, ce qui montre l’utilité qu’une « trajectory approach » (Schapendonk, Van Liempt, Schwarz, & Steel, 2018) pourrait avoir comme méthode d’observation longitudinale. Il serait possible de faire une évaluation prolongée dans le temps et l’espace de l’évolution du discours des personnes sur leurs rôles et la répartition des incidences liées à la mobilité. Une telle démarche conduite dans le couple permettrait de mieux identifier les aspects genrés. Ceci serait intéressant dans mon cas car je pourrais observer si Katia retrouve une activité dans son domaine ou si elle resterait tributaire de l’activité de son mari, limitée ainsi dans ses projets par la carrière de son mari et le rôle qu’elle décide d’endosser dans la famille. Ou, dans le cas de Jade, comment la répartition des rôles sera modifiée après la naissance de leur enfant.

Pour conclure ce sous-chapitre, j’aimerais revenir sur la nature des incidences vues ici et tenter une conceptualisation en termes de « capitaux ». Nous avons vu que les principaux domaines touchés sont ceux de l’emploi et des liens sociaux, notamment la réduction de l’efficacité de leur mobilisation dans un contexte transnational. Concernant l’emploi, nous avons vu que le déplacement géographique lié à la carrière d’une des deux personnes instaurait souvent un choix résultant sur une inégalité, inégalité qui peut prendre la forme d’un investissement en temps rendu caduc : la formation acquise en tant que « capital culturel » est difficilement, voire non mobilisable (Bourdieu, 1979). Ainsi, la migration met en lien différents lieux avec différents « capitaux » :

“The very act of migration disrupts ideas of linear reproduction of cultural capital, since migration means that ‘the conditions of production of habitus’ are not ‘homologous to its conditions of functioning.’” (Erel, 2010, pp. 647-648)

Ceci résulte sur des situations où le « capital culturel » n’est pas reconnu ou ne permet pas une conversion en d’autres formes. Concernant les liens sociaux, nous avons vu qu’ils pouvaient être prolongés dans l’espace et être mobilisés à un autre endroit. Mais pour ce qui est du lieu d’arrivée, un

manque de « capital social » est décrit par mes participant-e-s comme une situation d'isolement car ils ont peu de ressources mobilisables. Bien que les différents « capitaux » ne soient jamais réductibles l'un à l'autre (Bourdieu, 1986), la mise hors service par la migration d'une partie de ceux-ci font que Katia est aussi limitée dans sa capacité à convertir l'un en l'autre. Malgré toutes les ressources qu'elle avait en Norvège, son déplacement crée une perturbation l'obligeant à devoir accumuler des ressources sur son nouveau lieu d'arrivée. Tout ceci est aussi visible dans le récit de Jade, à la différence qu'elle garde son activité professionnelle et l'aspect social qui peut lui être rattaché. Mais sinon, c'est surtout par son mari qu'elle a accès à un réseau social. Nous verrons dans le sous-chapitre suivant comment ces relations sociales, principalement avec la famille, sont maintenues et perçues dans la migration.mo

3.5.3. Proximité et distance dans les relations : apports des TIC

La distance avec le réseau social, particulièrement la famille de mes participant-e-s, est un élément qui est ressorti plusieurs fois dans mes entretiens. Les différents cas de figure présentent des échelles géographiques différentes, des moyens spécifiques pour le maintien de ces relations, ainsi qu'une charge émotionnelle importante dans certains cas. Il s'agira de rendre les différentes perceptions des relations sociales lorsque celles-ci s'inscrivent, grâce aux technologies de l'information et de la communication (TIC) dans des espaces-temps différents.

Lors de leurs migrations et durant l'élaboration de leurs « projets migratoires », certains de mes intervenant-e-s donnent une importance prépondérante à la proximité spatiale avec leurs proches. Cette proximité peut considérablement changer leur expérience, comme nous l'avons déjà vu avec le cas de Sara. Je développerai deux autres exemples où la proximité à une influence sur la migration de mes interviewé-e-s.

Le premier est celui de Marie, qui n'est jamais allée très loin de son lieu d'origine. Après sa formation dans la région Rhône-Alpes, elle va dans le nord de l'Italie puis dans la partie occidentale de la Suisse. Ce choix n'est pas uniquement le sien, même si elle exprime aussi une certaine sécurité à être à proximité de ses proches.

« Alors, j'avais eu une opportunité pour l'Australie et je crois que ça a un petit peu fait flipper mon père. Il s'est dit qu'il préférerait si j'allais en Italie vu que j'avais l'offre en même temps. En fait j'avais Australie, Italie, Etats-Unis en même temps, puis ils m'ont dit « ah ce serait déjà bien si t'allais en Italie ». Puis au final, je sais pas si j'aurais envie. Au final, ça me convient très bien la Suisse. Alors peut-être que ce serait génial d'aller plus loin, mais c'est

peut-être quelque chose que je ferais à plusieurs, parce que c'est quand même agréable de savoir que pas très loin t'as quand même tout le monde. » Marie

Lorsqu'elle était en Italie et aussi maintenant depuis la Suisse, Marie se situe à quelques heures de voiture de sa famille. Cette proximité lui permet de retrouver ses proches pour partager des activités.

« Après au final j'étais pas si loin de ma région d'origine, [depuis l'Italie] il y a trois, quatre heures de route, donc du coup le weekend ça m'arrivait de remonter voir la famille, les amis, ou faire la fête ou aller faire du sport ou peu importe. Non c'est pas très loin. Au final mon QG, il est quand même localisé en Rhône-Alpes, donc au final je suis jamais à plus de trois, quatre heures donc ça se fait assez facilement sur un weekend. Ça permet de pas avoir à le faire pour des vacances par exemple. » Marie

Aussi, cette proximité spatiale diminue la pression familiale qu'elle pourrait subir, et qui la pousserait à se rendre auprès de ces parents pendant son temps libre. On pourrait qualifier ça de flexibilité, au sens où sa capacité à être mobile étant suffisamment élevée, elle n'a pas besoin de projeter beaucoup à l'avance ses déplacements. Il y a donc une relativisation entre le coût d'une interaction en face à face, et la valeur accordée à celle-ci en parallèle des interactions par le biais des TICs.

« Après, depuis qu'il y a WhatsApp c'est quand même magique la communication. Maintenant qu'on a WhatsApp c'est vrai que c'est très simple d'appeler n'importe qui n'importe comment, sans frais. » Marie

Pour conclure sur son cas, Marie ne ressent pas de grandes difficultés liées à son déplacement, car elle peut facilement être en interaction physique ou virtuelle, avec ses proches. Et ce facteur a une influence sur sa perception d'une possible expérience migratoire plus distante.

« Marie : Non j'ai jamais eu à travailler à l'étranger. Pourtant ça me dérangerait pas de partir. Éventuellement, plus loin. Pour une durée déterminée par contre. Là, autant la Suisse je suis partie en me disant « j'y vais, je sais pas pour combien de temps » ; si je devais aller dans un pays beaucoup plus loin je pense que ce serait plutôt avec une durée déterminée, je sais pas, 2 ans.

I : Pourquoi ? Pour être sûre d'avoir un moment où tu vas rentrer si ça va pas ?

Marie : la peur de l'inconnu je pense. Après si on était deux à partir, là, par contre, j'aurais pas de problèmes à partir à durée indéterminée. Mais c'est plus la peur de l'inconnu, la peur de la solitude, toute seule bien loin. » Marie, [« I » : interviewer]

Cet aspect du support émotionnel qu'offre la présence physique d'une personne proche est ce qui a été mentionné concernant Sara et sa cousine : alors que la distance était relativement réduite par rapport à la distance avec ses parents, c'est bien la perte de proximité avec ses proches qui a changé son vécu lors de sa migration. Mais le support que permet la proximité des proches induit aussi une certaine pression, qui n'est autre que la réciprocité dans la relation.

"It was also an important criterion for me to choose Switzerland. Already from the beginning I had something like "I'm not going to the States", because if something happens at home, like a family member that gets ill or something, if I leave now I can be in Belgium in five, six hours. By booking flight, going to the airport, taking the flight and then taking the train." Lara

Ainsi, pour Lara, la proximité spatiale avec ses proches a orienté son « projet migratoire ». On voit ici comment une personne vit dans plusieurs lieux éloignés : même si elle réside en Suisse, Lara possède « un univers de vie transnational qui mise sur l'ubiquité, la simultanéité et l'instantanéité des interactions » (Nedelcu, 2010, p. 57). La proximité lui permet donc de négocier l'obstacle spatial dans le cas où les interactions par les TICs ne suffiraient pas. La simultanéité est d'ailleurs un facteur qui transparait dans le discours de Lara.

"I'd rather don't go a lot farer away. But inside Europe I think it's still fine. Like, if it's a three hours flight it's still ok. But if you go transatlantic that's a complete difference as well, also because you are in different time zones, and that is now not the case." Lara

Le changement de fuseau horaire perturberait la capacité à réagir simultanément à un événement qui demanderait sa présence physique. La prise en considération de ces facteurs de proximité et de temporalité suggère des « manières de penser et de faire qui expriment des orientations duales, transnationales, voire cosmopolites. » (Nedelcu, 2010, p. 67). En plus de certains outils de communication comme les courriers électroniques ou *Skype*, Lara rentre de manière régulière pour voir ses parents, ou parfois ceux-ci lui rendent visite en Suisse. Il est intéressant de voir (mais il faudrait plus de données pour investiguer ceci) que la fréquence à laquelle Lara voit ses parents est similaire à celle des retours d'Antonio au Brésil pour des distances très inégales. Lui aussi utilise principalement les TICs pour garder contact avec ses proches au Brésil, mais aussi dans ses démarches professionnelles pour la recherche d'emplois à une échelle transnationale. Ces usages multiples sont révélateurs de ce qu'on pourrait qualifier « d'habitus transnationaux » comme le suggère Nedelcu (2010) :

« [...] ces technologies intensifient et diversifient les façons d'être ensemble et d'appartenir à distance, c'est-à-dire d'une part les relations et les pratiques sociales transnationales dans

lesquelles s'engagent les individus et, d'autre part, la mémoire, la nostalgie voire l'imaginaire qui les poussent à se connecter avec d'autres personnes, en fonction de leur origine, mais aussi de leurs intérêts, de leur ouverture au monde et de leur attachement à des cultures et des causes spécifiques. » (Nedelcu, 2010, p. 55)

Mes intervenant-e-s utilisent ainsi naturellement des TICs pour connecter différents endroits, et dans domaines très variés.

Le cas d'Antonio présente une autre facette de la pression émotionnelle que peut instaurer la distance d'une migration. Car si, comme Lara, il fait usage de TICs et retourne régulièrement au Brésil, il lui faut plus de temps pour se rendre physiquement sur place.

"My mother, she suffered a lot my absence. She was really "oh when do you come back ?" It was tough for them, it was very tough. Now after thirteen years since I left, it's fine because I got married, I have kids, I have a family and here the conditions are better than in Brazil so they understand. But in the beginning when I took the decision, my mother, when she was calling me on the phone, she was crying "I miss you". And my father was trying to "ah yes, maybe you could come back, find something together and work". So yes, it was not easy. [...] The brothers, one of them accepted, fine. The other one, for many years he was against. But then we even had some fights. Because the same time when I left, after two years, my mother was sick, started to have the Alzheimer symptoms. So somehow he was blaming "ah you left your mother, you are not taking care of her" so yes, there was some difficult moments there." Antonio

Les situations graves (maladie, accident d'un proche, etc.) sont prises en considérations dans la préparation de la migration (Lara), mais pèsent aussi émotionnellement lorsque la distance est trop grande et que les interactions virtuelles ne suffisent pas. On voit alors apparaître des tensions entre membres de la famille, qui cristallisent plusieurs éléments : la négociation au sein de la famille de la migration d'un ou d'une de ses membres, même à son stade de projet ; la capacité (ou non) des TICs à compenser la distance et les interactions de face à face, et en conséquence l'importance accordée à la proximité spatiale ; et pour finir, le poids émotionnel que peuvent représenter ces interactions et leurs modalités.

D'autres éléments de conclusion doivent encore être relevés. Tout d'abord, ce qui est dit sur les TICs et les retours réguliers (souvent par avion) sous-entendent un minimum de ressources, qu'elles soient purement économiques ou prennent la forme d'un permis ou d'un passeport garantissant une mobilité à travers différents « régimes ». C'est à nouveau ce que j'ai relevé avec « l'autonomie spatiale » et

l'accès à des technologies et moyens de transport et de communication concernant les « transnational upper classes » (Weiss, 2005). Ensuite, si l'on interroge « la transformation du sens de la distance géographique et du lien social par la proximité informationnelle dans un régime d'ubiquité numérique » (Nedelcu, 2010, p. 54), on constate que la distance est bien sûr relativisée par les TICs et les moyens de transport, ce qu'illustre le passage suivant :

“And now with the technologies, with all those low-cost flights, it's easy to travel. I have even cases in my family that they are living in the same town and they speak less than with me that I'm living the other side of the world, because in the end with technology, video conference you can stay in touch easily.” Antonio

Mais ce monde « d'ubiquité », de « simultanété » et « d'instantanéité » de l'information subordonne le déplacement de mes participant-e-s : le fait d'être toujours présent virtuellement, de savoir instantanément si quelque chose arrive au sein de sa famille, rend la présence physique et le déplacement d'autant plus nécessaire selon les cas. La réduction des délais dans la transmission des informations pourrait tendre à une attente de réduction des délais dans le déplacement physique. Bien sûr les deux types d'interactions sont aussi pensées en comparaison de leurs coûts comme on l'a vu avec Marie.

Cela devrait être approfondi, car la variété des perceptions présentées ici ne permet que de relever des pistes de recherches futures. Par exemple, on trouve un point de vue différent concernant la relativisation de l'interaction en face à face par l'utilisation des TICs dans le récit de Katia.

“I : and sometimes do you go to Norway ?

Katia : not since I arrived here, I haven't been... come visiting yet. But since I talk with them almost every day it's not a problem.” Katia, [“I” :interviewer]

Elle n'a donc pas encore revu physiquement sa famille depuis son installation en Suisse il y a presque deux ans. Mais cela est à mettre en lien avec le fait que les membres de sa famille sont aussi souvent en déplacement dans d'autres pays, pour des durées allant jusqu'à plusieurs années comme dans le cas de sa mère et de sa sœur. Ceci nous ramène à l'aspect de « l'habitus transnational » et à une incorporation de certaines manières de penser et pratiquer les relations dans l'espace (Nedelcu, 2010). Comme nous l'avons vu, l'expérience familiale de la migration pourrait être vecteur de cette transmission. Nous reviendrons sur ce point dans le dernier chapitre de cette analyse, mais nous nous arrêterons d'abord sur la reconstruction de réseaux sociaux après le déplacement.

3.5.4. Reconstruction des réseaux et liens

Nous avons déjà relevé les cas où mes interviewé-e-s ressentent un sentiment d'isolement suivant un déplacement, en les conceptualisant comme une diminution des interactions de face à face avec des proches et comme une difficulté à saisir leur « capital social ». Je développerai ici les stratégies, réseaux et parfois outils utilisés par mes participant-e-s pour reconstruire des liens et interactions sociaux.

Nous avons déjà vu avec Nadia que les TICs permettaient d'entrer en contact avec d'autres personnes, et surtout en orientant les résultats par une recherche sélective. Plusieurs de mes intervenant-e-s ont donc utilisé en premier lieu Internet pour trouver des associations ou autres collectifs, dont la « page » *Facebook* utilisée pour les contacter.

“Well, so far I found the one that is expat in [city name], and there is another one called Greeks in [city name]. It's just finding people from your own country. But I haven't found a lot yet, so I don't really know.” Sara

Les critères qui orientent ces recherches peuvent être des traits comme l'origine nationale ou la langue. Mais aussi une situation perçue comme commune ou un statut auquel la personne s'identifie comme celui « d'expat ». Ce cas est le plus souvent cité et est en général le premier moyen mis en œuvre à l'arrivée, parce qu'il recouvre un aspect purement social et un autre aspect d'entraide.

“It's a way to connect with other people that experience what you are stepping in too.”
Lara

Ce genre de collectif comme le groupe contacté pour ce travail ou certaines associations sont un « capital social » facilement mobilisable. Il permet un accès à une aide sous forme de savoir sans forcément avoir besoin de connaître ou rencontrer les personnes. C'est un lieu d'échange de ressources, où une certaine reconnaissance tacite entre les membres s'exerce.

Autre que par la recherche de groupe en ligne, les activités professionnelles et les loisirs sont aussi vecteurs importants dans la reconstruction de liens sociaux. L'emploi et l'entreprise, en tant que raison principale dans la relocalisation de plusieurs personnes, offrent souvent les premières occasions de rencontres. Soit passivement par le fait de partager son activité professionnelle avec d'autres, soit activement lorsque l'employeur ou l'institution organise des événements. Ce type d'événements se retrouve dans plusieurs milieux, que ce soit celui académique ou de l'entreprise privée, mais il est

possible que le nombre varie entre ces deux milieux. Un autre milieu associatif est celui des loisirs, comme les clubs sportifs.

“I meet friends at work as well as out of work. I found italians or brazilians here. At the beginning I started to play for a basketball team in [my canton]. They helped me as well to integrate. Sport is important for integration.” Antonio

Ces deux points revêtent une importance certaine, mais ne sont pas toujours accessibles. C’est ce que nous avons illustré plus haut avec l’exemple de Katia, qui n’a pas la possibilité de travailler et qui a des difficultés à trouver des clubs sportifs anglophones. Elle a donc favorisé Internet qui lui permet de se prolonger virtuellement dans l’espace (social). Cet outil fonctionne comme acteur « non-humain » dans sa recherche de relations sociales.

La langue est un autre point notoire pour mes participant-e-s dans la capacité à créer des relations sociales. La maîtrise de plusieurs langues est un avantage et donne accès à certains réseaux, comme des associations nationales ou linguistiques de migrants. Il serait intéressant d’étudier plus en avant cette relation avec une communauté linguistique et de voir si cet aspect vient modifier le découpage de « l’espace social » en « classe » (Bourdieu, 1984).

« Après il y a le groupe des italiens [de la ville], donc ça il m’a permis de rencontrer quelques italiens [de la région] où ils ont organisé quelques apéros et du coup j’ai connu quelques italiens qui habitent par là. Et non pour me faire mon réseau d’amis et bien il y a [l’entreprise], la moyenne d’âge elle a 32 ans donc c’est pas compliqué de sortir avec nos collègues. » Marie

Ainsi, il semblerait que dans les premiers moments suivant l’arrivée, mes participant-e-s ouvrent leur champ d’identifications (trait linguistique, de nationalité, etc.) pour maximiser les rencontres et les interactions sociales, afin de déboucher par la suite sur des relations durables. Cette orientation vers un groupe italoophone est intéressante si on la met en perspective d’un autre passage.

« En Italie je m’ennuyais à mourir. Parce que ce que moi j’aime faire le weekend, c’est pas ce que les italiens aiment faire pendant le weekend en général. Et c’est vrai que j’avais beaucoup de mal à trouver du monde avec qui faire mes activités. » Marie

Outre la généralisation qui est faite sur les « italiens », il s’agit de voir comment la recherche de pairs est contextuelle et s’oriente différemment selon les besoins. Si dans le deuxième cas Marie ne perçoit pas « les italiens » comme une communauté avec qui partager ses activités, dans le premier cas elle suit volontiers le trait linguistique pour rencontrer de nouvelles personnes au sein de la communauté

« d’italiens ». Bien entendu, on ne peut aller plus loin sans avoir une comparaison de ces deux différents milieux. Ce même aspect d’ouverture est visible dans le récit de Lara.

“And when I started meeting other people, in the beginning you just say yes to any plan. Someone goes like “maybe we can go to... yes !”. There is a lot of people that I met in the first two months that I hardly see anymore right now. But back then, I hanged out with them a lot because I didn’t know anyone else. It takes a while to settle in. But I don’t think you can put a time on settling in, on having all the friends, people you hang out with for the next couple of years.” Lara

Ce passage introduit aussi la qualité des liens ainsi établis par l’élargissement de relations, au début de la période de relocalisation. Cette période est caractérisée particulièrement par une multiplication des liens faibles « bridging » et « bonding » (Ryan, 2011). Comme le remarque cette auteure, la limite entre ces deux types est relativement fine et est une vision binaire un peu trop simpliste. J’aimerais rajouter que selon la perspective, émique ou étique, cette différenciation peut être plus ardue. En effet, certains de mes répondant-e-s expliquaient avoir rejoint ces groupes pour trouver des personnes avec une expérience migratoire et un lieu de vie similaire, et ainsi établir des liens de type « bonding ». Mais d’un point de vue étique, les effets d’un tel lien pourrait correspondre à un lien « bridging ». Une vision d’un *continuum* que propose Ryan (2011) permet de rester attentif à la nature des liens faibles. Mais pour mes intervenant-e-s, ils permettent et sont utilisés afin de maximiser l’accès à de potentielles ressources (Ryan, 2011, p. 719).

La différence des liens est abordée consciemment par mes intervenant-e-s et participe aussi au sentiment d’isolement qu’ils et elles relèvent suivant la migration. Il s’agit surtout de la perte de liens forts dans un premier temps.

“Of course, it is different from the friends you had before, because the friends you had before you know them since the kindergarten, since you grew up. But when you go to a new country, you get to know new people. It’s a different level. They have not grown up with you, or you don’t know them from many years. Everything is a fresh new start.” Katia

Si l’accès au réseau d’une communauté ouvre des possibilités de rencontres, celles-ci sont intrinsèquement limitées par le réseau et parfois orientées vers une certaine homogénéité. Nous avons vu la limite que peut représenter le réseau en lui-même dans le récit de Jade, qui ne rencontre au début que des amis de son mari.

“But after a time, I felt lonely because I do not have any friends in swiss. By opening this business, it allowed me to meet other people. They are other ladies and to meet people outside my husband’s circle of friends. Right now, I feel much more adapted I think in Switzerland. Because I meet people and I start to be courageous enough for daring to talk to people or attend events which doesn’t require my husband and I have to go alone and present myself.” Jade

Elle utilisera l’activité professionnelle en ouvrant un espace de coworking pour dépasser cette limite et accéder un à autre réseau social. On trouve ici l’écho à certains éléments vus dans le récit de Katia, qui ressent aussi une certaine dépendance vis-à-vis du partenaire, qu’elle soit économique, ou ici sociale. Outre la limite propre à chaque réseau, celui-ci peut amener à une certaine homogénéité dans ses membres s’il se construit autour de liens « bonding » (Ryan, 2011) basés sur la ressemblance. Ceci peut être dû à plusieurs caractéristiques du réseau, exclusives et inclusives. Exclusives, par exemple lorsque la langue devient sélective. C’est le cas sur les pages *Facebook* régionales d’expatrié-e-s où les publications se font majoritairement en anglais. Inclusives, par exemple lorsque ces mêmes communautés sont ouvertes peu importe les modalités de la migration : des parcours migratoires très différents se côtoient, comme le montre mon échantillon.

La reconstruction des liens forts et faibles, la reconstruction d’un « capital social » local, est un élément récurrent et important aux yeux de mes participant-e-s. Une personne pourra se sentir isolée ou dépendante selon sa capacité à entrer dans de nouveaux réseaux et à établir de nouveaux liens. Mes interviewé-e-s identifient les liens établis par le milieu professionnel et le milieu associatif comme les premiers disponibles et les plus faciles d’accès. Ces liens faibles peuvent être orientés par une logique « bonding », en cherchant des personnes ayant vécu une expérience similaire. Il en découle une certaine homogénéité dans le réseau (Ryan, 2011). Mais la reconstruction de liens peut aussi s’orienter vers la différence, selon une logique « bridging », justement pour accéder à des ressources différentes de celles d’un réseau homogène.

“No I’m not interested in polish people at all. I’m not interested in expats either, because I want to become part of culture. I want to become part of the community. Which makes it very difficult here because I don’t speak French. But I still manage to do it.” Pavel

Pavel justifie l’orientation vers l’altérité car pour lui il s’agit de la recherche d’un « capital culturel incorporé » chez cet autre, qui doit alors être ni expatrié-e, ni compatriote. Bien entendu, cette orientation peut s’inscrire dans un « projet migratoire », qui est autant constitué de déplacement que

de résidence. La perception d'un départ proche ou non orientera peut-être les choix des personnes dans leur recherche de liens et de réseaux.

Ainsi, mon échantillon montre que les premiers liens faibles construits par mes participant-e-s s'orientent selon un aspect « bonding » autant que « bridging ». Une dernière citation montrera la nuance que peut présenter un même lien. Il s'agit du récit de Nadia. Cette dernière parle de ces différents lieux de vie

“I never intend to meet polish, because I was wanting to meet foreigners. I'm always more into foreigners. [...] But I know there is polish community here, there is polish church, polish this and that, but I never go there. I'm kind of avoiding polish people abroad. Yes, it's terrible to say that... I more want to meet foreigners. Because I met some polish but polish from abroad they're just... they just talk about how much they make, how is their life, who has better life... I'm not interested. You can notice that they are mainly fresh arrivals. [...] I know they are meetings, they are things but I never go there. I prefer to meet foreigners.”

Nadia

On voit ici que si elle cherche à rencontrer des « foreigners », donc des personnes différentes (d'un point de vue de la nationalité, de l'origine, ou ce qu'elle entend par là), elle approchera des personnes avec la même expérience qu'elle, qui ont aussi migré. Ainsi, comme le dit Ryan (2011), il est difficile d'établir nettement un aspect précis, car souvent les deux aspects « bridging » et « bonding » interviennent à des degrés différents mais pour un même lien.

Cela pose la question de la base sur laquelle une personne comme Nadia construit sa perception de ressemblance/dissemblance. On voit dans ces exemples qu'une nationalité commune n'est plus forcément un critère de sélection, et l'orientation va donc suivre d'autres traits. Je ne pousserai pas plus l'interprétation dans ce chapitre sur la reconstruction des réseaux et liens, mais j'y reviendrai dans le dernier sous-chapitre de l'analyse concernant l'expérience migratoire comme signe distinctif.

Pour conclure, j'aimerais revenir au concept d'(im)mobilité que nous avons vu plus haut. Il s'agit de préciser l'interprétation qu'il faut avoir de ce que j'ai appelé « incidences » dans ce chapitre. Si l'on dépouille le récit de mes interviewé-e-s de ce qu'il a de plus concret, des faits ou émotions dont il est rempli, et que on l'aborde d'un point de vu abstrait, on voit alors poindre cet aspect relationnel qui permet de comprendre l'(im)mobilité. Certaines personnes ont mis de côté leur emploi, d'autres l'ont conservé ; des liens sont distendus, maintenus, ou perdus à travers l'espace et selon l'utilisation d'outils, acteurs « non-humains » incontournables. Mais en fin de compte, il s'agit de la relation entre

différents éléments, certains mobiles et certains immobiles : est-ce que la famille de Katia, qu'elle n'a pas vu depuis une année mais avec qui elle parle presque tous les jours, est immobile ? leur relation n'est pas physique bien sûr, mais elle est dans une large mesure indépendante de l'espace. En revanche, son ancien emploi et la relation qu'elle avait avec, est très dépendante de l'espace. C'est donc le différentiel entre deux, le fruit d'une relation entre deux entités potentiellement mobiles et à des degrés différents, qui décide si elle pourra ou non conserver son travail à distance. Ces exemples peuvent surprendre par l'aspect immatériel qu'ils présentent, mais l'essentiel reste le même au sens où c'est cette relation entre plusieurs acteurs et actrices qui doit être captée par la notion d'(im)mobilité. D'un point de vue purement physique, on peut très bien imaginer sa famille et son emploi dans le même lieu en Norvège, alors que la relation à l'un et l'autre est totalement différente.

Nous allons voir maintenant comment mes participant-e-s incorporent les différents éléments qu'ils ont rencontrés durant leur migration, pour la redéfinir et l'accorder au futur. Ainsi, en incorporant cette expérience de la relation d'(im)mobilité qu'ils entretiennent avec différentes choses, ils arrivent à une reformulation de leur vision de la migration et le développement d'un état d'esprit flexible leur permettant de facilement intégrer les changements pouvant survenir dans leur vie.

3.6. Incorporer une expérience

Ce dernier chapitre servira de conclusion à cette partie d'analyse et aux différents récits qui ont été recueillis. Conclusion qui, à travers des situations d'(im)mobilité, exprime un processus migratoire sans cesse redéfini. J'aborderai dans un premier temps l'évolution de la perception du monde extérieur, du rapport de mes participant-e-s à l'altérité. Dans un deuxième temps, je parlerai de la manière dont cette expérience de l'altérité vient nourrir un discours sur soi, sur la subjectivité dans le processus migratoire. Et troisièmement, je finirai sur la manière dont mes interviewé-e-s utilisent cette expérience comme trait distinctif.

3.6.1. Perception de l'espace social et spatial

Un premier point à relever est l'évaluation de l'espace géographique et territorial qu'ont mes intervenant-e-s. Du point de vue territorial, les contraintes pour eux sont relativement similaires dans l'espace et facilement négociables du fait de l'aide fournie par un employeur et par la conformité aux « régimes de mobilité ». Ainsi c'est plus leur évaluation de l'espace comme milieu de vie qui va changer.

“Now ? I don’t know... There were years that I was convinced that... when I was living with my boyfriend and I had my job and this and that, I was thinking “ok, I’ll stay in Switzerland for sure, forever.” Now, we’re not together anymore, so I don’t know. I mean, I like my job but if something changes and I can go somewhere else... There’s nothing in Europe that would make me come from Switzerland. [...] So nowhere in Europe would make me come from Switzerland, to move and live there. I really like Portugal, I love the people, the food, the paysage, everything. But I wouldn’t have the same life standards as I have in Switzerland to be honest. So nowhere in Europe would make me quit Switzerland. The only thing probably would be family reasons. It’s the most important. If something from my family requires me to go back to Poland or I meet man of my life and he is from Cyprus and he really wants to go back, I’ll go. So I’m not really strict. But if I got a better job offer, a better job, it has to be outside of Europe. I’m pretty flexible. It’s not that I want to live here forever. I would be happy to, but I’m open for anything that’s going to change.” Nadia

Leur « mobility capital », toujours au sens de leur capacité à être mobile ou immobile selon leur souhait, leur permet d’être flexible et de considérer différents espaces territoriaux de manière similaire. À nouveau, on peut interpréter ceci comme des traits distinctifs des « transnational upper classes » (Weiss, 2005) :

“In a globalizing world, spatial autonomy becomes a second factor structuring class relations. Those who are able to choose optimal environments for themselves and their resources are in a superior position to those who are limited by a nation-state frame.”
(Weiss, 2005, p. 714)

Ainsi, le « mobility capital » (Moret, 2017) deviendrait enjeu du rapport entre classes (Weiss, 2005). Le fait de principalement voyager par le vecteur professionnel facilite grandement leur migration, comme nous l’avons vu avec les « régimes de mobilité ». Ce seront donc plus facilement des aspects comparatifs entre milieux de vie ou les relations de couples qui seront déterminants dans leur évaluation de l’espace. Cela rejoint ce qui a été vu sur le « projet migratoire » et surtout sur la « construction d’un monde migratoire » : leur conception de l’espace se confronte peu aux institutions territoriales ce qui fait qu’elles sont rarement prises en considération dans le processus décisionnel.

“The only thing that makes me stay somewhere is money. I’m purely financially driven at this point. Nothing else really matters to me. I mean, it does matter but... I think it’s different when you have children, because you’re looking for a country that has good schools. Or you’re looking for country that provides you security. We just don’t care. Because if you’re rich enough, you can like, again, cocooning yourself. I would like to live in Argentina, and people say it is dangerous there. I don’t really care because I will go and live

in a gated development. I know it's crude, and probably not very sensitive, but it is what it is. Because I would like to get to know those cultures there, if I want to explore those cultures I need to go and live there. And to live safely, you need to live in separation. It's kind of separation. So now, I'm purely financially driven." Pavel

Un autre point visible ici et qui entre aussi dans le « mobility capital » est la capacité « to feel comfortable and carry out activities in different places » (Moret, 2017, p. 2). Cette capacité passe par un aspect purement financier, un « capital économique » qui n'est pas forcément l'apanage de toutes les personnes se disant expatriées. Aussi, et pour revenir à l'aspect du milieu de vie, les standards de vie du lieu de résidence ressortent souvent dans une approche comparative de la part de mes intervenant-e-s. Ce qui est soulevé par Pavel concernant les enfants est en effet important pour les familles. Nous l'avons déjà vu dans les cas d'Antonio et de Jade pour qui le cadre Suisse offre, selon eux, les meilleures opportunités pour leur « projet migratoire » avec leurs enfants. L'expérimentation de différents milieux à travers la migration permet à mes participant-e-s d'étoffer leur connaissance et leur « création de monde migratoire ». Mais si l'on interprète ceci à travers le calque transnational, on perçoit aussi que la capacité comparative de mes intervenant-e-s dépend de leur « mobility capital » relativement élevé et de leur « spatial autonomy » (Weiss, 2005). En effet, le fait de ne pas être limité-e-s à un territoire leur permet d'avoir « the *option* to move to better places or to exploit differences between locations » (Weiss, 2005, p. 714). La perception et l'expérience transnationale de ces personnes orientent leur décision vers une comparaison internationale, ici comprise comme un regard comparatif entre des institutions territorialisées qui leur sont accessibles. Bien entendu, il faut garder les critiques déjà vu dans ce travail et qui nous rappellent que l'approche comparative n'est pas le seul élément entrant en considération pour les migrant-e-s et qu'elle peut être réductrice (Ma Mung, 2009).

La seule contrainte perçue est aussi un outil. L'emploi guide souvent le « projet migratoire » et est donc pleinement intégré dans la perception de l'espace. Il peut aussi être instrumentalisé, comme nous l'avons vu avec Jade, mais il est en grande partie source de la capacité de mes participant-e-s à être mobile. Ce monde ouvert de possibles, souvent lié à la carrière et au travail qui deviennent les contraintes majeures, demande aussi un discours sur soi permettant d'intégrer ce style de vie. Ainsi, si l'espace devient flexible pour ces personnes, elles doivent en contrepartie intégrer cette flexibilité dans leur discours sur elle-même, avoir une certaine réflexivité sur leur expérience.

3.6.2. Go with the flow

“The life of travel is fantastic and I would recommend it to anybody because it opens up your mind. You have a different perspective on basically everything: you learn not to get used to things. You learn to appreciate things but you don’t get used to things. Because you know that the next time you move, you are not going to take things with you because it’s going to be impossible. So, you just, like, go with the flow. You don’t worry about small things anymore. That is the biggest thing that teaches you when you travel all your life. When I look at my friends who stayed in Poland; my friends who stayed in United Kingdom, because it’s been twelve years, all my friends who stayed in the United States, they have different problems. Because they obsess about things such as... mortgages: “I don’t like my apartment so what should I do ?” and in the way I see, even if I didn’t like my apartment in London, I wasn’t obsessing about it. It is what it is. You just make the most of what you’ve got. Because you know that everything is temporary. There is absolutely nothing constant in life. And people who never travel they think that life is constant. [...] and that is the biggest thing. The biggest difference that travel does to you. Everything is temporary. You’re just going to make sure that your relationship is in a good place, because that is the only constant thing. If you have that figured out, everything else is unimportant. It is nice to have a nice place. It is nice to have nice furniture. Because I didn’t have that in United Kingdom because our apartment was small. It is nice to have a nice car. But if all of that have to go tomorrow, it is fine. It is absolutely fine. I have been through that before. I’m not speaking because I *think* it is going to be fine; I *know* it’s going to be fine. You just pick yourself up, and you go. Because nothing is constant. And that is what travelling teaches you. I think that unless you travel half your life, you’re never going to have this kind of mentality. And it is fine as well. I’m not judging. Travelling puts people in a different state of mind.” Pavel

La flexibilité de l’espace induit une réflexion et une perception du processus migratoire qui doivent elles aussi être flexibles. Ceci passe par un détachement vis-à-vis de certaines choses, parfois triviales, comme nous le voyons ci-dessus. Pour revenir à ce que j’ai dit plus haut, la migration rend apparente la relative (im)mobilité des différents éléments constitutifs de la vie de mes participant-e-s, et c’est ce que nous communique Pavel : lui n’est plus surpris de ces différences. Mais si cela concerne principalement l’aspect spatial, une certaine flexibilité doit aussi être appliquée à l’aspect temporel.

“I’m ready to go. If there is another job that’s paid better and interesting, I’m ready to pack my things within a month and be somewhere else. I’m not growing roots here. I didn’t grow roots in United Kingdom for twelve years. From the moment we started the job interview

process to the moment we were in Switzerland, it took us two and a half months. I'm very opening to moving. Any day. I don't have a problem with that." Pavel

Ce double détachement de l'ancrage dans l'espace et dans le temps doit être considéré comme une flexibilité vis-à-vis du changement de manière générale. Il ne s'agit pas d'appliquer un jugement de valeur au changement, mais juste de relever que des variations passées et futures dans la localisation, parfois sans la possibilité de prévoir leurs occurrences, introduisent des situations qui doivent être considérées et anticipées par mes acteurs et actrices. Ceci passe par un aspect de comparaison, comme nous l'avons vu, qui débouche parfois sur une période indéfinie de résidence mais pensée comme durable. Cela est le cas lorsque certains éléments donnent des repères temporels : contrat, éducation des enfants, durée d'études, etc. Mais parfois, il peut aussi s'agir de situation où la résidence à un endroit est indéfinie. Cela demande donc une préparation pour intégrer cet aspect dans la représentation qu'ont les personnes de leur trajectoire et du processus d'(im)mobilité qui l'habite.

"Mobility, as a social product, does not exist in an abstract world of absolute time and space, but is a meaningful world of social space and social time." (Cresswell, 2006, p. 5)

Ainsi, cette flexibilité et la perception de l'(im)mobilité qu'ont mes interviewé-e-s, que cela soit par rapport à la migration ou la résidence, sont en fait leur production sociale de sens.

"Katia : Move to another country again ? Mmmh yes. For now we try to see here how it's going. Maybe in a few years. Maybe his company send him to another country so we are open to that too. It's not a problem. [...] I already thought about it when we got married. I know that this kind of job, he's going to move a lot. So I'm already prepared about that.

I : And for you what does that mean to be "prepared to move" ?

Katia : You have to consider if this is this way you want in your life, to move from one country to another. What are the consequences of that. What do you feel about that, are you ok or are you happy with that ? These are normal questions. But in the end, if you love somebody and you want to be with this person, you would do anything you can do. Especially for family. It's like that. This pushes you, this is one of the reasons I sacrificed my job, my life. To follow him. It is a question of which kind of choice you make in your life."

Katia, [« I » : interviewer]

L'(im)mobilité, qu'elle s'exprime par des périodes de migration ou de résidence plus ou moins longues, est donc jointe au discours sur soi sous forme de flexibilité, mais aussi, et de manière spécifique à mon échantillon, sous forme d'intentionnalité. Le changement qui surviendrait par exemple à cause de

l'emploi est un évènement attendu, et l'attente rend inadéquat l'établissement durable dans une situation statique ou en mouvement.

“So we are waiting for offers. If there is an offer from a country that is interesting to us, so not United States or not Asia, we are ready. Really. Ready, absolutely. I'm ready to go whenever. I love living here, but I'm ready to go. I think I will love living anywhere. Because of my mentality. I'm an unusual expat because I don't believe we should get settled.” Pavel

Cette perspective qu'ont mes intervenant-e-s est souvent ancrée dans une expérience passée et est le fruit d'une migration antérieure.

“Emotionally, I have absolutely zero problems with travelling from one country to another because I never really... I stayed in Poland until I was sixteen years old but that doesn't really give you the formation of an adult. When you first travel for a very long period of time, without your parents, to a foreign country, a totally different country like united states, that teaches you flexibility. So, I learned how to be flexible there.” Pavel

Ce passage illustre cet aspect concomitant que relève Ma Mung (2009) :

« Les migrants engrangent et capitalisent les expériences, les savoirs (informations, réseaux sociaux, itinéraires) qui permettent la transformation du monde et du projet. En sorte que le projet migratoire est sans cesse alimenté par l'acte migratoire. » (Ma Mung, 2009, p. 35)

Un discours particulier est développé sur la base de l'expérience passée, intégrant le rapport à l'altérité et l'instabilité. Cette production de sens sur l'(im)mobilité débouche sur une flexibilité d'esprit, une adaptabilité qui permet à mes intervenant-e-s d'interpréter leur trajectoire et ses variations. La flexibilité serait alors la capacité de s'adapter à la géographie mais aussi à la temporalité des événements. Ce discours sera construit pour permettre de rendre compte du processus migratoire sous son aspect continu, et non pas segmenté entre migration et résidence.

Une réaction commune à mes interviewé-e-s est aussi le discours sur l'altérité et la comparaison entre différents espaces rendue possible par la multiplication des expériences. Ils et elles sont souvent confronté-e-s à différentes formes d'altérité, principalement dans leur vie quotidienne. Cela demande aussi une certaine flexibilité dans leur relation à leur milieu de vie et est aussi objet de leur discours. Nous l'avons déjà illustré avec le cas de Pavel, mais d'autres éléments peuvent être amenés en lien avec cette thématique. La langue a déjà été mentionnée comme un élément important dans le rapport avec son milieu de vie. Nous avons vu qu'elle pouvait limiter ou permettre des interactions et influençait la capacité de mes intervenant-e-s à établir des liens. Mais cette relation commence parfois

par un imaginaire géographique, qui est un des aspects participant à l'élaboration du « monde migratoire » de mes participant-e-s.

“When I was in Brazil I was like : “my dream, Italy ! Perfect !” Italy have very positive connotation. In terms of design, language, music, food, everything. So I said “ok this is a great country, I want to go there : the weather, the beach, the women, everything. When I arrived in Italy I said “oooooh that’s not that wonderful”. First, women. In Brazil, southern Brazil, women are much more beautiful and less difficult than italian girls. It’s was complicated. For me there was no affinity with italian girls. So italian women : I want to be away from them. Then, Italy was more bureaucratic than Brazil sometimes. It was very complicated, the paper works, stamp, for the signature. When I arrived in Italy, started to live there, it changed the image that I had about Italy before. In Switzerland, I always knew that it’s a wealthy country. I said “ok, everybody is rich in Switzerland, everybody has money.” But it is not always like this, you have people as well that earned not much and they just are surviving. I had some image about Switzerland, but then moving here changed a little bit. There is stereotype : everybody is rich and wealthy, but it is not like this. You have as well people living with not much money.” Antonio

Ainsi, dans l'interaction entre altérité du milieu et imaginaire géographique, il y a parfois confrontation : l'imaginaire, qui peut en partie avoir influencé le projet de la personne, entre en confrontation avec le milieu tel qu'il est perçu *in situ* et non pas tel qu'il est imaginé. Cette confrontation, ce « reality check » (Barnes, 2001, p. 408), amène alors la personne à reformuler son imaginaire ainsi que sa conception de son « monde migratoire », tous deux étant liées. À la lumière de cette nouvelle expérience, la personne s'orientera alors soit vers un départ, soit vers un stationnement. L'exemple d'Antonio est concret, mais ces situations peuvent parfois être exprimées de manière moins explicite.

Dans son récit, Carlos ne donne pas d'exemple concret de cette situation où imaginaire et expérience entre en opposition. Mais il l'intègre à son discours en le mettant en perspective de ses préférences et de son projet.

“I adapted to the culture very quickly because I have always been interested in English speaking cultures. And especially in Ireland because of music and everything and I play music and I like that.” Carlos

“I didn't adapt to Spain very well because, again, it is not the type of culture I like. I would have preferred to stay somewhere more organized. I'm not in the brazilian type of chaos

and confusion and trying to find alternative ways to solve problems. I like things structured.”

Carlos

Ces deux passages permettent de voir que le récit de mes intervenant-e-s est aussi orienté par ce rapport à l’altérité. Carlos est mu en grande partie par son projet et par certaines caractéristiques du milieu de vie très précises. À l’échelle de son récit, il organise ainsi ces deux expériences en opposition, selon qu’il considère qu’un milieu lui correspond ou non. L’imaginaire géographique joue peut-être ici un rôle moins fort et c’est plus le rapport entre ses préférences et un milieu qui va orienter son projet.

Mais ce rapport est bilatéral, et on voit parfois transparaître les attentes que peut avoir le milieu, à travers certains de ses acteurs, vis-à-vis de l’altérité. Le récit de Nadia est ici assez parlant.

“I went there and I started to speak in English, and I said “Hi, I’m working here, and I have problem with my insurance”. The lady was like “oh really” and she was excited to speak English, speaking English very bad, “yes I will help you”. [...] And I don’t know where she was thinking I am from. I believe she didn’t take me as eastern European and she was thinking I’m working here, but I have a serious job. Because this is what I presented to her, and then she was like “ok, so how can I help you ?” “So, I’m polish, I’m in au père here” and then her face changed. And I showed her the letter that I received for 5’000.- francs. And she was like “you’re au père here ! You came here to learn French ! I’m going to speak French to you now !”. She was so rude. “you have to pay that! You didn’t pay that! You have to pay that now !” I said I didn’t know that. “we don’t care ! You’re coming to the country, you have to respect our rules !” and she was speaking French non-stop. “You came here to learn French, you were staying here for one year” because that was already one year. “You should understand what I’m saying !”” Nadia

On pourrait peut-être interpréter le changement de comportement de l’interlocutrice de Nadia comme un changement des attentes de cette première. Peu importe le statut que son interlocutrice lui prêtait, il semble changer lorsque Nadia fournit plus d’information la concernant. À nouveau, si l’on considère la langue anglaise comme « capital symbolique » d’un groupe des expatrié-e-s, on pourrait expliquer ce changement de comportement que Nadia décrit dans son interaction avec cette dame du fait qu’elle sort de la catégorie du sens commun des expatrié-e-s telle qu’imaginée : malgré la présentation du « capital symbolique » usuel pour cette catégorie imaginée, le « capital culturel » que Nadia « dissimule » n’est pas celui que la dame attend, d’où le changement dans l’interaction. Cet aspect de projection d’attentes dans l’interaction pourrait plus finement être analysé dans un cadre goffmannien, à travers la notion de « perte de face » dans l’interaction (Goffman, 1973). Il s’agit du jeu d’attentes entre acteurs et de la capacité ou non à remplir le rôle qui nous est socialement demandé

dans une situation d'interaction. Mais il faudrait réussir à démontrer qu'il y a bien un amalgame entre langue et statut socio-économique dans cette interaction. La perception que Nadia en donne suggère cela, mais l'aspect « dissimulé » du « capital » rend l'analyse de ce genre d'interaction complexe.

De manière général, il serait intéressant d'interroger l'évolution du rapport entre altérité et perception des interviewé-e-s : est-ce qu'avec plusieurs expériences dans des milieux différents, le rapport à l'altérité change ? La personne devenant habituée. Ou est-ce que le processus se reformule sous d'autres traits peu importe le type d'expérience préalable ? Peut-être que le récit de Pavel vu en début de sous-chapitre donne une piste de réponse. Encore une fois on peut voir ici l'utilité qu'aurait une méthodologie comme celle que propose la « trajectory approach » vue plus haut, par son recueil de récits à des moments différents.

En résumé, la perception que mes participant-e-s développent sur leur expérience migratoire est dans un premier temps influencée par leur capacité à se déplacer ou à rester quelque part. Ceci oriente leur représentation vers une vision homogène des différents espaces territoriaux, notamment par le faible niveau de contraintes qu'ils et elles subissent lorsqu'ils et elles traversent des frontières. Un important facteur d'influence dans un second temps est l'aspect professionnel qui, comme vecteur pour leur migration, est une constante dans leur discours. Ensuite, lorsqu'un déplacement survient, mes intervenant-e-s se retrouvent alors dans des situations d'instabilité et d'altérité, où ils et elles vont devoir s'adapter aux changements de manière fréquente. Leurs interactions avec différents milieux amèneront à une reformulation du « monde migratoire », pas seulement dans son contenu par l'ajout d'informations, mais peut-être aussi dans la structure et la perception qu'en ont mes interviewé-e-s car leurs expériences passées influencent leur manière d'évaluer les informations qu'ils possèdent déjà. Ceci pourrait s'illustrer en comparant le vécu de Katia et de Pavel : tous deux étaient surpris du peu de maîtrise de l'anglais par les habitants locaux à leur arrivée, mais leur perception de cette découverte en tant que problème n'est pas la même. Cette expérience de l'altérité sera aussi incorporée dans un discours à travers un certain état d'esprit, ouvert, flexible, permettant à mes interviewé-e-s d'intégrer les variations du processus migratoire, compris au sens des changements interdépendants des moments de mouvement et de résidence.

3.6.3. L'expérience migratoire comme trait distinctif ?

Ce dernier point reviendra en partie sur les liens dont nous avons parlé plus haut, mais sur l'aspect très précis de la reconnaissance qu'entretiennent mes interviewé-e-s. J'ai développé le fait que mes participant-e-s établissent des liens suivant deux logiques mobilisées par Ryan (2011) : « bonding » et

« bridging ». Nous avons vu que ces liens pouvaient relever de ces deux logiques en même temps et à des degrés différents. Je vais maintenant parler de certains traits que mes intervenant-e-s utilisent pour définir qui sera « people who are like me in some important way » (« bonding ») et « people who are unlike me in some important way » (« bridging ») (Ryan, 2011, p. 710). Certains traits utilisés par mes participant-e-s auront en plus une nature exclusive ou inclusive.

Dans mon échantillon, les parcours migratoires servent parfois de trait inclusif : mes participant-e-s recherchent des personnes avec une expérience migratoire en partie similaire.

“So yes I see myself as an expat. And I think I have the habits of expats as well. Looking for a place like this place [pub], where you find foreigners first, because everyone is in the same situation. So it’s easier to make friends.” Carlos

Cette expérience commune sert de base aux liens de types « bonding » et rend disponible des liens faibles. En revanche, un « capital culturel » est souvent nécessaire à l’accès de ces réseaux de personnes. Un tel réseau possède un aspect exclusif au sens où la langue d’échange est principalement l’anglais. Ainsi, une personne avec une expérience migratoire égale aux autres mais ne parlant pas anglais ne pourra par exemple pas accéder aux liens faibles qu’offrent le groupe *Facebook* que j’ai contacté. Les axes d’identification et de reconnaissance d’une « classe d’expats » seraient alors l’expérience migratoire et une origine sociale relativement aisée, exprimée à travers un « capital culturel incorporé » comme la maîtrise de l’anglais. Cette reconnaissance est de l’ordre de ce qu’on pourrait qualifier de « capital symbolique », « qui est la forme perçue et reconnue comme légitime de ces différentes espèces de capital » (Bourdieu, 1984, p. 3). Si l’on replace ceci dans une optique transnationale comme celle proposée par Weiss (2005), il faut voir ici que l’anglais devient fortement symbolique de l’affiliation de mes participant-e-s aux « centre states » et, par extension, aux autres traits ou « capitaux » qui leur sont associés.

Mais d’autres exemples permettront d’illustrer et récapituler ce qui a été dit jusqu’ici, en tentant d’en donner une lecture conceptuelle. Tout d’abord l’aspect de la reconnaissance d’une expérience commune et du partage d’informations et de ressources. L’expérience partagée devient moyen de reconnaissance. Celle-ci prend forme ici dans un groupe *Facebook* avec des liens plutôt faibles, qui se prolongent dans le temps et l’espace en tant que lieu virtuel d’échange. Ce prolongement dans le temps pourrait être rapproché d’une « mémoire collective » (Nedelcu, 2010) de l’expérience commune, organisée à une certaine échelle territoriale (ici la ville) qui devient une forme de « capital social » mobilisable.

La similarité des profils et de l'expérience commune tend aussi vers une certaine homogénéité au sein du réseau ainsi formé.

"For example, like a bar where a lot of international people go, and you notice in there, very often, people speaking English or Spanish. So that's one thing. [...] And also in terms of activities, when you go to the lake, on Sunday, really nice weather, and you go to barbecue, a lot of people there are also international. Because, it's like *the place to go* and if you are here not from a long time, you don't know any other place to go to. There is a lot of nicer beaches I discovered this summer but a lot of international people don't go there because they don't know about it." Lara

Homogénéité qui prend par exemple forme dans des lieux fréquentés ou des activités spécifiques et qui sera décrite comme un effet de bulle. Cette bulle est l'expression des limites intrinsèques et des traits qui caractérisent le réseau.

"Well I noticed that you have a lot of international friends when you are here, and I hear that a lot of people that I know move to other places as well. Most of your friends are international. You only have a few swiss friends. But mostly you live a bit in your own bubble: you go to certain places. Like, with my colleagues that are swiss, I go to different places and do different kind of activities than I do with my friends that are also from everywhere else in Europe." Lara

Il serait intéressant de creuser plus cette idée de bulle ou d'aquarium qui est ressortie dans plusieurs entretiens. En effet, cette idée est présentée parfois comme un effet pervers (Pavel) ou plus nuancé (Lara) de l'homogénéité d'un réseau. Mais surtout, elle pourrait être étudiée pour relever le processus de démarcation et de formation de groupe s'il en est.

Une certaine homogénéité est propre aux réseaux de liens « bonding » (Ryan, 2011) et la conséquence sera parfois une certaine rupture avec le milieu de vie selon le réseau activé, car le manque de liens « bridging » limitera l'accès à certaines informations, par exemple à cause de la langue.

"Every Wednesday, Friday and Saturday evening they have an open game night and you can just test board games. And that's something that I think is a lot harder to find if you don't speak French. You need someone that knew about it." Lara

Ainsi, la reconnaissance de pairs et la construction de liens « bridging » et « bonding » se font plutôt sur la base du « capital symbolique » que peut représenter la langue anglaise et une expérience migratoire partagée par exemple. On pourrait imaginer que la langue anglaise, en tant que « capital

culturel » non-dissimulé est souvent associée à d'autres formes de « capitaux », quant à eux dissimulés. Ainsi, la langue anglaise et les lieux où elle s'exercera (bar spécifique, environnement de travail, clubs d'activités), par son appropriation symbolique dans l'espace social, engendre des suppositions dans l'interaction concernant les « capitaux » culturel et économique d'une personne (Bourdieu, 1979). L'anglais serait la pointe de l'iceberg d'un « capital dissimulé » propre à une classe comprenant souvent un niveau socio-économique et une expérience similaire. Weiss offre probablement la meilleure clé de lecture, avec sa notion de « transnational upper classes » (Weiss, 2005). Dans mon échantillon, mes interviewé-e-s présentent plusieurs des traits distinctifs que proposent cette auteure. Certains ont déjà été vus mais je vais tous les reprendre en entrecoupant la description de cette classe avec un retour à mes participant-e-s.

“Transnational upper classes are spatially autonomous. In a geographical manner, they can afford advanced technologies of transport and communication.” (Weiss, 2005, p. 714)

Nous avons vu qu'Antonio prenait l'avion plusieurs fois par année pour retourner au Brésil. Surtout, il ne présente pas cette pratique comme problématique. Nous avons aussi vu que Jade ou Katia avaient pu sans problème gérer certaines affaires dans le pays de départ depuis le pays d'arrivée : vente de maison, de voiture, contact avec la famille, etc. Cela sous-entend une capacité d'action transnationale qui demande certains outils comme les TICs.

“Their social autonomy is ensured by the acquisition of several citizenships or a well-accepted one.” (Idem)

Concernant ce point, j'ai montré à travers les récits d'Antonio et de Carlos l'importance de la citoyenneté dans certains « régimes de mobilité » et la démarche que mes deux intervenants ont suivie pour y accéder.

“They are educated in global and prestigious places and take care that their children incorporate dominant (western) habitus (Ong, 1999).” (Idem)

Mes participant-e-s possèdent pour la plupart un niveau de formation universitaire qu'ils et elles ont obtenu en Europe, qui pourrait être qualifiée comme appartenant aux « centre states ». Aussi, à travers le récit de Jade et Antonio, nous avons vu que le cadre Suisse était perçu par eux comme favorable à l'éducation de leurs enfants. Ceci devrait aussi être mis en perspective d'une certaine « reproduction sociale ».

“In most cases, they will be white or be accepted as 'white' by their peers.” (Idem)

Ici, je pense qu'il faut surtout s'attarder sur ce que j'ai déjà mentionné concernant l'anglais : mes participant-e-s sont « accepté-e-s » comme « blancs » par le « capital symbolique » qu'ils et elles arrivent à faire valoir. Cette « acceptation », cette reconnaissance, sera faite par leurs « pairs ». Dans un contexte transnational, l'utilisation d'un critère « blanc » me semble limitée même pour une utilisation abstraite.

« Being able to move and to possibly spread different aspects of their lives across the globe is a result of wealth and enhances it at the same time. » (Weiss, 2005, p. 714)

Pour cette dernière partie de cette citation, je reviendrai sur le cas de Pavel. Ainsi, celui-ci entretient des projets à une échelle transnationale : projet de retraite à Berlin, résidence secondaire en dehors de la ville de Varsovie, voyages touristiques dans toute l'Europe. Il possède ainsi des projets à des temporalités et espaces très différents.

Ainsi, en joignant une approche bourdieusienne à une perspective transnationale, cette notion de « transnational upper classes » permet d'interpréter les similitudes de mes intervenant-e-s en termes de classe. Mais entre eux, ils utilisent ce double aspect de « méconnu et reconnu » (Bourdieu, 1979, p. 4) que possède le « capital symbolique », pour orienter le type de liens qu'ils et elles recherchent.

Pour terminer, je suggérerai un retour à ce que j'ai développé concernant Marie et la valeur qu'elle attribuait à l'expérience professionnelle transnationale. Ici aussi, le type d'expérience migratoire est peut-être moins important que la capacité de la faire valoir en tant que « capital symbolique » et ceci à travers d'autres formes de « capitaux ». Ainsi, l'expérience migratoire seule ne serait pas suffisante et devra être liée à d'autres formes symboliques, par exemple l'anglais, pour servir de traits reconnus par les pairs. Ceci devrait être développé plus en avant et basé sur plus de données concernant la formation de réseaux et de groupes de personnes.

4. Conclusion et ouverture

Pour conclure ce travail, je reviendrai sur les éléments qui ont été développés ainsi que la perspective dans laquelle ils prenaient place. Sur cette base, nuancée par certaines limites que contient le présent travail, je relèverai quelques pistes d'améliorations ainsi que quelques points pouvant être élaborés plus en avant.

J'ai voulu, dans ce travail, joindre plusieurs éléments qui me semblaient d'actualité en plus d'être pertinents. Le domaine des migrations et les questions qu'il soulève se prête à une multitude de perspectives et d'approches. Dans cette rédaction j'ai choisi de joindre dans mon interprétation d'un côté une population peu problématisée avec une expérience de la migration qui me semblait particulière, à travers cette catégorie émique des expatrié-e-s ; et de l'autre, des outils conceptuels relevant principalement de l'étude interprétative des migrations et de la mobilité (Cresswell, 2006). Ainsi, durant les six chapitres d'analyse, j'ai tenté d'illustrer et de reconstruire la trajectoire de mes participant-e-s dans leur ensemble, explorant une variété de points. Commenant par la genèse de cette trajectoire, j'ai mobilisé la notion bourdieusienne de « capital » (Bourdieu, 1984 ; 1986) pour conceptualiser certaines capacités propres à mes intervenant-e-s. Puis, en abordant la migration comme « projet migratoire » (De Goucy, 2013) inscrit dans un processus de construction de « monde migratoire » (Ma Mung, 2009), j'ai voulu illustrer la production sociale et la perception que mes interviewé-e-s avaient de leur migration et son évolution. Ensuite, j'ai exploré les différents acteurs parfois mobilisés pour réaliser la migration. Ceux-ci, parfois humain, parfois « non-humain » (Latour, 2006) montraient leur prolongement en réseaux transnationaux (Glick-Schiller, Basch, & Blanc-Szanton, 1999), parfois confrontés à des entités territoriales comme les « régimes de mobilité » (Glick-Schiller & Salazar, 2013). J'ai aussi relevé à travers l'aspect de relativité de l'(im)mobilité certaines incidences liées à la migration que ressentaient mes participant-e-s, avec certaines variations dans les couples. Enfin, j'ai voulu élaborer une interprétation de l'expérience migratoire basée sur l'incorporation dans le discours d'une relation particulière à l'espace et parfois au temps. Mes participant-e-s verbalisent parfois cette relation sous le nom de « flexibilité ». Mais surtout, à travers la notion de « transnational upper classes » (Weiss, 2005), j'ai tenté de montrer comment cette expérience migratoire ainsi qu'un certain « capital symbolique » servait à la création de liens faibles parfois orientés vers la ressemblance, parfois vers la dissemblance (Ryan, 2011).

Ma démarche s'est confrontée à certains aléas propres à la recherche de terrain. J'ai eu quelques difficultés à trouver des personnes intéressées à me rencontrer. Ceci a limité mon échantillon dans la mesure où, pour être optimal, certains cas spécifiques auraient dû être explorés. Aussi, les entretiens auraient pu être plus poussés sur certaines thématiques émergeant au cours du travail. Certains champs sont restés insuffisamment explorés, comme la formation de liens et réseaux après la migration. D'autres perspectives interprétatives auraient aussi pu compléter ma compréhension de ces trajectoires. Cela aurait demandé un élargissement de la littérature mobilisée, ce qui n'est pas sans risque : la présente expérience m'a montré que les outils à ma disposition pour la conceptualisation de ce travail étaient nombreux et qu'il est parfois difficile de choisir les bons sans s'éparpiller.

Cependant, certains éléments relevés dans ces pages me semblent dignes d'être mentionnés à nouveau et pourraient faire l'objet de recherches ultérieures. Premièrement, la variété du matériel récolté à travers une définition ouverte de l'objet a permis d'approfondir et de relativiser la connaissance des expatrié-e-s. Deuxièmement, au-delà de la relation à l'espace qu'ont mes participant-e-s, j'ai voulu explorer la relation au temps qui va de pair. Pour être poussé plus en avant, cette réflexion demanderait une conceptualisation permettant d'appréhender autant la distance spatiale que la distance temporelle. Mais je pense une telle investigation intéressante étant donnée la structure temporelle que peut avoir la trajectoire des migrant-e-s. Une « trajectory approach » (Schapendonk, Van Liempt, Schwarz, & Steel, 2018), longitudinale et à travers plusieurs moments de récits, me semble une bonne méthodologie pour cela. Dernièrement, l'utilisation de la notion d'(im)mobilité comme relation entre différents éléments me semble une clé interprétative intéressante et qui, couplée par exemple à une approche heuristique comme celle de « l'acteur-réseau » (Latour, 2006), permettrait une compréhension fine des liens transnationaux entre acteurs. En effet, je suggèrerais une étude des moments où différents « capitaux » sont convertis dans une forme de « mobility capital » et par quels acteurs humains ou non cela s'effectue. Cette démarche heuristique me semble intéressante pour compléter une approche en termes de « capitaux ».

La volonté exploratoire de ce travail a permis de soulever plusieurs éléments intéressants, mais chacun d'eux devraient faire l'objet d'un approfondissement théorique et empirique qui n'ont malheureusement pas été possibles ici. J'espère cependant que la matière ici offerte, si elle n'a pas révolutionné le champ d'étude, a au moins amené les lecteurs et lectrices à une réflexion dans les termes conceptuels proposés par ce travail.

5. Bibliographie

- Adey, P. (2006, March). If Mobility is Everything Then it is Nothing: Towards a Relational Politics of (Im)mobilites. *Mobilities*, 1(1), pp. 75-94.
- Amelina, A., & Faist, T. (2012). De-naturalizing the national in research methodologies: key concepts of transnational studies in migration. *Ethnic and Racial Studies*, 35(10), pp. 1707-1724.
- Amit, V., & al., &. (2007). *Going First Class? New Approaches to Privileged Travel and Movement*. (V. Amit, Éd.) New York: Berghahn Books.
- Barnes, D. (2001). "Resettled refugees" attachments to their original and subsequent homelands: long-term Vietnamese refugees in Australia. *Journal of refugee studies*, 14(4), 384-411.
- Bilecen, B., & Van Mol, C. (2017). Introduction: international academic mobility and inequalities. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 43(8), pp. 1241-1255.
- Bonney, N., & Love, J. (1991). Gender and Migration: Geographical Mobility and the Wife's Sacrifice. *Sociological Review*(39), pp. 335-348.
- Bouchez, J.-P. (2014). Autour de "l'économie du savoir" : ses composantes, ses dynamiques et ses enjeux. *Savoirs*, 1(34), pp. 9-45.
- Bourdieu, P. (1979). Les trois états du capital culturel. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 30, pp. 3-6.
- Bourdieu, P. (1984). Espace social et genèse des "classes". *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52-53, pp. 3-14.
- Bourdieu, P. (1986). The Forms of Capital. Dans J. G. Richardson, *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education* (pp. 241-258). New York: Greenwood Press.
- Bourdieu, P. (2006). 1. Le capital social. Notes provisoires. Dans A. Bevort, & M. Lallement, *Le capital social: Performance, équité et réciprocité* (pp. 29-34). Paris: La Découverte.
- Catarino, C., & Morokvasic, M. (2005). Femmes, genre, migration et mobilités. *Revue européenne des migrations internationales*, 21(1), pp. 7-27.

- Charmaz, K. (2006). *Constructing grounded theory: a practical guide through qualitative analysis*. London: Sage Publ.
- Cresswell, T. (2006). *On the Move*. New York: Routledge.
- Dahinden, J. (2010). Cabaret Dancers: "Settle Down in order to Stay Mobile?" Bridging Theoretical Orientations within Transnational Migrations Studies. *Social Politics*, 17(3), pp. 323-348.
- De Goucy, C. (2013). Partir, rester, habiter: le projet migratoire dans la littérature exilaire. *Revue européenne des migrations internationales*, 29(4), pp. 43-57.
- Debarbieux, B. (2013). Imaginaire Géographique. Dans (Dir.), J. Lévy, & M. Lussault, *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés* (pp. 535-536). Paris: Belin.
- Dietze, A., & Naumann, K. (2018). Revisiting transnational actors from a spatial perspective. *European Review of History: Revue européenne d'histoire*, 25(3-4), pp. 415-430.
- Erel, U. (2010). Migrating Cultural Capital: Bourdieu in Migration Studies. *Sociology*, 44(4), pp. 642-660.
- Faist, T. (2013). The mobility turn: a new paradigm for the social sciences? *Ethnic and Racial Studies*, 36(11), pp. 1637-1646.
- Festing, M., Budhwar, P., Cascio, W., Dowling, P., & Scullion, H. (2013). Current issues in International HRM: Alternative forms of assignments, careers and talent management in a global context. *German Journal of Research in Human Resource Management*, 27(3), pp. 161-166.
- Flick, U. (2006). *An introduction to qualitative research*. London: Sage.
- Franquesa, J. (2011). "We've Lost Our Bearings": Place, Tourism, and the Limits of the "Mobility Turn". *Antipode*, 43(4), pp. 1012-1033.
- Gatti, E. (2009). Définir les expats: le cas des immigrés hautement qualifiés à Bruxelles. *Brussels Studies, Collection générale*(28).
- Glick-Schiller, N., & Salazar, N. (2013). Regimes of Mobility Across the Globe. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 39(2), pp. 183-200.
- Glick-Schiller, N., & Wimmer, A. (2002). Methodological nationalism and beyond: nation-state building, migration and the social sciences. *Global Network*, 2(4), pp. 301-334.

- Glick-Schiller, N., Basch, L., & Blanc-Szanton, C. (1999). Transnationalism: A New Analytic Framework for Understanding Migration. Dans S. Vertovec, R. Cohen, & E. Elgar (Éd.), *Migration, Diasporas and Transnationalism* (pp. 26-49). Cheltenham.
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne: la présentation de soi*. Paris: Les éditions de Minuit.
- Green, N. L. (2008). La migration des élites. Nouveau concept, anciennes pratiques? *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*(42).
- Harvey, M. (1997). Dual-Career Expatriates: Expectations, Adjustment and Satisfaction with International Relocation. *Journal of International Business Studies*, 28(3), pp. 627-658.
- Jolivet, V. (2007). La notion de trajectoire en géographie, une clé pour analyser les mobilités? *EchoGéo*. Consulté le 2018
- Kaufmann, V., Bergman, M. M., & Joye, D. (2004). Motility: Mobility as Capital. *International Journal of Urban and Regional Research*, 28(4), pp. 745-756.
- Latour, B. (2006). *Changer de société - Refaire de la sociologie*. Paris: La Découverte.
- Le Grand Robert de la Langue Française* (éd. 2e, Vol. 4). (1986). Paris: Le Robert.
- Ma Mung, E. (2009). Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales: "penser de l'intérieur" les phénomènes de mobilité. Dans F. Dureau, & M.-A. Hily, *Les mondes de la mobilité* (pp. 25-38). Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Moret, J. (2017). Mobility capital: Somali migrants' trajectories of (im)mobilities and the negotiation of social inequalities across borders. *Geoforum*. Récupéré sur <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2017.12.002>
- Nedelcu, M. (2010). Les migrants roumains online: identités, habitus transnationaux et nouveaux modèles du lien social à l'ère numérique . *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 4(41), pp. 49-72.
- Nowicka, M. (2013). Positioning Strategies of Polish Entrepreneurs in Germany: Transnationalizing Bourdieu's Notion of Capital. *International Sociology*, 28(1), pp. 29-47.

- Presbitero, A., & Quita, C. (2017). Expatriate career intentions: Links to career adaptability and cultural intelligence. *Journal of Vocational Behavior*(98), pp. 118-126.
- Ryan, L. (2011). Migrants' social networks and weak ties: accessing resources and constructing relationships post-migration. *The Sociological Review*, 59(4), pp. 707-724.
- Salamin, X. (2016). *Female expatriates in the French speaking part of Switzerland: A focus on adjustment and work-life experiences*. Thesis, University of Fribourg, Faculty of Economics and Social Sciences.
- Sassen, S. (2004). Introduire le concept de ville globale. *Raisons politiques*, 3(15), pp. 9-23.
- Schapendonk, J., & Steel, G. (2014). Following Migrant Trajectories: the Im/Mobility of Sub-Saharan Africans en Route to the European Union. *Annals of the Associations of American Geographers*, 104(2), pp. 262-270.
- Schapendonk, J., Van Liempt, I., Schwarz, I., & Steel, G. (2018). Re-routing migration geographies: Migrants, trajectories and mobility regimes. *Geoforum*. Récupéré sur <http://doi.org/10.1016/j.geoforum.2018.06.007>
- Sheller, M., & Urry, J. (2006). The new mobilities paradigm. *Environment and Planning A*, 38, pp. 207-226.
- Söderström, O., & Crot, L. (2010). *The mobile constitution of society: rethinking the mobility-society Nexus*. Working Paper, Université de Neuchâtel, Maison d'analyse des processus sociaux.
- Tarrius, A. (1993). Territoires circulatoires et espaces urbains: Différentiation des groupes migrants. *Les Annales de la recherche urbaine*(59-60), pp. 51-60.
- Tissot, F. (2016). Les nouveaux visages de la migration dans le canton de Neuchâtel: migration hautement qualifiée et expatriation. Dans G. D'Amato, *Identités neuchâteloises: le canton de Neuchâtel au fil de la migration* (pp. 181-192). Le Locle: G d'Encre.
- Toadler, A., Dahinden, J., & Schaer, M. (2016). *Locality and Transnational Mobility in the Early Stages of Academics Careers: The Importance of Family and Professional Networks*. Working Paper 5, Université de Neuchâtel, Maison d'analyse des processus sociaux, Neuchâtel.

- Van Der Velde, M., & Van Naerssen, T. (2011). People, borders, trajectories: an approach to cross-border mobility and immobility in and to the European Union. *Area*, 43(2), pp. 218-224.
- Wang, H.-I. (2004). Regulating Transnational Flows of People: An Institutional Analysis of Passports and Visas as a Regime of Mobility. *Identities: Global Studies in Culture and Power*, 11(3), pp. 351-376.
- Weiss, A. (2005). The Transnationalization of Social Inequality: Conceptualizing Social Positions on a World Scale. *Current Sociology*, 53(4), pp. 707-728.
- Witzel, A., & Reiter, H. (2012). *The problem-centered interview: principles and practice*. London: Sage.

6. Annexes

6.1. Guide d'entretien

Guide d'entretien

Appréhender la construction et reconstruction des phases de mobilité et d'immobilité des répondants dans une trajectoire globale. L'incorporation du mouvement et de l'immobilité (avec ce que cela implique factuellement, sentimentalement, psychologiquement) dans leur vie et l'interprétation qu'ils en font.

1) Warming-up

- Introduction sur le projet
 - o Déroulement de l'entretien
 - o « Attentes » vis-à-vis de la personne

2) Opening question: need to be problem oriented

Pouvez-vous me raconter comment vous êtes arrivé/e ici ? Par où vous êtes passé/e avant et jusqu'à maintenant ?

3) Follow-up questions

Producing conditions:

Qu'est qui a été déterminant dans votre trajectoire ? pour rendre possible votre vie à l'étranger ?

- Qu'est-ce qui vous a fait partir à cet endroit ?
 - o Le changement s'est-il fait rapidement ?
 - o Qu'est-ce qui était nécessaire pour partir ?
- Qu'est-ce qui vous a fait rester à cet endroit ?

- Combien de temps y avez-vous passé ?
- Qu'est-ce qui était nécessaire pour rester ?
- Etait-ce des personnes ?
 - Qu'ont-elles fait pour vous aider ?
 - Que n'ont-elles pas fait pour vous aider ?
- Qui étaient ces personnes ?
 - Des membres de votre famille ?
 - Des collègues ou amis ?
 - Votre employeur ?
- Aviez-vous le moyen de repartir si besoin ?
- Quand (comment) avez-vous rencontré votre conjoint ?
- Vous accompagnaient-elles ? ou étaient-elles distantes ?
- Comment communiquiez-vous ? Et comment communiquez-vous à présent ?
- Comment avez-vous amené ces personnes à vous aider ? avez-vous dû négocier de l'aide avec ces personnes ?
 - Qu'est-ce qui a motivé le choix final ?
- Comment avez-vous vécu ce/s moment/s avec ce/tte/s personne/s ?
 - Cela a-t-il influencé votre relation avec ce/tte/s personne/s ?
 - Dans quel sens ?
- Cela s'est-il déroulé dans une certaine continuité ou plutôt comme une rupture ?

Undergoing conditions:

- Est-ce que certains de vos séjours ou de vos déplacements ont été le fruit de contraintes ? ou alors simplement menacés ?
 - De quels genres étaient-elles ?
 - Economiques
 - Sociales
 - Institutionnelles
 - Comment sont-elles survenues ?
 - Comment les avez-vous surmontées ou contournées ?
- Comment ces contraintes vous ont-elles amené à vous déplacer ?
- Comment ces contraintes vous ont-elles amené à rester ?

- Comment avez-vous vécu ces périodes ?
 - Avant ?
 - Pendant ?
 - Tout de suite après ?
- Cela s'est-il déroulé dans une certaine continuité ou plutôt comme une rupture ?

Using and perceiving conditions

- Comment percevez-vous ces moments à présent ?
 - Votre perception a-t-elle changée ?
 - A un moment particulier ?
 - A cause de quelque chose en particulier ?
- Recommenceriez-vous de la même manière ?
 - Que feriez-vous différemment ?
- Souhaiteriez-vous la même chose à une autre personne/vos enfants, ... ?
- Avez-vous des projets actuellement qui amèneraient à une expérience semblable ?
- Ces changements de lieux, de conditions vous ont-ils confrontés à des problèmes ?
- Comment se passe les interactions avec ce qui n'a pas pu vous suivre ?
 - Liens sociaux
 - Autres éléments : style de vie, loisirs, ...
- Vous vous considérez en tant qu'expat ? ça signifie quelque chose pour vous ?

Ressources

- Comment avez-vous assumé les différents coûts liés aux déplacements ou à l'établissement (quels capitaux sont entrés en jeux) ?
 - Financier
 - Social
 - Professionnel
 - Culturel
 - (santé)
- Avez-vous pu récupérer ou compenser ces pertes ?
- Ont-elles été de même ampleur pour vous et votre conjoint ?
- Quels ont été les gains liés pour vous ?
 - Pour votre conjoint ?
 - Qu'est-ce qui était attendu ?

- Qu'est-ce qui ne l'était pas ?

Geographic aspect

- Pouvez-vous tracer sur ces cartes votre parcours ?
- Pouvez-vous placer les acteurs importants dont nous avons parlé (précédemment) ?

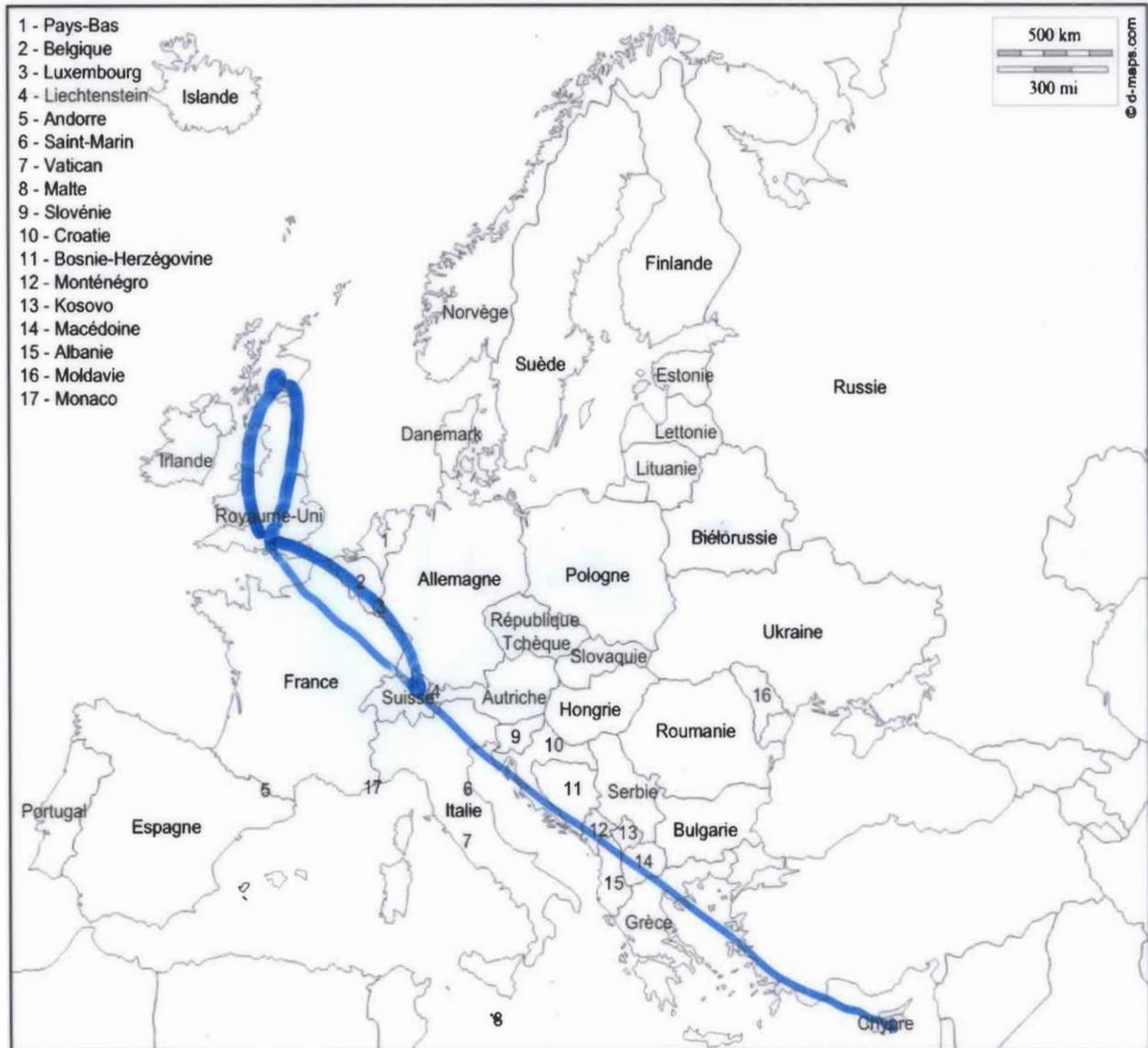
Informations socio-économiques, background de la personne

- Qu'elle âge avez-vous ?
- Votre formation ?
- Avez-vous un conjoint ?
- Avez-vous des enfants ?
- Connaissez-vous la formation de vos parents ?

4) Memo, In Vivo, postscript notice

6.2. Exemples de support graphique d'entretien

6.2.1. Sara



6.2.2. Nadia



6.2.3. Marie

